Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16465 – 7,50 F | SAMEDI 3 JANVIER 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les ventes d'automobiles à leur plus bas niveau depuis 1975

LES IMMATRICULATIONS de voitures neuves ont crû en décembre 1997 de 7,9 % par rapport au même mois de 1996. Cette petite hausse, après celle de novembre 1997 (7 %), est décevante pour les constructeurs. Le rebond ne permet pas de compenser la baisse des dix premiers mois et, au total, l'année 1997 s'est achevée par le niveau de ventes le plus bas depuis 1975. Avec environ 1,713 million de voitures immatriculées, le recul est de 19,7 % par rapport à 1996 ! Les primes à la casse des gouvernements Balladur et Juppé, puis leur suppression fin 1996 ont durablement perturbé le marché : les consommateurs ont anticipé leurs achats. Renault, Peugeot et Citroën, grâce à des baisses de leurs prix depuis un an, sont néanmoins parvenus à stabiliser leurs parts de marché en France à 55,9 %. Pour 1998, les constructeurs espèrent une croissance du marché de 5 à 10 %.

Lire page 11

Le commissaire au Plan dénonce le « triomphe de la pensée unique »

Limogé en conseil des ministres, M. Guaino s'explique dans « Le Monde »

LE CONSEIL des ministres du vendredi 2 janvier devait décider de mettre fin aux fonctions du commissaire au Plan, Henri Guaino, et de nommer à sa place un économiste proche du PS, Jean-Michel Charpin. Selon le gouvernement, ce changement était devenu inévitable, le Plan étant entré, du fait de son responsable, dans une situation de paralysie. Après s'être opposé à cette décision durant près de deux mois, le chef de l'Etat a finalement donné son accord.

Atypique dans la haute fonction publique, M. Guaino, auquel plusieurs personnalités de gauche et du mouvement syndical ont apporté leur soutien malgré son engagement auprès de M. Chirac en 1995, estime, dans un entretien au *Monde*, que son éviction est *« une manifestation du triomphe de la pensée unique »*. Critiquant explicitement le gouvernement et implicitement le chef de l'Etat, il y voit la preuve que *« certains »* ont *« envie de faire disparaître »* toute référence au thème de la *« fracture sociale »* dont il revendique la paternité.

Lire page 5



Strasbourg : la justice met en cause la police

Polémique après les incidents du Nouvel An

LES VIOLENTS incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre à Strasbourg ont suscité une polémique entre le procureur de la République et le préfet du Bas-Rhin. Le magistrat, Edmond Stenger, a mis en cause le dispositif policier dont l'efficacité est *« proche de zéro »*. Annonçant que sept personnes seulement avaient été interpellées, il a jugé ces résultats *« particulièrement maigres »*. Regrettant que le Conseil départemental de sécurité n'ait pas été réuni, il a ajouté : *« Nos concitoyens vont s'interroger sur ce bilan et sur les sanctions qui ne pourront être mises en œuvre, faute d'identification des auteurs, qui risquent d'être impunis. »*

Le préfet du Bas-Rhin, Patrice Magner, a, au contraire, souligné que cette nuit de violences n'avait fait que deux blessés légers. Pour éviter tout débordement, il aurait fallu, selon lui, *« cinq mille fonctionnaires ou instaurer le couvre-feu »*. Une polémique similaire avait eu lieu entre les deux hommes à la fin du mois d'avril, après les débordements consécutifs à la vaste manifestation contre l'organisation à Strasbourg du congrès du Front national.

Le bilan de cette nuit du Nouvel An est impressionnant. Une soixantaine de voitures ont été incendiées, une trentaine d'Abri-bus détruits, une vingtaine de cabines téléphoniques vandalisées et des dégâts matériels ont été commis dans quatre bâtiments. Dans une ville où plus de cinq cents voitures ont été brûlées depuis le début de l'année, quatre cents policiers et de nombreux pompiers avaient été mobilisés pour cette nuit que l'on annonçait difficile. Selon le directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Luc Faivre, ces violences seraient le fait d'environ trois cents adolescents. Leur jeune âge – entre 12 et 16 ans – et leur extrême mobilité expliqueraient les difficultés rencontrées par les forces de l'ordre. Organisés en petits commandos, ces jeunes ne semblent pas vouloir affronter directement les policiers et se déplacent rapidement à l'approche des forces de l'ordre.

Dans la nuit du 1er au 2 janvier quatorze voitures ont été incendiées. Six personnes ont été interpellées.

Lire page 6

■ La police mexicaine accusée

La Commission mexicaine des droits de l'homme assure que la police aurait pu éviter le massacre d'Indiens au Chiapas. p. 3

■ Le tourisme égyptien sinistré

Après l'attentat de Louxor, le tourisme n'a toujours pas repris. Les pertes sont évaluées à 2 milliards de francs. p. 4

■ Amalia Rodriguez, le sacre du fado

Les jeunes Portugais redécouvrent la reine du fado traditionnel et lui font un triomphe. p. 9

■ Débat gastronomique

Cuisinier et restaurateur, Gérard Allemandou répond *« sans en faire tout un plat »* au point de vue du chef Alain Ducasse paru dans *Le Monde* du 25 décembre 1997. p. 10

■ Bataille de boules de glace cosmiques

Vivement contesté, l'astronome Louis Frank prétend que la Terre aurait été bombardée par de minuscules comètes, contribuant à la formation des océans. p. 14

■ Jouets de tradition

Les fabricants cherchent à convaincre durablement avec des jeux créatifs ou des matériaux authentiques. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,26 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 103 - 7,50 F

L'homme fort de l'armée syrienne avoue ses faiblesses pour Gina Lollobrigida

L'AVEU a été extorqué, sans souffrances, aux Emirats arabes unis par le quotidien de Dubaï, *El Bayane*, et rapporté par l'Agence France-Presse, le 1er janvier. Au cours d'un entretien, l'inamovible ministre syrien de la défense, Moustapha Tlass, a fait la preuve que la tactique et la stratégie militaires et politiques doivent parfois composer avec des considérations inattendues.

En l'occurrence, le général se révèle prompt aux confidences pourvu qu'elles soient d'ordre sentimental.

L'affaire remonte à l'année 1982. *« Au cours de l'invasion israélienne du Liban et après l'entrée de la Force multinationale* [d'interposition], a-t-il raconté, *j'ai réuni les chefs de la résistance libanaise et je leur ai dit : " Faites ce que vous voulez des forces américaines, britanniques et des autres, mais je ne veux pas qu'un seul soldat italien soit blessé". »* Interloqué, le chef druze Walid Joumblatt, actuel ministre libanais des personnes déplacées, avait demandé au général syrien la raison de ce régime de faveur.

« J'ai répondu : " Pour que pas une larme ne coule des yeux de Gina Lollobrigida" », assure le ministre syrien qui ajoute : *« J'ai eu de la chance, la résistance libanaise a obéi à mes ordres. Le peuple libanais a donné le meilleur accueil aux Italiens et pas un seul d'entre eux n'a été blessé. »*

« J'admire Gina Lollobrigida, a expliqué sans se démonter le général aux journalistes émiratis. *J'aime qu'une femme soit belle, je me suis épris d'elle dès ma jeunesse (...). Je lui envoyais des lettres du front et de partout ailleurs. »* Le ministre de la défense, né en 1932, note au détour de l'entretien qu'il ne lui avait été répondu qu'à partir de sa nomination comme chef d'état-major, en 1968...

La passion platonique a eu une suite, honorable, en 1984, lorsque l'actrice italienne, de cinq ans son aînée, s'est rendue à une réception du ministre à Damas. *« Tout le monde a été surpris lorsqu'elle est venue*, raconte le général Tlass, *même mon épouse Oum Firas. Elle s'est comportée comme si elle faisait partie de la famille, servant les invités, comme si elle était chez elle. »*

Interrogée par la presse italienne, Gina Lollobrigida a confirmé en tous points l'histoire du général, qualifié de *« bel homme élégant »*.

« C'est une personne très cultivée et gentille. Il m'a toujours envoyé des lettres et des cadeaux de valeur comme des bijoux ou des objets antiques », a-t-elle avoué. *« Je suis allée le voir un jour, par surprise, il y a plusieurs années. En me reconnaissant, il s'est presque évanoui. Depuis, je ne l'ai plus revu mais lui a continué à me donner de ses nouvelles »*, continue l'actrice avant d'ajouter non sans forfanterie : *« Avec les Arabes, j'ai toujours eu du succès. Ils disent que je possède toutes les qualités et qu'avec moi on pourrait même se passer de harem. »*

« Si tous mes admirateurs étaient comme le ministre syrien et réussissaient vraiment à arrêter le terrorisme, je me mettrais tout de suite à faire le tour du monde », assure Gina Lollobrigida. Au Liban, pourtant, cette magnanimité sélective a aussi laissé son compte de sang. Deux attaques suicides perpétrées contre les deux contingents américains et français avaient tué respectivement, le 23 octobre 1983, 241 et 58 soldats, et provoqué le retrait de la Force multinationale.

Le général Tlass avait manifestement présumé que ces morts-là ne compteraient pas pour son égérie favorite. Il avait à coup sûr oublié que l'actrice, adulée en France où elle tourna à de très nombreuses reprises, est née un 4 juillet, date de la fête nationale américaine.

Gilles Paris

Nouveaux courants d'immigration

UN NOUVEAU navire transportant près de quatre cents personnes, des Kurdes pour la plupart, cherchant à immigrer clandestinement a été intercepté, jeudi 1er janvier, au large du cap d'Otrante, en Italie. La semaine dernière, l'*Ararat*, qui transportait plus de huit cents Kurdes, avait déjà été arraisonné près des côtes calabraises. Cet afflux de réfugiés au sud de l'Europe intervient alors qu'à l'Est les pays d'Europe centrale appelés à intégrer l'Union dans les années qui viennent font face à d'importants flux d'immigrants clandestins en provenance d'Asie ou de l'ex-URSS. Les mouvements portent sur des centaines de milliers de personnes. L'UE demande aux pays candidats de renforcer leurs contrôles sur leurs frontières orientales, qui, à terme, deviendront les siennes. Enquête et reportage.

Lire page 2

Les armées françaises dans le rang

LES ÉTATS-MAJORS et les services d'évaluation du ministère de la défense viennent d'achever la première phase de la revue des programmes d'armement que leur avait imposée Alain Richard. Il s'est agi d'examiner l'utilité et le coût de chaque équipement pour les années à venir si tant est qu'on puisse prévoir aisément – et sans se tromper – l'environnement international dans lequel ces matériels joueraient leur rôle. Dans une seconde phase, qui devrait être terminée pour mars prochain, les mêmes responsables sont invités à voir comment ces programmes d'armement s'insèrent, ou non, dans des dépenses militaires vouées à décliner.

Après quoi, le gouvernement mettra un point final, à l'été, à son projet de budget de la défense pour 1999. Dès lors, il sera en mesure de déterminer s'il se lance, ou non, dans ce travail fastidieux et devenu un peu dérisoire, puisqu'il est sans cesse remis en question, qu'est la rédaction d'une nouvelle programmation militaire. Cette seconde phase de réflexion, qui suit l'état des lieux des armées françaises, se veut sans tabou aucun.

En clair, cela signifie que, si les contraintes budgétaires ne sont pas desserrées et si les industriels ne parviennent pas à abaisser le coût de leurs matériels – sans trop réduire leurs performances – dans des conditions satisfaisantes, il faudra que la France se résolve à accepter la disparition, à brève échéance, de pans entiers de capacités opérationnelles nationales. Cela revient à entériner son inaptitude à conduire des engagements extérieurs pour lesquels elle ne disposerait plus des forces appropriées en effectifs et en équipement.

A moins, et c'est une issue pour elles, que les armées françaises ne recommandent au gouvernement de coordonner – mieux et davantage encore que jusqu'à présent – son outil de défense avec celui de ses principaux alliés.

Jacques Isnard

Lire la suite page 10

Le sphinx du rock

ALAIN BASHUNG

CINQUANTE ANS, trente ans de carrière, des succès (*Gaby, oh Gaby ; Vertige de l'amour...*) : Alain Bashung sort le 5 janvier son dixième album, *Fantaisie militaire*. Le sphinx du rock français a cette fois, comme il le dit dans un entretien au *Monde*, osé parler de ses émotions et de ses blessures.

Lire page 17

FLUX MIGRATOIRES Alors que les négociations d'adhésion à l'Union européenne doivent commencer cette année avec cinq pays de l'ancien bloc communiste, l'Europe centrale fait face à un problème croissant de migrations clandestines. ● TRANSITION. Après avoir traversé l'ex-URSS, des centaines de milliers de personnes cherchent à se rendre – souvent à l'aide de « passeurs » – en Pologne, en République tchèque ou en Hongrie, dans l'intention d'aller plus à l'ouest ou bien de trouver du travail dans les économies en transition. Ces migrants sont originaires soit de pays du tiers-monde, notamment d'Asie, soit des Républiques ex-soviétiques. ● L'UNION européenne veut inciter les gouvernements d'Europe centrale à aligner leurs législations en matière d'asile, d'immigration et de contrôle des frontières, pour *« maîtriser les flux migratoires ».*

L'Europe centrale est confrontée à une vague de migrations clandestines

Des centaines de milliers d'immigrants en provenance du tiers-monde et de l'ex-URSS affluent vers l'Ouest : en Pologne, en République tchèque et en Hongrie. L'Union européenne demande aux pays candidats à l'intégration de renforcer leurs législations et leurs contrôles

EN S'ÉLARGISSANT vers l'est, l'Union européenne verra sa frontière extérieure se déplacer vers les forêts lituaniennes, les rives du fleuve Bug, face à la Biélorussie, la plaine ukrainienne... Des régions connues pour la « porosité » de leurs frontières, c'est-à-dire l'insuffisance des contrôles frontaliers qui s'y exercent, la corruption des services de douane, et le nombre croissant de migrants clandestins qui s'y pressent.

Les chiffres sont approximatifs, mais le nombre de clandestins « attendant », dans les Républiques ex-soviétiques, de se rendre en Europe centrale pour ensuite essayer de passer à l'Ouest est évalué, selon plusieurs sources, à plusieurs centaines de milliers de personnes.

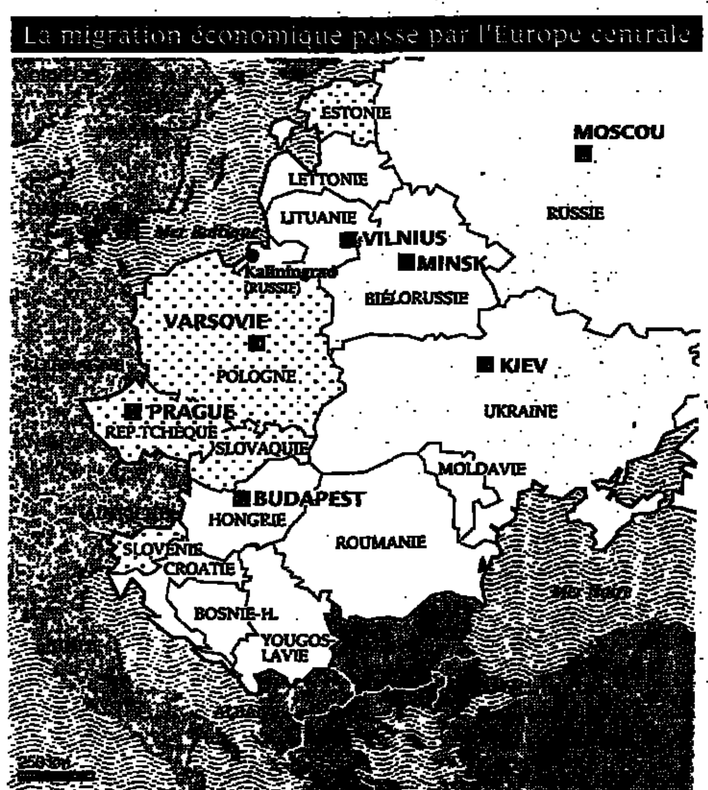
Qui sont ces migrants ? Depuis la chute des régimes communistes et l'ouverture des frontières, deux tendances principales convergent sur l'Europe centrale. D'une part, une arrivée de ressortissants de pays du tiers-monde, notamment d'Asie (Pakistan, Sri Lanka, Vietnam, Mongolie, Chine, Afghanistan). Fuyant la guerre ou la pauvreté, ils traversent l'ex-URSS et franchissent ses frontières occidentales à l'aide de réseaux mafieux de passeurs, souvent au péril de leur vie. Cachés par petits groupes, pendant des jours et des nuits, dans des trains ou des faux fonds de véhicules, leur voyage est risqué. *« Entre 500 000 et 1 million d'immigrants provenant de pays autres que les Républiques ex-soviétiques se trouvent illégalement en Russie »*, une partie d'entre eux ayant l'intention de poursuivre leur route vers l'Ouest, indique l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'Europe centrale connaît par ailleurs un afflux de *« travailleurs temporaires »* ex-soviétiques (Biélorusses, Ukrainiens, Moldaves, Russes). Ceux-ci n'ont pas besoin de visas pour voyager jusqu'à Prague, Varsovie ou Budapest. Fuyant la crise économique et les retards de salaires dans leurs pays, ils partent à la recherche d'emplois rémunérés, le plus souvent au noir. Ils fournissent un réservoir de main-d'œuvre bon marché aux économies en transition. En République tchèque et en Pologne, environ 300 000 Ukrainiens travailleraient ainsi dans l'illégalité et dans des conditions précaires, essentiellement dans le secteur du bâtiment.

« La République tchèque est passée, en une période courte, de la situation d'un Etat produisant de l'émigration à celle d'un Etat de transit et d'immigration », constatait récemment l'ancien ministre tchèque de l'intérieur, Jan Ruml. Depuis 1993, environ 100 000 personnes ont été interpellées aux frontières tchèques, dont un tiers d'origine asiatique. La Pologne s'étonne elle aussi de découvrir l'immigration. *« Nous avons des immigrés définitifs par défaut*, dit Katarzyna Maria Piekarska, ancienne vice-ministre de l'intérieur, *ce sont les personnes qui rebondissent sur la frontière allemande. »* Actifs notamment dans le commerce de vêtements et le trafic de cigarettes, environ 25 000 Vietnamiens vivent en Pologne (contre 3 000 en 1989), ainsi qu'une communauté arménienne récemment installée de 25 000 personnes. Les migrations clandestines inquiètent parce qu'elles paraissent liées à la hausse de la criminalité en Europe centrale. Pour payer son passage (le prix peut atteindre plusieurs milliers de dollars), un clandestin convoiera de la drogue. Les mafias de passeurs, qui s'occupent également de trafic de voitures volées et de prostitution, sont de plus en plus organisées et étendent leurs réseaux du pays d'origine au pays de destination du migrant.

Bruxelles veut inciter les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne à prendre des mesures pour *« maîtriser »* ces flux migratoires : rapprocher les politiques de visas des normes européennes, intégrer des éléments du « troisième pilier » du traité de Maastricht (coopération policière), renforcer le tissu d'accords de réadmission inter-étatiques et opérer une mise à niveau de la surveillance des frontières.

La migration économique passe par l'Europe centrale



Plusieurs pays – notamment la Pologne, avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier, d'un nouveau code pénal – entendent durcir leur législation pour réprimer les activités des passeurs. Selon Maciej Kuczynski, le vice-directeur du département polonais des migrations et des réfugiés, Varsovie prépare aussi l'introduction d'un système de « certificats d'hébergement » obligatoires pour les ex-Soviétiques. La décision est toutefois délicate, car elle pourrait nuir aux liens établis avec les importantes minorités polonaises vivant en Biélorussie et en Ukraine.

La signature d'accords de réadmission se fait à un rythme lent. La Biélorussie, dont la frontière est particulièrement poreuse, refuse d'accueillir les clandestins interpellés dans les pays baltes (Lituanie, surtout) et en Europe centrale après être passés par son territoire. Minsk affirme vouloir d'abord conclure des conventions de réadmission avec les autres membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Selon les autorités biélorusses, 150 000 à 300 000 clandestins séjournent dans le pays.

Des problèmes financiers se posent aussi. En Hongrie, où les gardes-frontières interpellent en moyenne 10 000 clandestins par an, *« le retour des migrants dans leurs pays implique des dépenses élevées, supérieures à 200 millions de forints par an,* dit un haut fonctionnaire, *et lorsqu'ils viennent de pays très éloignés, il est souvent impossible d'identifier leur origine, car ils détruisent leurs documents ».*

Les mafias de passeurs étendent leurs réseaux d'Asie en Europe

Avec l'approche des négociations d'adhésion à l'UE, la pression de Bruxelles se fait sentir : *« On nous a dit : il n'y aura pas d'intégration pour les pays qui ne boucleront pas leur frontière correctement »*, résume-t-on au ministère polonais de l'intérieur. D'autres nuancent toutefois les enjeux : *« Au début des années 90, certains à l'Ouest craignaient une invasion de gens arrivant de l'Est dans des bus brinquebalants... Ce scénario ne s'est jamais réalisé »*, note un fonctionnaire de la Commission européenne.

Mais lors d'une conférence tenue en octobre à Prague sur la prévention des migrations clandestines, les présidents tchèque et hongrois, Vaclav Havel et Arpad Goncz, ont souligné qu'il fallait avant tout agir avec humanisme : les mesures prises par les Etats doivent s'accompagner du souci de respecter *« certaines valeurs et règles en matière de coexistence humaine »*, ont déclaré ces anciens dissidents. Il faut manifester *« une nécessaire solidarité à l'égard des réfugiés ».*

Natalie Nougayrède

1 300 kilomètres de frontières polonaises mal surveillées

PLUS GRAND PAYS d'Europe centrale, la Pologne est aussi le pays candidat à l'intégration dans l'Union européenne ayant la plus longue frontière avec des républiques de l'ex-URSS : elle côtoie la Russie (enclave de Kaliningrad), la Lituanie, la Biélorussie et l'Ukraine, sur une distance de plus de 1 300 kilomètres. Cette position suscite des inquiétudes à Bruxelles comme à Varsovie – où certains craignent que l'insuffisance des contrôles frontaliers ne retarde une pleine adhésion à l'UE.

INSUFFISANCE DES MOYENS

Lors d'une conférence tenue en octobre 1997 à Prague sur la prévention des migrations clandestines, le général Andrzej Wasiuk, vice-commandant en chef des gardes-frontières polonais, a évoqué les difficultés qu'il rencontre. Il décrit ainsi la situation sur le fleuve Bug, qui marque la frontière entre la Pologne et la Biélorussie : *« Elle est devenue la plus active de nos frontières orientales, en raison des échanges qui s'y effectuent, mais aussi des passages clandestins. Des migrants tentent de traverser le fleuve en bateaux gonflables ou à la nage. Ils passent de nuit par la forêt. On en trouve aussi cachés dans des camions spécialement aménagés. »*

Le général se plaint de l'insuffisance des moyens de surveillance sur les 1 300 kilomètres de frontière à l'est. *« Avant 1989, il y avait un poste-frontières tous les 70 kilomètres. Aujourd'hui, il nous en faudrait un tous les 25 kilomètres. »* D'ici à l'an 2000, douze nouveaux postes doivent ouvrir. Les gardes manquent de *« thermoviseurs, de détecteurs de documents falsifiés, de voitures tout-terrain et de motos »*. Ils ont pu se procurer deux hélicoptères depuis le lancement en décembre 1996 d'un programme gouvernemental visant à renforcer les contrôles aux frontières. Mais le général réclame aussi des avions de surveillance. Les budgets débloqués par l'Etat sont insuffisants. Quant aux aides financières européennes promises par le programme Phare, le général Wasiuk déplore de n'avoir *« toujours rien vu venir ».*

N. No.

Du Pakistan à la Lituanie : l'aventure finit dans d'anciens baraquements de l'armée soviétique

PABRADÉ (Lituanie)
de notre envoyé spécial

« Je veux retourner au Sri Lanka. » Lancée par un des immigrés clandestins, cette phrase est aussitôt ânonnée par une vingtaine de ses compatriotes, dont on distingue les regards inquiets dans l'obscurité.

REPORTAGE
La filière balte a été mise en place dès l'éclatement de l'URSS

Spartiate et mal chauffé, le rez-de-chaussée du centre de détention abrite une centaine d'occupants, assis sur des matelas posés à même le sol de béton ou sur des lits en fer. On joue aux cartes, on palabre autour des gamelles de légumes et de riz fumantes, vendues par les Afghans. Le sombre couloir mène vers d'autres pièces plus petites mais tout aussi surpeuplées. Des tee-shirts et des serviettes pendent entre les lits superposés, une radiocassette joue de la musique indienne. Ouverts, des placards laissent entrevoir un semblant d'ordre dans le provisoire qui dure. Neuf lavabos de guingois, aux fonds brunâtres, servent pour tout l'étage. Pieds nus, un jeune Pakistanais lave sa chemise sur le carrelage. Dehors, trois jeunes Chinois patientent, les pieds dans la neige, devant une cabine téléphonique. Certains immigrés disent être là depuis six mois, d'autre plus, mais tous se plaignent des *« très mauvaises conditions de vie »* au centre de Pabradé.

Installé dans d'anciens baraquements de l'armée soviétique, à dix kilomètres de la frontière avec la Biélorussie, ce centre reçoit tous les étrangers arrêtés après avoir pénétré illégalement sur le territoire lituanien. Au total, 1885 depuis le 1er janvier 1997, dont 590 étaient encore détenus à Pabradé à la mi-décembre, selon la direction du centre. Un nombre relativement limité, mais qui ne cesse de croître.

Salim, trente-deux ans, raconte son périple : il a attendu deux mois en Jordanie, après son départ de Bagdad par la route, avant d'obtenir, pour 1 000 dollars, un billet d'avion à destination de Moscou, ainsi qu'un visa de tourisme. Au bout de quelques semaines passées dans un appartement de la capitale russe, il paie 4 000 dollars supplémentaires pour un faux passeport hongrois et un passage à l'Ouest. Le périple continue pour le jeune technicien irakien : voyage en train vers Minsk, où il attend trois mois sans travailler, puis départ en bus vers la frontière lituanienne en compagnie d'une vingtaine d'autres clandestins. La traversée par la forêt se fait de nuit avec un passeur local. Le lendemain matin, la petite troupe est surprise par des gardes-frontières, sans le passeur, qui s'est éclipsé entre-temps.

Selon une étude du centre, réalisée auprès de cent douze immigrés, 98 % d'entre eux sont entrés en Lituanie par la Biélorussie. Deux tiers ont d'abord transité par l'Ukraine et plus d'un tiers par la Russie. 60 % souhaitaient émigrer vers l'Allemagne, où ils auraient vécu dans un premier temps chez des parents ou des connaissances. Les Etats-Unis et la Scandinavie sont d'autres destinations rêvées. Le transit via la Lituanie est décidé par les trafiquants eux-mêmes. Ces derniers ont tendance à faire passer des groupes de clandestins de plus en plus nombreux (jusqu'à 100 personnes). Selon cette étude, le candidat type à l'émigration est un jeune homme au niveau d'éducation assez avancé, originaire de la classe moyenne et parlant une langue étrangère.

La filière balte de l'immigration clandestine vers l'« eldorado » occidental n'est pas récente. Les trafiquants l'utilisèrent dès l'éclatement de l'URSS, organisant des traversées de la mer Baltique à destination de la Suède et du Danemark. Cachés dans des conteneurs ou entassés sur des embarcations peu sûres, les candidats à l'émigration atteignirent par centaines la Scandinavie, qui dut les accueillir, faute d'accords prévoyant leur renvoi vers les pays baltes. Aujourd'hui, ce flux s'est tari. Les pays nordiques ont imposé à l'Estonie et à la Lettonie un net renforcement du contrôle à leurs frontières avec la Russie.

DEUX PLAQUES TOURNANTES

Les trafiquants se sont alors tournés vers la Lituanie, qui présente l'« avantage » d'avoir une frontière avec deux plaques tournantes de l'immigration clandestine, la Russie et la Biélorussie, ainsi qu'avec la Pologne, voie naturelle vers l'Allemagne et le reste de l'UE. *« Au début, nous n'avons peut-être pas été suffisamment actifs, mais récemment nous avons pris des mesures très concrètes pour lutter contre ce phénomène »*, estime Darius Degutis, en charge de la coopération avec les Quinze au ministère lituanien des affaires étrangères. La frontière orientale est contrôlée plus étroitement, avec un matériel de surveillance électronique français (un contrat de 5,8 millions de dollars) et des ordinateurs allemands. Les passeurs, dont trente-six ont été arrêtés cette année en Lituanie, encourent désormais des peines plus sévères : jusqu'à quinze ans de prison pour les récidivistes. La convention de Genève sur les réfugiés et une loi sur leur statut ont été adoptées. Pourtant, le dispositif reste imparfait, concède M. Degutis.

En attendant, la République balte doit s'occuper de ses immigrés. D'où l'ouverture, en janvier 1997, du camp de Pabradé, baptisé officiellement *« Centre d'enregistrement des étrangers »*. C'est là qu'en coopération avec plusieurs organismes de l'ONU, les autorités lituaniennes tentent d'identifier les arrivants et de déterminer s'ils ont quitté leur pays pour des motifs politiques ou économiques, explique l'un des six enquêteurs du centre, Renata Kulesh. Autant d'informations indispensables pour traiter les demandes d'asile politique (140) et organiser le retour au pays des autres. Mais les renseignements contradictoires ou incomplets fournis par les intéressés et le manque d'intérêt manifesté à leur égard par les autorités de leurs pays d'origine ralentissent le processus.

« Les délais sont trop longs, et le personnel est débordé », déplore Lyra Bysockiene, conseillère juridique de l'antenne du HCR à Vilnius. Selon elle, les droits de l'homme ne sont pas toujours respectés à l'intérieur du centre de Pabradé, entouré d'un grillage haut de 1,50 m et gardé par quelque 60 policiers non armés. Les occupants – 80 % d'hommes – se plaignent d'être bousculés et contraints par la force à effectuer des travaux d'entretien. Un Irakien est enfermé dans une cellule isolée depuis plusieurs semaines, suspecté de complicité avec les trafiquants. Les conditions sanitaires laissent à désirer. Un Indien est mort, ses maux intestinaux ayant été mal soignés, selon des détenus. Deux cas de tuberculose et un de syphilis ont été découverts. *« Nous n'avons pas d'eau chaude, sauf pour une douche deux fois par mois, et nous ne mangeons pas notre nourriture habituelle*, se plaint Mohammad Shaban, un Pakistanais de vingt-sept ans. *Nous passons la journée à penser à l'avenir. »* Quelque 420 d'entre eux ont été rapatriés volontairement depuis octobre, lors d'opérations aériennes financées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). *« Mais nous n'avons plus de crédits pour cette année »*, indique, à Helsinki, l'un de ses responsables régionaux, le Finlandais Vesa Vesander.

Il faudra donc que les immigrés bloqués en Lituanie fassent encore preuve de patience. *« Je ne pourrai jamais rester ici, je vais me suicider »*, affirme Ahmed, un étudiant irakien, quelques heures seulement après son arrivée à Pabradé, le 14 décembre. *« Tu verras, tu t'habitueras comme tout le monde »*, lui répond un vieux Somalien. Cela fait sept mois, lui, qu'il attend.

Benoît Peltier

Un nouveau bateau de clandestins intercepté en Italie

ROME
de notre correspondant

Comme il avait été annoncé par une source kurde non officielle, un autre bateau, la *Cometa* battant pavillon panaméen, a été intercepté, jeudi 1er janvier, en début d'après-midi, au large du cap d'Otrante, à l'extrême pointe orientale de l'Italie. Le navire était à la dérive après avoir été abandonné par son équipage, sans doute recueilli par des complices albanais. A son bord, trois cent quatre-vingt-six clandestins, parmi lesquels soixante-treize enfants et quarante-six femmes. La plupart sont kurdes, cent cinquante-huit en provenance de Turquie, cinquante-neuf d'Irak et douze d'Iran. Parmi ces réfugiés figurent également cent un Sri Lankais, vingt-deux Bengalis et vingt-deux Pakistanais.

Pour la plupart d'entre eux, le voyage a commencé il y a une dizaine de jours dans un port turc, peut-être Çanakkale, à l'entrée du détroit des Dardanelles. Les immigrants auraient été victimes de rançonnement en Albanie lors d'une escale à Saranda et auraient été abandonnés à plusieurs kilomètres des côtes italiennes, sans nourriture. *« Ils étaient très affamés*, a expliqué le docteur Franco Carrozzini. *Depuis deux jours, ils n'avaient rien à manger et, auparavant, ils s'étaient nourris seulement de lait et de biscottes. »* Leur condition sanitaire semble plutôt bonne : seules une dizaine de personnes ont été hospitalisées.

Il aura fallu cinq heures pour procéder à l'évacuation de ces rescapés pris en charge par les organisations caritatives de la région des Pouilles. Comme leur huit cent trente-cinq compagnons d'infortune débarqués dans la nuit du 26 au 27 décembre 1997 sur les côtes de Calabre, ces nouveaux réfugiés auront eux aussi la possibilité de demander l'asile politique en raison de la *« persécution et de la négation des droits fondamentaux »* dont ils sont victimes, comme l'a répété, jeudi, le ministre de l'intérieur, Giorgio Napolitano. Cette offre n'est pas du goût des autorités turques, qui, dans une note diffusée par le ministère des affaires étrangères, ont invité l'Italie à expulser les réfugiés en provenance de Turquie. *« Si les pays européens concèdent l'asile politique à ceux qui émigrent pour des raisons économiques, ils encourageront d'autres sur la même voie »*, a souligné Ankara, selon l'agence de presse Anadolu.

« TRAFIC ILLÉGAL ET CRIMINEL »

Le ministre de l'intérieur s'est refusé à polémiquer avec le gouvernement turc et a souligné que *« c'est le devoir inéluctable de tous les pays de la zone Schengen de s'opposer à ce trafic illégal et criminel »*. L'Autriche a annoncé qu'elle fermait ses frontières. Karl Schloegl, ministre de l'intérieur, a accusé son voisin de *« se décharger du problème sur les autres »*. L'Italie et l'Autriche doivent entrer dans l'espace Schengen à partir du 1er avril, à l'issue d'une période probatoire. Mais le gouvernement italien souhaite ne pas avoir à affronter seul l'exode des *« boat people »* kurdes, estimant que ce problème est du ressort européen et que les autres Etats ne peuvent pas s'en laver les mains sous prétexte que les bateaux arrivent sur les côtes italiennes.

Le réservoir de réfugiés que constituent les zones kurdes, principalement en Turquie et en Irak, est immense et le flot des candidats à l'eldorado européen n'est pas près de se tarir. De diverses sources, on annonce déjà que d'autres bateaux sont prêts à appareiller de plusieurs ports turcs. Le gouvernement de Romano Prodi doit être vigilant sur tous les fronts. Cinquante clandestins tunisiens et marocains ont débarqué au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre sur l'île de Lampedusa, entre la Sicile et la Tunisie. Ils furent déjà environ mille trois cents cette année à tenter l'aventure.

Michel Bôle-Richard

La police aurait pu éviter le massacre d'Indiens du Chiapas

Les manifestations de protestation se sont multipliées au Mexique

La présidente de la Commission nationale des droits de l'homme du Mexique a mis en cause la *« négligence »* des responsables de la police du Chiapas, qui aurait pu empêcher le massacre de quarante-cinq Indiens dans le village d'Acteal, il y a une semaine. Les manifestations de protestation se multiplient dans le pays.

MEXICO
de notre correspondant

La présidente de la Commission nationale des droits de l'homme du Mexique (CNDH, gouvernementale), Mireille Rocatti, a affirmé, jeudi 1er janvier, que la police de l'Etat du Chiapas n'était pas intervenue, malgré les informations dont elle disposait, pour empêcher le massacre, il y a une semaine, de quarante-cinq Indiens tzotzils, pour la plupart des femmes et des enfants, dans le village d'Acteal.

« Le directeur de la sécurité publique, José Gamboa, a précisé la présidente de la Commission, *pourrait être accusé de négligence et de non-assistance à personnes en danger. »* Selon Mme Rocatti, les responsables de la police ont su *« dès 10 h 30 »*, le 22 décembre 1997 – soit au tout début de la tuerie qui, selon les survivants, aurait duré entre quatre et cinq heures –, qu'il se passait *« quelque chose d'illégal à Acteal »*. Pourtant, *« à 13 h 05 »*, le chef du détachement de la zone a envoyé à ses supérieurs un rapport affirmant qu'il n'y avait *« rien à signaler »*.

La présidente de la Commision nationale des droits de l'homme a estimé, en revanche, que le gouvernement fédéral et, plus particulièrement, le ministre de l'intérieur, Emilio Chuayffet, dont l'opposition demande la démission, n'avaient aucune responsabilité dans la tragédie dans la mesure où ils avaient demandé aux autorités du Chiapas, trois semaines plus tôt, de prendre *« les mesures nécessaires pour garantir la sécurité »* des milliers de paysans indigènes qui avaient fui les affrontements entre partisans et adversaires de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) dans la région des hautes terres dominant la ville de San Cristobal de Las Casas.

Mme Rocatti a également démenti l'existence d'organisations *« paramilitaires »* qui, selon l'EZLN, mèneraient une *« sale guerre »* contre sa base sociale, et seraient dirigées secrètement par les autorités. *« Nous n'avons aucune preuve de leur existence*, a-t-elle expliqué. *Il s'agit en fait de groupes de civils qui ont pu s'armer grâce au trafic d'armes dans la région. »* Les quarante-six Tzotzils arrêtés pour leur participation au massacre des sympathisants zapatistes d'Acteal auraient voulu venger l'assassinat de paysans antizapatistes, selon les résultats provisoires de l'enquête menée par le procureur général de la République, Jorge Madrazo. Les déclarations de la présidente de la Commission nationale des droits de l'homme sont intervenues alors que diverses manifestations ont eu lieu au Mexique, le 1er janvier, pour protester contre la tuerie d'Acteal et dénoncer la version officielle des événements.

« VOLONTÉ DE GUERRE »

Au cri de *« Gouvernement assassin ! »*, plusieurs milliers de Mexicains ont défilé dans les rues de la capitale et à San Cristobal de Las Casas, au Chiapas. La veille, l'EZLN avait célébré *« tristement »* le quatrième anniversaire du soulèvement indigène en l'absence de son principal dirigeant, le « sous-commandant » Marcos, qui a dénoncé, dans un communiqué, *« la volonté de guerre du gouvernement fédéral »* et son intention d'*« anéantir les indigènes »* du Chiapas.

Le « sous-commandant » Marcos n'a, par ailleurs, pas répondu à la proposition des autorités qui avaient offert, quelques jours plus tôt, de reprendre le dialogue interrompu depuis seize mois à la suite d'un différend portant sur l'interprétation des accords signés en février 1996 en matière d'autonomie administrative pour les Indiens.

Dans le cadre de la contre-offensive lancée par le gouvernement pour faire porter la responsabilité de la violence à l'EZLN, le ministère de la défense a annoncé, jeudi 1er janvier, la découverte d'une cache d'armes attribuée à la guérilla zapatiste. Une patrouille militaire a en effet mis la main sur un lot de fusils de guerre et d'explosifs cachés dans la commune d'Altamirano, sur les marges de la forêt Lacandone, où le « sous-commandant » Marcos a établi son quartier général.

Si les autorités parviennent à prouver qu'il s'agit de matériel récemment acquis par l'EZLN, elles auront la possibilité de mettre en difficulté le chef de la guérilla. Dans son dernier communiqué, le « sous-commandant » avait en effet affirmé que l'EZLN avait choisi le dialogue et *« ne recevait plus d'armes depuis près de quatre ans*, [préférant] *utiliser ses maigres ressources pour mener une action pacifique et alléger la misère des communautés indigènes »*.

Bertrand de la Grange

La loi sur le catalan attise les polémiques en Espagne

MADRID
correspondance

La nouvelle loi sur le catalan, adoptée le 30 décembre 1997 par le Parlement de la Généralité de Catalogne par 102 voix contre 25 et une abstention, a provoqué un nouvel affrontement entre le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar et ses alliés, les nationalistes catalans. Cette passe d'armes entre le gouvernement espagnol et la formation catalane Convergència i Unio (CiU), après le pacte signé en 1996 qui permet à José Maria Aznar de disposer de la majorité parlementaire, intervient à quelques jours de la rencontre que doivent tenir le chef de l'exécutif espagnol et le président catalan, Jordi Pujol.

Certains responsables politiques catalans estiment qu'une rupture n'est pas impossible, alors que Jordi Pujol dresse un bilan somme toute positif de l'action du gouvernement espagnol durant l'année écoulée. Mais la loi sur la *« politique linguistique »* adoptée par le Parlement catalan, réformant la loi de 1983, a attisé la polémique et les spéculations sur une alliance qui emprunte souvent au mouvement du Yo-Yo. Les députés catalans du PP et les républicains indépendantistes d'Esquerra republicana de Catalunya ont voté contre la loi : les premiers ont jugé le texte trop radical, les seconds ont estimé qu'il était trop modéré.

La nouvelle loi étend l'usage de la langue catalane – parlée aujourd'hui par 80 % de la population en Catalogne – à l'administration, aux entreprises et aux commerces, mais aussi à l'audiovisuel et au cinéma. La politique dite d'*« immersion linguistique »* commence dès l'école primaire, rappelle le texte, et le catalan devient obligatoire dans la fonction publique, de même que dans les entreprises. L'étiquetage des produits doit aussi être effectué en catalan et, selon la marchandise, en *« castillan »* ou une autre langue de l'Union européenne. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

Le texte, qui a suscité d'âpres discussions entre les formations politiques, a été assoupli ces derniers mois pour recevoir l'appui des socialistes et pouvoir ainsi être adopté par 80 % des députés catalans. La clause la plus controversée annonçait des sanctions contre les commerçants n'utilisant pas le catalan. Finalement, la loi ne prévoit pas de sanctionner les citoyens mais uniquement les entreprises et les fonctionnaires. La moitié de la production audiovisuelle devrait d'autre part être réalisée en catalan et 25 % des chansons diffusées par les radios seront catalanes. Des quotas doivent être fixés pour le cinéma.

NÉGOCIATION PERMANENTE

Cette loi *« est contraire à l'esprit de liberté et du commerce qui doit exister dans une communauté bilingue »*, a déclaré Francisco Alvarez Cascos, vice-président du gouvernement espagnol. Ces propos ont suscité une réaction immédiate du leader catalan Jordi Pujol, qualifiant les déclarations de ce chef de file du PP de *« téméraires et malheureuses »* et lui conseillant d'être à l'avenir *« plus discret »*.

Les nationalistes catalans aiment rappeler que leur appui à la formation politique de José Maria Aznar n'est pas inconditionnel mais doit être le fruit d'une négociation permanente, et les avertissements se sont multipliés ces dernières semaines. Convergència democratica de Catalunya (CDC), l'une des composantes de la coalition nationaliste catalane, paraît divisée sur le soutien au PP. *« Les urnes pénaliseront Convergència i Unio si celle-ci provoque des élections anticipées »*, a averti le président du PP de Catalogne, expliquant que la convocation d'élections deux ans avant la fin de la législature mettrait en danger la reprise économique.

Mireille Lemaresquier

Les rebelles hutus mènent un raid meurtrier au Burundi

BUJUMBURA. Entre 1 000 et 2 000 rebelles hutus ont lancé, jeudi 1er janvier, une attaque sanglante et sans précédent contre un camp militaire et un bourg situés près de l'aéroport international de Bujumbura. Selon le colonel Jean-Bosco Daradangwe, chef des forces de sécurité burundaises, 150 personnes au moins ont été tuées et d'autres grièvement blessées, y compris des soldats. Le nombre des victimes pourrait être encore plus important car l'armée, qui pourchasse les assaillants, n'est pas encore en mesure d'établir un bilan définitif.

Le colonel Daradangwe a souligné que l'attaque hutue avait été *« bien coordonnée »*, *« la plus importante »* à ce jour des rebelles burundais, qui, selon lui, ont reçu pour l'occasion le renfort de leurs frères d'armes du Rwanda et de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Le colonel Daradangwe affirme détenir des informations selon lesquelles une autre colonne de rebelles hutus se dirigerait sur le Burundi à partir de l'est du Congo. – *(Reuters.)*

Le président Moi paraît assuré d'être réélu au Kenya

NAIROBI. Le président sortant Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, paraissait, vendredi 2 janvier, assuré d'être réélu pour un mandat de cinq ans, après le dépouillement des bulletins de vote de 170 circonscriptions sur 210. Selon des résultats diffusés par la chaine de télévision privée KTN, M. Moi bénéficiait de plus de 350 000 voix d'avance sur son principal adversaire, Mwai Kibaki, le chef du Parti démocrate (DP), et avait déjà obtenu au moins 25 % des voix dans 6 des 8 provinces. Au Kenya, le président est élu à la majorité simple, mais il doit obtenir 25 % des voix dans au moins 5 provinces.

Le parti du président Moi, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), pourrait en revanche perdre la majorité absolue au Parlement, devant ainsi convaincre un autre parti de participer à un gouvernement de coalition. – *(AFP.)*

Chamil Bassaev est nommé à la tête du gouvernement tchétchène

MOSCOU. Le gouvernement de Tchétchénie a présenté sa démission, jeudi 1er janvier, et le chef de guerre le plus redouté de Moscou, Chamil Bassaev, a été chargé par le président Aslan Maskhadov de former le nouveau cabinet. Le président Maskhadov occupait jusque-là le poste de premier ministre. Le nouveau gouvernement devra être présenté d'ici au 10 janvier, a annoncé le premier vice-premier ministre, Movladi Oudougov. *« Le gouvernement actuel est dissous car il ne répond pas à la situation existante qui fait que l'Etat tchétchène se trouve de fait en situation de blocus économique et militaro-politique »*, a indiqué M. Oudougov. M. Maskhadov aurait récemment reproché à son gouvernement des abus de pouvoir dans le secteur pétrolier et la situation criminelle liée à la multiplication des enlèvements. Influent au sein de la direction tchétchène, Chamil Bassaev est connu pour avoir mené, en 1995, une prise d'otages dans la ville russe de Boudennovsk qui avait fait 100 morts. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHES

■ **NIGER : la police a arrêté un commando** chargé d'*« éliminer physiquement »* le président Ibrahim Baré Maïnassara et des hautes personnalités du pays *« à la demande des partis d'opposition »*, a annoncé, jeudi 1er janvier, la télévision nationale. Trois Nigériens et un Burkinabais, présentés comme coordonnateurs du commando, sont passés aux aveux devant les caméras. Ils ont accusé l'ancien premier ministre Hama Amadou d'être le *« cerveau du complot »* et ont révélé qu'une section d'assaillants devait entrer en action dès jeudi. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : le président Idriss Déby a procédé**, jeudi 1er janvier, à un remaniement ministériel, deux mois après le renvoi de trois ministres accusés par le président d'*« absentéisme chronique »*. Le premier ministre, Nassour Ouado, reste en fonctions, mais 11 nouvelles personnalités font leur entrée dans le gouvernement et 5 changent de portefeuille. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : une vingtaine de tombes du cimetière juif de Ciudadela**, à l'ouest de Buenos Aires, ont été profanées, jeudi 1er janvier, a annoncé la délégation des associations israélites d'Argentine (DAIA), qui évoque les *« problèmes liés à la restructuration de la police à Buenos Aires »*. – *(AFP.)*



En six semaines, l'industrie du tourisme en Egypte a perdu plus de 2 milliards de francs

Certains experts estiment que le massacre du 17 novembre aura pour conséquence de geler la croissance en 1998

L'industrie du tourisme en Egypte, premier pourvoyeur de devises du pays, ne s'est toujours pas remise de l'attentat qui a coûté la vie à cinquante-huit touristes et dix Egyptiens, le 17 novembre, à Louxor. Les pertes sont déjà évaluées à 2 milliards de francs. Les prévisions les plus optimistes tablent sur une reprise à Pâques et les plus pessimistes à Noël. Malgré les mesures de sécurité très fermes prises par les autorités, la ville de Louxor demeure quasi déserte et ses habitants vouent aux gémonies les extrémistes islamistes.

LOUXOR (Haute-Egypte)
de notre envoyé spécial

Depuis l'attentat qui a coûté la vie à cinquante-huit touristes et dix Egyptiens, le 17 novembre, à Louxor, l'industrie du tourisme en Egypte a perdu plus de 2 milliards de francs, estiment les experts. Ces pertes vont aller croissant, puisque les estimations les plus optimistes ne prévoient un début de reprise qu'à Pâques. La plupart des experts ne s'attendent toutefois pas à une reprise avant Noël.

C'est un coup très dur pour une industrie qui, avec ses 20 milliards de francs de recettes en 1996, était devenue la première source de devises étrangères du pays, avant les virements des expatriés, les exportations, le pétrole et les droits de passage du canal de Suez. Pis : le tourisme était devenu la locomotive de la reprise économique, qui faisait de l'Egypte un élève modèle du Fonds monétaire international (FMI).

La crise de cette industrie risque donc d'affecter le produit intérieur brut. *« De manière très marginale »*, minimise-t-on au ministère de l'économie, mais les milieux d'affaires sont moins optimistes. Certains experts estiment que le massacre de Louxor aura pour conséquence de geler la croissance en 1998 – elle était de plus de 5 % en 1997. Les plus pessimistes vont jusqu'à prédire une chute de la croissance de plus de 1 %.

RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES

Ce discours passe bien au-dessus de la tête de tous les tâcherons d'une industrie qui, directement ou indirectement, emploie trois millions de personnes. Pour un chauffeur de car touristique, dont le salaire est de 600 francs, mais dont le revenu réel était de 4 000 francs, la perte est immense. Cela va se répercuter sur l'ouvrier de l'usine de montage des bus climatisés, ceux de la fabrique d'équipements électroménagers ou de moquette, en passant par les commerçants et jusqu'aux petits vendeurs de cigarettes. Pour les patrons des compagnies touristiques, la peur ne vient pas tant du manque à gagner que des traites à payer. Salaires et surtout intérêts bancaires sont un casse-tête pour des sociétés qui commençaient à peine à faire des bénéfices, après des années de vaches maigres. Beaucoup de banques rechignent à appliquer les *« instructions »* du gouvernement demandant le rééchelonnement des dettes et exigent désormais des *« ordres »*.

Les hôtels sont dans la même situation. A Louxor le taux de remplissage, qui était de 70 % jusqu'au 17 novembre, est tombé à 17 % en décembre. Or près de la moitié des chambres doivent être occupées pour que l'hôtel couvre ses frais. Ce taux ne sera réalisable que dans un an, si aucun incident n'a lieu entre-temps.

Les hommes d'affaires, dont un grand nombre ont investi dans le tourisme, ont commencé à donner de la voix. *« Nous payons les pots cassés à cause des erreurs du gouvernement. Il serait donc temps que celui-ci nous associe à la prise de décision »*, entend-on de plus en plus dans ces milieux. Mais les hommes d'affaires ne sont pas encore disposés à entrer dans l'opposition.

A. B.

Louxor continue de payer le prix de l'attentat commis par les extrémistes islamistes

LOUXOR (Haute-Egypte)
de notre envoyé spécial

« Pour 10 francs, je vous emmène au bout du monde ! » Malgré cette offre alléchante, le cocher de la calèche 115, à l'instar de toute la ville de Louxor, ne parvient pas à convaincre les touristes. *« Thèbes aux cent portes »* rappelle ces villes de l'Ouest américain désertées par les prospecteurs, une fois le filon d'or tari.

REPORTAGE

Dans cette vieille ville, on n'a jamais vendu autant de somnifères et d'antidépresseurs

Cet aspect « ville fantôme » se ressent dès l'arrivée à l'aéroport. Le parking ne croule pas sous les cars touristiques bigarrés et les chauffeurs de taxi ne se précipitent pas pour proposer leurs services. A Louxor, une bonne partie des boutiques sont fermées et la circulation est beaucoup trop fluide. Il y a un an, en cette période de vacances de fin d'année, Louxor était paralysée par les bouchons où s'entremêlaient les gros cars climatisés, les taxis, les calèches, les bicyclettes et les touristes assaillis de vendeurs. Le touriste imprévoyant qui n'avait pas réservé une des dix mille chambres d'hôtel ou cabines de bateau de croisière finissait au poste de la police touristique, qui le logeait dans un dortoir.

LES « PIRES ENNEMIS DE L'ISLAM »

Mais, en ce 1er janvier, il y avait à peine un peu plus de mille touristes à Louxor. Les extrémistes de la Djamaa islamiya ont frappé. Tout est ruine et deuil. Les Louxoriens sont prostrés, quand ils ne sont pas carrément effondrés. A la pharmacie La Confiance, dans la vieille ville, on n'a jamais vendu autant d'antidépresseurs, de somnifères et de médicaments pour le cœur. Dans cette ville de cent vingt mille habitants, dont les trois quarts vivent directement ou indirectement du tourisme, le massacre de cinquante-huit touristes le 17 novembre est perçu comme une catastrophe nationale, que l'on compare à la défaite de 1967, quand Israël avait occupé le Sinaï et ses puits de pétrole.

« Ces chiens – qu'Allah les rôtisse en enfer ! – nous ont déshonorés », répètent les habitants de Louxor quand ils parlent des extrémistes musulmans, *« qui sont en réalité*, disent-ils, *les pires ennemis de l'islam »*. Les Louxoriens se sentent indirectement responsables de la mort d'*« hôtes qui* [leur] *avaient fait confiance »*. Et puis il y a l'aspect financier.

Des milliers de travailleurs à l'essai ou saisonniers du secteur hôtelier sont déjà au chômage. Avec un taux de remplissage de moins de 20 % en décembre, au lieu des 95 % prévus dans les cinq-étoiles – la situation est pire au bas de l'échelle –, les hôtels ont dégraissé. Mais c'est loin d'être fini. Un hôtel comme l'Isis, qui n'avait loué le 31 décembre que vingt-trois de ses cinq cent dix-sept chambres, avait encore dix employés par client.

Même les salariés qui ne peuvent pas être licenciés conformément aux dispositions de la loi du travail ont vu leur revenu baisser de moitié, faute des 12 % de service et des pourboires. Pour arrêter cette hémorragie, les autorités ont décrété trois mois de grâce pour les impôts locaux et les prestations d'électricité et d'eau, en contrepartie d'une réduction des licenciements. On a même invité les banques à procéder à un rééchelonnement des dettes. Mais les directeurs d'hôtel restent sceptiques. La crise durera bien plus que trois mois.

Les plus affectés sont les petits et les sans-grade. Ceux qui ont acheté un minibus ou un taxi à crédit vendent les bijoux de leurs épouses pour payer les traites mensuelles. Les conducteurs de calèche sont plus préoccupés à trouver l'argent pour nourrir le cheval que leur famille. Tous les vendeurs de statuettes, de papyrus, de cartes postales et autres souvenirs, qui vivaient au jour le jour, sont menacés par la misère. Ce ne sont pas les sept touristes qu'il y avait à 14 heures au temple de Hatshepsout, lieu du drame de novembre, qui les feront vivre.

BARRAGES DE SÉCURITÉ

Le général Salmi Sélim, un ancien de l'infanterie, nommé gouverneur de Louxor au lendemain du massacre, admet que *« venir en aide à cette catégorie sera difficile »*. *« Tout ce que nous pouvons faire, au stade actuel, ce sont des dons en nature, notamment au niveau alimentaire »*, explique-t-il dans son bureau, assailli de déposeurs de requêtes et de demandeurs d'aide.

En association avec le Fonds social pour le développement, le gouvernorat propose des projets non touristiques, *« car il ne faut plus mettre tous ses œufs dans le même panier »*, précise le général. Il s'agit notamment de prêts à taux préférentiels pour la création de petits projets, comme la bonification de terres (3 hectares pour chaque jeune) ou l'engraissement de veaux.

A la question sensible de la sécurité, l'ancien militaire refuse d'entrer dans les détails, mais indique que *« l'on a mis de l'ordre et que la négligence n'est plus tolérée »*. Une manière discrète d'évoquer la purge subie par les services de sécurité. Ces derniers ont reçu d'importants renforts, tant quantitativement que qualitativement.

A l'entrée de chaque site touristique, il y a maintenant un barrage. Les plus importants sont tenus par un colonel de police. Les hommes, des professionnels et non plus des conscrits de la police, portent tous des gilets pare-balles en Kevlar et disposent de 4x4 Toyota. Au milieu des tombes, des « ouvriers », aux mains trop propres, scrutent les visiteurs. Des membres de la brigade antiterroriste, munis de mitraillettes à viseur laser dignes de *La Guerre des étoiles*, ont été disséminés aux endroits stratégiques.

Pas de militaires en vue. Leur mission consiste à patrouiller dans le désert, bien en amont des sites de la nécropole thébaine, notamment en hélicoptère, munis de matériel de vision nocturne. De quoi donner raison à cet Italien qui affirmait en riant : *« Impossible d'être plus en sécurité. Surtout pas chez moi, à Naples. »* Il n'est pas le seul à le penser, puisque les touristes américains, pourtant réputés pour leur méfiance extrême, arrivent juste après les Français, les Allemands et les Italiens. Le massacre de leurs compatriotes n'a pas empêché des Suisses et des Japonais de venir se dorer au soleil de Louxor.

Alexandre Buccianti

En Syrie, le « pèlerinage des pauvres » à la mosquée Sayida-Zaynab

DAMAS
de notre envoyé spécial

Les mains caressent et les bouches embrassent les grilles d'argent qui enserrent le tombeau. Hommes et femmes séparés, les pèlerins se pressent dans la mosquée illuminée qui abrite, selon la légende, la dépouille de Sayida Zaynab, la petite-fille du Prophète. En majorité chiites, ils viennent du Liban, du Golfe, du Pakistan, de l'Afghanistan, mais aussi et surtout d'Iran. Le pèlerinage *« des pauvres »*, par comparaison avec celui de La Mecque, draine chaque année des dizaines de milliers de fidèles dans la banlieue de Damas. Autour de la bourgade initiale, une véritable ville éponyme se construit, dont la population a centuplé en trente ans.

La mosquée, rénovée dans les années 50 et dont les minarets recouverts de mosaïques tranchent avec leurs voisins damascènes, à quelques kilomètres d'ici, jouxte des boutiques violemment éclairées où les appareils audiovisuels côtoient des dessous féminins assez peu austères et des portraits peints du Guide iranien de la révolution, Ali Khamenei. *« Il y a de plus de plus de gens »*, confirme Saëb Nahas, l'homme d'affaires chiite syrien qui a lancé un projet de complexe touristique ambitieux autour du tombeau de la sainte.

Saëb Nahas, qui compte parmi les plus importants entrepreneurs du pays, exploite déjà la compagnie Transtour, laquelle dispose du monopole du transport des pèlerins sur le site, et la boutique de détaxe qui a été ouverte près de la mosquée. La plaquette luxueuse, dédicacée au président Hafez El Assad et qui rassemble les activités de son groupe, donne le détail d'un projet qui égrène hôtels quatre étoiles, centres d'affaires et espaces verts.

ÉQUILIBRE

Le régime syrien, naturellement sourcilleux vis-à-vis de l'étranger, couve littéralement Sayida-Zaynab de ses attentions. Pour les Syriens, il est vrai, l'enjeu n'est pas négligeable. La solidité de l'axe Damas-Téhéran joue en sa faveur. Le président Hafez El-Assad, réputé pour la rareté de ses déplacements, s'est rendu à deux reprises à Téhéran au cours de ces six derniers mois. Dès avant la révolution islamique de 1979, du temps du chah, l'Iran a manifesté le désir de contrôler les centres chiites au-delà de ses frontières. Cette volonté a été bien entendu renforcée par l'arrivée au pouvoir des mollahs, qui ont favorisé les pèlerinages dans la banlieue de Damas.

Pour les Syriens, la ferveur suscitée par un lieu saint chiite s'intègre parfaitement dans le jeu d'équilibre subtil des communautés religieuses sur lequel le président El Assad, alaouite, a basé en partie son pouvoir. En Syrie, les chiites sont largement minoritaires, même si leur sort est nettement plus enviable que celui de leurs coreligionnaires dans certains Etats du Golfe, ou a fortiori en Irak. Damas et Téhéran espèrent également tirer profit de la chape de plomb qui s'est abattue sur l'Irak et qui pénalise les autres lieux saints chiites, autrement plus prestigieux, que sont Kerbala et Najaf.

L'effort est mis à présent sur le développement des écoles religieuses, comme le décrit un article rédigé par Sabrina Mervin dans les *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* (*Cemoti*). Plus de mille étudiants se presseraient aujourd'hui dans neuf établissements. Mais la concurrence est rude. *« Sayida-Zaynab représente quelque chose d'important, mais elle ne remplacera jamais Najaf »*, pronostique un journaliste libanais.

Gilles Paris

En Israël, le ministre des affaires étrangères menace de démissionner

TEL-AVIV
de notre correspondant

Le ministre des affaires étrangères israélien, David Lévy, a annoncé jeudi 1er janvier, lors d'une conférence de presse, qu'il comptait, avec les autres députés de son parti le Guesher, voter contre le projet de budget, lorsque celui-ci sera soumis à la Knesset, et présenter dans la foulée sa démission du gouvernement.

Agitant une lettre signée en juillet 1997 par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, dans laquelle ce dernier s'engageait à prendre une série de mesures en faveur des couches sociales les plus défavorisées que représente le Guesher, M. Lévy a expliqué son intention de démissionner par ce qu'il a appelé le caractère *« antisocial »* du projet de budget, qui n'inclut aucune de ces promesses.

« J'ai du mal à trouver une expression pour décrire l'insensibilité du gouvernement aux couches en difficulté, aux habitants des villes en développement et des quartiers », a déclaré M. Lévy. *« Au vu des millions* [de shekels] *qui ont été dilapidés et des menaces que j'entends contre le processus de paix de la part de membres du gouvernement*, a-t-il ajouté, *je pense que celui-ci est embarqué dans un vol vers nulle part. »*

UN NAVIRE EN PERDITION

En Israël, les vols pour nulle part existent bel et bien. Proposées au départ de l'aéroport international Ben-Gourion par la compagnie nationale El Al, ce sont d'étranges excursions de deux heures et demie au-dessus de la Méditerranée, sans destination, avec repas et vente en détaxe, et retour au point de départ.

Dans l'émission télévisée satirique « Hartsoufim », la marionnette représentant M. Lévy était cette semaine un oiseau jaillissant d'un coucou entre deux sketches pour crier *« Je démissionne, je démissionne »*. M. Lévy a trop souvent crié au loup pour que ses menaces soient automatiquement prises au sérieux. Techniquement, son éventuelle démission n'entraînerait d'ailleurs pas nécessairement la chute du gouvernement.

Lors de négociations fiévreuses, les autres composantes de la coalition nationale-religieuse avaient marchandé ces derniers jours leur soutien au budget, obtenant de l'argent, qui pour construire des routes d'accès aux colonies de Cisjordanie, qui pour de nouveaux logements dans ces colonies, qui pour ses écoles talmudiques, pour un montant global estimé à 1,8 milliard de shekels (environ 3 milliards de francs). Alors que M. Nétanyahou espérait parvenir à faire adopter la mouture finale du budget avant le shabbat, la menace de M. Lévy a entraîné un report à lundi.

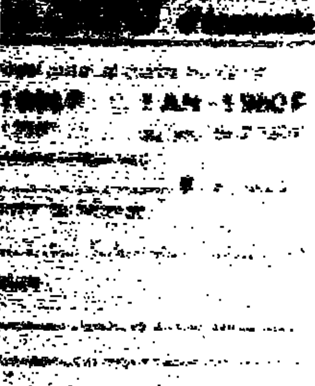
Israël va donc passer au moins les cinq premiers jours de 1998 sans budget. M. Lévy a-t-il simplement fait monter les enchères pour obtenir à l'arraché des lignes budgétaires qu'il pourra faire valoir auprès de ses électeurs ? Ou a-t-il engagé un processus qui, compte tenu de la situation délétère de la coalition, va hâter son effondrement et l'organisation d'élections anticipées ? Les commentateurs israéliens, pourtant habitués aux frasques de l'intéressé, n'écartent pas d'emblée dans leurs analyses la seconde option.

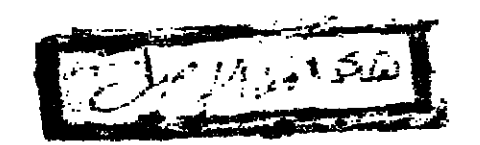
Le ministre des finances, Yaacov Neeman, a continué d'affirmer qu'en dépit des sommes promises par le premier ministre, *« le cadre du budget ne sera pas dépassé. Il n'y aura pas de nouveaux impôts »*, a-t-il ajouté. Si pour obtenir de M. Lévy qu'il reste à bord, le premier ministre engage plusieurs centaines de millions de shekels supplémentaires, M. Neeman devrait logiquement démissionner. Pour le gouvernement Nétanyahou, qui ressemble à un navire en perdition permanente, ce serait là, somme toute, une avarie mineure. – *(Intérim.)*

Égypte

En Israël le ministre des affaires étrangères menace de démissionner

islamistes





PLAN Le conseil des ministres du vendredi 2 janvier devait nommer Jean-Michel Charpin commissaire au Plan, en remplacement de Henri Guaino. *Celui-ci*, proche de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, joua un rôle essentiel dans la campagne *présidentielle de Jacques Chirac*, en 1995, en développant la thématique de la *« fracture sociale »*. ● LE GOUVERNEMENT souhaitait depuis longtemps le départ de M. Guaino, estimant que *le Commissariat général* du Plan, sous sa houlette, était entré dans une situation de paralysie. Après *s'être* opposé à cette éviction, le chef de l'Etat a finalement donné son accord. ● *DANS UN ENTRETIEN* au *Monde*, M. Guaino voit dans cette mesure *« une nouvelle manifestation du triomphe de la pensée unique »*. Observant que la décision *a eu le « consentement »* de l'Elysée, il critique implicitement le chef de l'Etat.

Le théoricien de la « fracture sociale » limogé par le conseil des ministres

Proche de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, Henri Guaino a été démis de ses fonctions de commissaire au Plan, malgré le soutien que lui avaient apporté diverses personnalités de gauche. Il est remplacé par un économiste proche du Parti socialiste, Jean-Michel Charpin

DEPUIS plusieurs semaines, la décision était attendue ; elle devait être formalisée au *cours du conseil* des ministres du vendredi 2 janvier : *à la* demande du gouvernement et avec l'accord du chef de l'Etat, il a été mis mis fin aux fonctions du commissaire au Plan, Henri Guaino, et un successeur lui *a été trouvé* en la personne de Jean-Michel Charpin.

L'arrivée de M. Charpin ne constitue pas une surprise. Economiste à la BNP, ne cachant pas ses sympathies *pour le PS, il a durant* plusieurs années travaillé pour des gouvernements de gauche. Il a, en particulier, été directeur du cabinet du secrétaire d'Etat au Plan (1983-1984), *puis du secrétaire* d'Etat chargé de la fonction publique, Jean Le Garrec. L'éviction de M. Guaino était, elle aussi, prévue, mais elle a pris beaucoup plus de temps que le gouvernement *ne le souhaitait. La raison en tient à la* personnalité du commissaire sortant.

Personnage atypique dans la haute administration française, il est sorti de l'ombre à la veille de l'élection présidentielle de 1995, *lorsque Franck Borotra, le patron* RPR des Yvelines – proche de Charles Pasqua et de Philippe Séguin –, l'a présenté à Jacques Chirac. Il a séduit le candidat, que tous les sondages donnaient alors perdant, et à inspiré une grande *partie des thématiques de sa* campagne, celles qui avaient des accents quasiment de gauche – notamment la bataille contre la *« fracture sociale »*.

C'est pour le remercier et pour faire plaisir à M. Séguin que M. Chirac, au lendemain de sa victoire, a fait nommer M. Guaino au Plan, contre l'avis d'Alain Juppé, *alors premier ministre.*

On aurait donc pu penser que le commissaire au Plan, compte tenu de sa personnalité, parvienne à travailler avec le gouvernement de gauche. Mais ce ne fut pas le cas. Très vite, l'Hôtel Matignon a laissé entendre que le commissariat, *sous la houlette de M. Guaino*, était en déshérence (*Le Monde* du 4 octobre) et a suggéré que *l'arrivée d'un nouveau commissaire* s'imposait, non pas pour remettre la maison au pas, mais tout simplement pour qu'elle fonctionne normalement. De son côté, le *commissaire a fait valoir que si le* Plan était effectivement paralysé, c'était d'abord *du fait* du gouvernement, qui ne lui confiait pas de mission et qui refusait de procéder *aux nominations internes.*

Dans un climat détestable, il était donc devenu prévisible que le commissaire finisse par être évincé. Mais, en période de cohabitation, il faut l'accord du chef de l'Etat. Or, celui-ci a tardé à donner son assentiment. *De longues* tractations ont eu lieu pour offrir un point de chute à l'intéressé. On lui a d'abord proposé un poste de conseiller commercial, qu'il a refusé. *Puis, on lui a proposé une mission* d'un an pour faire un rapport sur les relations entre l'Europe et les pays méditerranéens, avec maintien de son salaire, offre qu'il *a également rejetée.*

Dans l'intervalle, toutefois, une campagne a eu le temps de s'organiser en défense de M. Guaino. Une campagne elle aussi atypique puisque de nombreuses voix émanant de la gauche ou du mouvement syndical ont *apporté leur soutien à cet expert nommé par la* droite : le Mouvement des citoyens a ainsi pris position pour M. Guaino, tout comme le socialiste Julien Dray, les essayistes Régis Debray et Emmanuel Todd, le communiste Paul Boccara, le patron de *FO*, *Marc Blondel*, ou encore celui de la CFTC, Alain Deleu...

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on se refusait, vendredi, à *évoquer l'affaire. Il est clair, cependant*, que l'Elysée estime dans cette affaire avoir fait son devoir moral en exigeant du gouvernement un point de chute honorable pour *l'expert évincé. Pour un poste* à la discrétion du gouvernement, *l'Elysée*, dit-on, ne pouvait guère faire plus et endosser la responsabilité d'une paralysie durable de l'appareil administratif.

L. M.

Le parcours d'un « anti-maastrichtien »

Agé de 40 ans, Henri Guaino, qui est économiste de formation, a été chargé de cours à l'Ecole normale supérieure, puis maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris. Conseiller de Philippe Séguin, quand celui-ci mène campagne contre la ratification du traité de Maastricht, il devient ensuite conseiller de Charles Pasqua, alors ministre de *l'intérieur* et de l'aménagement du territoire.

Participant à la rédaction de plusieurs discours importants du candidat Jacques Chirac, lors de la campagne présidentielle de 1995 – certains, au RPR, l'avaient affublé du sobriquet de *« nègre nocif »* –, *il a été nommé commissaire au Plan le 31 août 1995.*

Henri Guaino, ancien commissaire au Plan

« Mon éviction est une nouvelle manifestation du triomphe de la pensée unique »

« Le conseil des ministres de ce vendredi 2 janvier devait mettre fin à vos fonctions. Que devenez-vous ?

– Dans un premier temps, le gouvernement m'a fait deux propositions qui étaient inacceptables. En réalité, c'est un limogeage pur et simple.

– Vous avez l'air de contester au premier ministre le droit de nommer le commissaire au Plan de son choix...

– *Pas du tout*, le *gouvernement* a tout à fait le droit de limoger le commissaire au Plan. Mais, puisque dans l'Etat républicain, il n'y a pas de changement automatique de l'administration à *chaque alternance politique*, cette décision, après seulement deux ans d'exercice des fonctions, a forcément une signification politique et morale. Et il faut *dire clairement laquelle.*

– Selon vous, quelle signification faut-il donc donner à votre éviction ?

– Je n'ai aucune raison d'interpréter *cette décision comme la sanction* d'une faute. Si le gouvernement a quelque chose à me reprocher, qu'il le dise clairement.

– A demi-mot, le gouvernement l'a *suggéré. Il a laissé* entendre que la situation du Commissariat s'est dégradée...

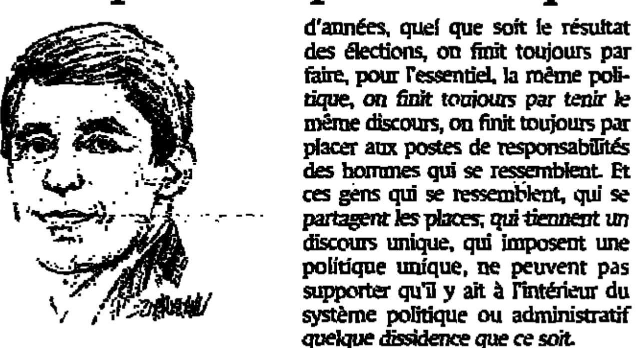
– Soyons sérieux ! Tout le monde sait dans quel état j'ai trouvé le Plan. Et *je ne vais pas passer mon temps* à plaider ma cause dans un procès en sorcellerie. J'ai reçu assez de soutiens publics, émanant, fait sans précédent dans l'histoire de la République, des *rangs même de l'actuelle majorité et* de l'opposition, des partenaires sociaux, et de dizaines d'universitaires et de chercheurs de renom, pour ne pas avoir à produire d'autres *justifications.*

– Alors, prenons l'autre hypothèse : quel geste politique voyez-vous dans la décision du gouvernement ?

– *Je* ne saurai dire s'il faut y voir une divergence de vues entre le premier ministre *et moi-même sur* l'avenir du Plan, pour la simple et bonne raison que je n'ai jamais été reçu par lui, malgré ma demande.

– Voulez-vous dire que, votre poste de commissaire *étant dû* à la victoire de la droite, en 1995, vous ne pouviez pas travailler avec un *gouvernement* de gauche ?

– Non, ce n'est pas du tout mon point de vue. Je me fais de l'Etat une certaine idée qui m'a amené à concevoir mes relations avec ce gouvernement, comme d'ailleurs avec le précédent, d'un point de vue à la fois républicain et *légitimiste*. Tout le problème, c'est que je n'ai jamais trouvé d'interlocuteur souhaitant que j'accomplisse ma mission. Il faut



HENRI GUAINO

bien comprendre que le poste de commissaire au Plan n'est pas exac*tement de même nature que* les autres postes de la haute fonction publique. Le Commissariat général du Plan est sans doute la seule institution administrative horizontale qui *a vocation à associer l'ensemble des* acteurs économiques et sociaux. C'est d'ailleurs ce qui explique que le Commissariat a toujours eu une place un peu à part dans le système *administratif français et qu'il a été* dirigé, en tout cas dans les périodes où il a joué pleinement son rôle, par des personnalités fortes, dont on respectait l'indépendance d'esprit. C'est *si vrai que ces personnalités* sont souvent entrées en conflit avec les structures administratives traditionnelles. Il suffit de lire les mémoires de Jean Monnet ou de se souvenir *de certains épisodes de la carrière de* Pierre Massé pour s'en rendre compte. Et l'on n'a jamais demandé à ces commissaires d'épouser l'idéologie des gouvernements en place.

» Ce qui importe, c'est la loyauté et l'honnêteté intellectuelle du commissaire au *Plan*, son *indépendance* d'esprit, sa capacité à organiser sans sectarisme le débat public, dont le Plan doit être le lieu privilégié.

– *Vous reprochez donc* au gouvernement de gauche de faire preuve de sectarisme ?

– Cette affaire n'a rien à voir avec le clivage droite/gauche, et, à gauche, *beaucoup de responsables* politiques ou d'intellectuels m'ont apporté leur soutien. Non... à la racine de tout cela, il y a quelque chose de beaucoup plus profond : mon éviction est une *nouvelle manifestation* du triomphe de la pensée unique. C'est une preuve de plus que le camp de la pensée unique domine tout dans les grandes administrations françaises et dans les cabinets *ministériels*, à commencer, semble-t-il, par le cabinet du premier ministre.

– *Qui visez-vous ?*

– Ce que je mets en cause, ce ne sont pas les individus mais plutôt un système *de* pouvoir qui a tendance à se perpétuer au-delà des changements de majorité. Tant et si bien que, depuis une bonne quinzaine d'années, quel que soit le résultat des élections, on finit toujours par faire, pour l'essentiel, la même poli*tique, on finit toujours par tenir le* même discours, on finit toujours par placer aux postes de responsabilités des hommes qui se ressemblent. Et ces gens qui se ressemblent, qui se *partagent les places*, *qui tiennent un* discours unique, qui imposent une politique unique, ne peuvent pas supporter qu'il y ait à l'intérieur du système politique ou administratif *quelque dissidence que ce soit.*

– Vous avez récemment cosigné avec Jean-Paul Fitoussi, Robert Castel et Jacques Freyssinet un rapport évaluant à près de *7 millions le nombre des personnes* touchées par les difficultés de l'emploi. Cette étude a-t-elle pesé dans la décision du gouvernement ?

– *Je suis bien obligé de penser qu'il* y a un lien puisque mon éviction intervient, comme par hasard, quelques semaines après la publication de ce rapport. On me l'a fait *comprendre*. Cela *n'a d'ailleurs rien* de surprenant puisqu'en faisant le constat que vous évoquez, nous avons précisément apporté la preuve de l'échec de cette politique unique. Etablir le diagnostic précis d'une société qui est en train de se détruire de l'intérieur, à cause du chômage de masse et de la précarisation, est une faute impardonnable pour les *tenants de la pensée unique*. Et, quand ce diagnostic, vous l'établissez de l'intérieur même *du* système administratif, en l'occurrence au Plan, quand vous lui donnez cette légitimité-là, c'est une faute encore plus grave qu'il faut vous faire payer. *Et ce sont les mêmes qui ont obtenu* en d'autres temps, sous un gouvernement de droite, – et strictement pour les mêmes raisons – la dissolution du Centre d'études des revenus *et des coûts, au motif qu'il publiait* des études dérangeantes sur le développement des inégalités en France. Il y a quelque chose de totalitaire *dans le système qui nous gouverne...*

– La décision vous concernant devait être prise en conseil des ministres, c'est-à-dire avec l'accord du chef de l'Etat...

– *Dans les institutions* de la Ve République, le premier ministre ne peut effectivement pas limoger le commissaire au Plan sans le consentement du président de la Répu*blique. Par conséquent, ce consente*ment a forcément, lui aussi, une signification morale et une signification politique...

– Lors de l'élection présidentielle de 1995, *vous avez activement* participé à la campagne de Jacques Chirac. C'est vous, en particulier, qui lui avez fourni les premiers argumentaires contre la *" pensée unique "*, sur la " fracture sociale " et sur le " pacte républicain ". Ressentez-vous aujourd'hui de l'amertume ?

– *Non, mais j'ai le sentiment* que cette référence aux thèmes de la campagne de 1995 embarrasse aujourd'hui beaucoup de monde. De toute évidence, certains, d'un côté comme de l'autre de l'échiquier politique, ont envie de faire disparaître définitivement cette référence.

– Quels sont vos projets, pour l'avenir ?

– Pour commencer, je vais aller m'inscrire à l'ANPE et, dans l'histoire *de la République, je serai le* premier commissaire au Plan inscrit au chômage... pour avoir parlé du chômage.

– Cette histoire vous a beau*coup affecté...*

– Il y a deux choses qui m'ont frappé : l'arrogance et le mépris. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

M. Pasqua préfère le référendum avant la ratification d'Amsterdam

CHARLES PASQUA a donné sa préférence pour la procédure du référendum dans la révision constitutionnelle qu'impose au préalable la ratification du traité d'Amsterdam (*Le Monde* du 2 janvier). *« Tout ce qui touche la souveraineté nationale ne peut être décidé que par le peuple lui-même »*, a notamment affirmé le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, vendredi 2 janvier sur Europe 1.

Invité à *« surprendre »* par Jean-Pierre Elkabbach, M. Pasqua s'est toutefois montré beaucoup plus réservé que lors de la dernière journée d'études de son association Demain la France, où il avait *« dénié au président de la République, au gouvernement et au Parlement le droit de ratifier le traité d'Amsterdam »*. L'ancien ministre de l'intérieur a même convenu que *« tout ça peut être réglé par les parlementaires »*.

La prudence de M. Pasqua s'explique pour partie par la rénovation en cours du RPR, à laquelle il est associé. S'il considère que le traité d'Amsterdam va beaucoup plus loin que celui de Maastricht *en matière d'« abandons »* de la souveraineté nationale, M. Pasqua n'ignore pas, d'autre part, que la décision prise le 31 décembre par le Conseil constitutionnel a trait à la libre circulation des personnes, au contrôle des frontières et donc à la politique de l'immigration. C'est dire qu'un débat référendaire pourrait être aisément détourné sur le terrain de l'immigration.

Dans un entretien publié vendredi 2 janvier par *Le Figaro*, François d'Aubert, député (UDF-DL) de la Mayenne, reconnaît du reste que *« si la voie du référendum est retenue, les Français auraient davantage l'impression d'être consultés sur la politique de l'immigration du gouvernement actuel que sur l'Europe »*. M. d'Aubert, qui avait été, au mois de décembre, l'un des opposants les plus résolus au projet de loi présenté par Jean-Pierre Chevènement sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, interprète la décision du Conseil constitutionnel *« comme un rappel à l'ordre au gouvernement pour l'inciter à une politique de maîtrise des flux migratoires »*.

« RISQUE »

Evoquant les risques de division des Français, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a indiqué, vendredi sur RTL, qu'il préfère la réunion en Congrès des parlementaires. *« Ce n'est pas que je sois contre le référendum*, a affirmé M. Moscovici. *Mais le référendum sur ces questions (...) risquerait de poser d'autres questions adjacentes, comme l'euro, qui ne sont absolument pas dans le sujet »*.

Au passage, M. Moscovici a assuré que le président de la République avait lui aussi marqué sa préférence pour le recours à la voie parlementaire, lors d'une réunion en petit comité *« dans la nuit d'Amsterdam »*.

Sous le titre *« Un vœu pour l'Europe : un référendum »*, *L'Humanité* du vendredi 2 janvier affirme, en revanche, que *« les Français doivent se prononcer directement »*. C'est un vœu, pas une exigence. L'éditorialiste du quotidien communiste, Arnaud Spire, explique cependant que, si le président de la République peut, *« dans l'intérêt de la reconstruction de son ex-majorité de droite »*, choisir de réunir le Congrès, *« le premier ministre, parce qu'il puise sa force dans la poursuite du débat inhérent à l'existence même du gouvernement de la gauche plurielle, devrait logiquement se prononcer en faveur d'une solution donnant au débat national l'ampleur et le dynamisme dont il a besoin »*.

Jean-Louis Saux

DÉPÊCHES

■ **CONSEIL D'ÉTAT : Daniel Labetoulle, président adjoint de la section du contentieux** du Conseil d'Etat, devrait être nommé président de la section du contentieux, par le conseil des ministres du vendredi 2 janvier, en remplacement de Michel Gentot, atteint par la limite d'âge.

■ **FRANCHE-COMTÉ : Pierre Chantelat, *président* (UDF-DL) de la région Franche-Comté, a** indiqué, dans un communiqué en date du 30 décembre 1997, qu'il ne se représenterait pas aux élections régionales de mars prochain *« pour des raisons personnelles »*. Il avait été investi comme tête de liste UDF-RPR dans la Haute-Saône.

BANLIEUES Au lendemain des incidents de Strasbourg, le procureur de la ville, Edmond Stenger, a mis en cause la police et la préfecture en contestant *« l'efficacité du dispositif de maintien de l'ordre »*. Il a dénoncé les *« résultats catastrophiques en termes d'interpellations »*, soulignant que sept personnes seulement avaient été arrêtées. ● SELON la préfecture, cinquante-trois voitures ont été incendiées, trente-deux Abribus et vingt et une cabines téléphoniques détruits pendant la nuit de la Saint-Sylvestre. Quatorze voitures ont été incendiées dans la nuit de jeudi à vendredi et six personnes ont été interpellées. ● FACE à la croissance des « incivilités », Jacques Toubon avait mis en place, en 1996, des unités spéciales pour les mineurs délinquants multirécidivistes. Ces structures sont en cours d'évaluation.

Le procureur de Strasbourg dénonce l'inefficacité du dispositif policier

Cinquante-trois voitures ont été incendiées pendant la nuit de la Saint-Sylvestre. Sept personnes ont été interpellées, ce qui constitue, selon le parquet, un résultat « particulièrement maigre ». La plupart des actes de vandalisme ont touché les quartiers sensibles de l'agglomération

STRASBOURG
de notre correspondant

Plusieurs CRS légèrement blessés, une soixantaine de voitures incendiées, trente-deux Abribus détruits, vingt et une cabines téléphoniques vandalisées, des dégâts matériels dans quatre bâtiments et de nombreux incendies de poubelles : à Strasbourg, la nuit de la Saint-Sylvestre a été la plus violente depuis au moins quatre ans. Un dispositif de maintien de l'ordre important avait pourtant été mis en place : plus de quatre cents policiers et de nombreux pompiers avaient été mobilisés. Les actes de vandalisme ont eu lieu en grande majorité dans les quartiers sensibles de l'agglomération strasbourgeoise.

Ces violences urbaines consistent avant tout à brûler des automobiles – plus de cinq cents en 1997 – et à s'attaquer à des bâtiments publics. Une bombe artisanale a explosé dans un gymnase ; un centre socioculturel, un collège et une école maternelle ont été dégradés. En revanche, les autobus et le tramway de Strasbourg, qui ont roulé toute la nuit, n'ont pas été attaqués. La grande majorité des Strasbourgeois du centre-ville ont fêté le changement d'année de façon traditionnelle en milieu rhénan, à grands renforts de pétards et de pièces d'artifices, entre minuit et 1 heure.



Le scénario de la nuit montre que ces violences urbaines sont le fait d'un nombre limité de jeunes. Selon le directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Luc Faivre, il s'agirait d'environ trois cents adolescents, pour la plupart mineurs : beaucoup seraient âgés de douze à seize ans. Certains, organisés en petits commandos, rapides et mobiles, seraient les auteurs de la majorité des incendies de voitures. Quand les pompiers et les policiers arrivent sur les lieux, des projectiles sont lancés des fenêtres ou des balcons d'immeubles. Des attroupements ont lieu autour des voitures calcinées, mais les jeunes s'écartent lorsque le rapport de forces leur devient défavorable.

Au cours de cette nuit de la Saint-Sylvestre, il n'y a pas eu d'affrontements directs. Sans violence, les CRS ont dû pourtant, à plusieurs reprises, disperser des attroupements d'une cinquantaine de personnes. Des pierres et des pétards ont été lancés sur des policiers et des pompiers et sur leurs véhicules. Une douzaine de jeunes gens a été interpellée, dont la moitié est âgée de moins de dix-huit ans. Par ailleurs, dans la nuit de jeudi à vendredi, quatorze voitures ont été incendiées et six personnes ont été interpellées

Les incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre ont provoqué une polémique publique entre le procureur de Strasbourg et le préfet du Bas-Rhin. Le magistrat, Edmond Stenger, a mis en cause le dispositif policier dont l'efficacité est, selon lui, *« proche de zéro »*. Il s'est indigné que seules sept personnes aient été arrêtées. *« Les résultats, en termes d'interpellations, sont particulièrement maigres »*, a-t-il commenté. M. Stenger a ajouté que le dispositif de maintien de l'ordre avait été monté *« sans aucune concertation avec les autorités judiciaires »*. Il a regretté que n'ait pas été réuni au préalable le conseil départemental de sécurité. *« Nos concitoyens vont s'interroger sur ce bilan et sur les sanctions qui ne pourront être mises en œuvre, faute d'identification des auteurs, qui risquent d'être impunis. »*

Quelques heures auparavant, le préfet du Bas-Rhin avait souligné que cette nuit de violences n'avait fait que deux blessés légers. *« Il aurait fallu cinq mille fonctionnaires ou instaurer le couvre-feu »*, si l'on avait voulu éviter tout débordement, estime Patrice Magnier. Il a souligné que les conditions météorologiques et la médiatisation avaient joué leur rôle dans cette flambée de violences. Une polémique similaire avait eu lieu entre les deux hommes à la fin du mois d'avril. Après la vaste et paisible manifestation contre la venue à Strasbourg du congrès du Front national, des débordements violents avaient eu lieu en centre-ville la nuit suivante. A cette occasion, le procureur avait déploré que le dispositif policier n'ait pas permis d'éviter la casse et d'arrêter les principaux délinquants. Là encore, il avait déploré d'avoir été écarté de la coordination des opérations.

On s'interroge aussi en Alsace sur l'engouement médiatique national pour les incendiaires de voitures de Strasbourg, alors que la ville semble ne pas en avoir le monopole. A-t-il alimenté la compétition entre jeunes de différents quartiers ? Selon le préfet, 570 voitures ont été brûlées délibérément dans l'agglomération strasbourgeoise en 1997, soit 40 % de plus qu'en 1996 et 25 % de plus qu'en 1995. A titre de comparaison, 750 voitures environ avaient été incendiées dans l'agglomération de Rouen en 1996, selon une enquête des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Le premier adjoint au maire de Strasbourg, Marie-Hélène Gillig (div. g.), a jugé *« graves, inacceptables et condamnables »* les débordements de cette nuit, soulignant que les victimes étaient *« essentiellement des personnes modestes et la collectivité »*. *« Les débordements soulignent l'insuffisance des mesures de prévention »*, a-t-elle estimé. Selon elle, *« un dispositif d'ordre public, même largement dimensionné et parfaitement assuré par la police et les pompiers, ne peut répondre totalement à ce type de phénomène »*. Le maire, Roland Ries, prendra prochainement, a-t-elle promis, des initiatives contre la violence urbaine.

Pour la deuxième année, la ville et son réseau socioculturel avaient organisé, à titre de prévention, un réveillon spécifique pour les jeunes, la « Big Party II ». Dans un vaste hall, près du Parc des foires et expositions, il a réuni, sans problèmes, plus de deux mille personnes, dont beaucoup de jeunes des mêmes quartiers périphériques de Strasbourg. C'est la ville aussi qui avait décidé, pour la seconde année, de prolonger le service des transports en commun toute la nuit.

Jacques Fortier

Calme relatif en région parisienne

Les cités sensibles de la banlieue parisienne ont fêté la Saint-Sylvestre dans le calme. Alors que les forces de l'ordre redoutaient une poussée de violence, la nuit a été marquée par des incendies de voitures, mais aucun affrontement entre jeunes et policiers, contrairement aux années précédentes. Quatorze voitures ont été incendiées en Seine-Saint-Denis, une douzaine dans l'Essonne, quartorze dans les Yvelines et dix en Seine-et-Marne. A Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), théâtre de violents incidents durant la semaine de Noël après la mort d'un adolescent tué par la police sur un barrage routier, le réveillon n'a pas donné lieu à des incidents marquants. Dans le Val-de-Marne, les policiers ont jugé cette nuit du Nouvel An calme : un Abribus a été détruit à Bonneuil-sur-Marne.

De nouvelles réponses face à la violence urbaine

BUS caillassés, voitures brûlées, Abribus détruits... Les émeutes urbaines posent le problème de la prévention et de la répression des actes délictueux commis par des adolescents de plus en plus jeunes. Depuis quelques années, la délinquance des mineurs a changé de nature, mettant peu à peu en échec les réponses policières et judiciaires traditionnelles.

Malgré le sentiment dominant, la part des jeunes dans la délinquance en général n'a guère progressé depuis vingt ans. Le pourcentage des mineurs mis en cause par la police et la gendarmerie est ainsi relativement stable : selon le Centre de recherches sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), il s'élevait à 13,3 % en 1974, 14,9 % en 1984 et 14,2 % en 1994. En revanche, les adolescents commettent des actes de plus en plus graves. Depuis 1986 environ, la part des mineurs interpellés par la police et mis en cause pour vols à l'étalage, vols de véhicule ou cambriolage a baissé au profit d'infractions à caractère plus violent comme les vols avec violence, les destructions et dégradations par moyens dangereux, les coups et blessures et les atteintes sexuelles.

S'interrogeant sur *« le sentiment d'impuissance qui anime les policiers face à la délinquance persistance et la démotivation qui en découle »*, une étude menée en Seine-Saint-Denis sur de jeunes délinquants multi-récidivistes par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), a montré que la justice n'offrait pas d'impunité aux jeunes réitérants. *« Plus l'auteur du délit est âgé et plus il a commis d'infractions, plus la peine prononcée est sévère »*, relevait en 1997, l'IHESI, qui estimait que la prise en charge judiciaire de ces jeunes *« ne présentait pas le caractère catastrophique dont rendait compte le discours des policiers »* (*Le Monde* du 30 mai 1997). Reste la relative impuissance des pouvoirs publics face aux *« incivilités »* – les petites agressions, insultes ou dégradations – qui échappent le plus souvent à toute qualification pénale mais qui nourrissent le sentiment d'insécurité.

C'est cette nouvelle délinquance des mineurs, qualifiée de *« délinquance d'exclusion »* par Denis Salas, magistrat à l'Institut des hautes études sur la justice, qui nécessitent sans doute de nouvelles réponses judiciaires. Fondée sur l'ordonnance du 2 juillet 1945, la justice des mineurs privilégie le traitement éducatif des délinquants sur les réponses répressives. Les juges pour enfants ont sensiblement durci leurs pratiques ces dernières années mais l'ordonnance de 1945 est régulièrement mise en cause par les tenants de plus de répression.

L'ORDONNANCE DE 1945

Une polémique vient ainsi d'opposer le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, et celui de la justice, Elisabeth Guigou. En octobre 1997, lors du colloque de Villepinte, M. Chevènement avait émis l'idée de réouvrir les *« centres clos »*, à l'image des maisons de correction fermées à la fin des années 70, mais Mme Guigou avait fait savoir qu'il n'était pas question de revenir sur l'ordonnance de 1945. Les deux ministres avait finalement enterré la hâche de guerre en annonçant, lors du Conseil de sécurité intérieure du 19 novembre 1997, la mise en place d'une mission interministérielle sur la délinquance des mineurs. Confiée aux députés Jean-Paul Balduyck (PS, Nord) et Christine Lazerges (PS, hérault), la mission devrait rendre ses conclusions le 31 mars.

Pour l'heure, la justice ne s'est dotée que d'un seul nouvel outil en matière de prise en charge des mineurs délinquants multi-récidivistes. Lancées fin 1996 par Jacques Toubon, ancien garde des sceaux, les Unités éducatives à encadrement renforcé (UEER) sont des petites structures éducatives accueillants quatre à cinq jeunes encadrés par autant d'adultes pour un *« séjour de rupture »* de trois mois. Créées sous la pression d'un discours sécuritaire, les UEER sont en réalité des structures résolument éducatives. A son arrivée place Vendôme, Mme Guigou avait gelé l'expérience : elle attend les conclusions d'une inspection interministérielle avant de décider de l'avenir qu'elle réserve à ces unités.

Cécile Prieur

Mgr Jean-Marie Lustiger souligne la « singularité » de la Shoah

Le peuple juif était visé en tant que « porteur de la parole divine, de la Loi, des commandements »

LE NUMÉRO de janvier 1998 de la revue *Etudes* publie, vendredi 2 janvier, une contribution exceptionnelle de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, sur la « singularité de la Shoah ». Ce document est l'éloge que lui a demandé de prononcer l'historien Saül Friedlander, auteur de nombreux ouvrages sur le génocide des juifs, pour la remise du titre de docteur *honoris causa* par l'université allemande de Witten.

Le cardinal Lustiger souligne l'actualité de cette contribution *« à l'heure où*, dit-il, *les débats de l'historiographie tentent de réduire cette singularité, tandis que les négationnistes veulent s'en débarrasser en en faisant une imposture »*. Pour lui, la singularité de la Shoah tient dans le fait qu'elle est *« la radicale négation du Sinaï »*, c'est-à-dire de la Révélation de la Loi divine à Moïse et à son peuple. Sinaï-Shoah : *« Les mêmes éléments se retrouvent dans les deux événements contraires, systématiquement opposés. Le don de la Loi est unique et irréversible. Le second, la Shoah, en est la négation ou plutôt le refus, tout aussi singulier, inoubliable. »*

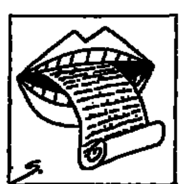
La réflexion sur la Révélation (sur le bien et le mal) et sa *« négation »*, la Shoah, est toujours à reprendre, estime encore Mgr Lustiger, pour éclairer des drames plus récents en Bosnie, au Cambodge, au Rwanda. Dès lors, conclut-il, *« le négationnisme ou le révisionnisme ne sont pas à inscrire au compte du scepticisme ou de la relativité des opinions humaines. Ils deviennent significatifs d'une tentation universelle. Ils sont les figures du mensonge qui toujours nie pour fuir la vérité »*. Henri Madelin, rédacteur en chef des *Etudes*, a tenu à nous préciser que cet article avait été rédigé avant la publication du *Livre noir du communisme*. Pour comprendre la portée de ce texte sur la Shoah, qui tient d'abord à l'autorité morale et intellectuelle de son auteur, il faut aussi se rappeler que Mgr Jean-Marie Lustiger est né en 1926 d'une famille juive et que sa mère a été déportée et exterminée à Auschwitz. On se souviendra enfin de la part qu'il a prise (le plus souvent avec discrétion) aux initiatives de rapprochement entre juifs et chrétiens depuis le concile Vatican II (1962-1965), jusqu'à la récente déclaration de « repentance » des évêques de France sur le silence de leurs prédécesseurs pendant la guerre.

Henri Tincq

★ *Etudes*, janvier 1998. 14, rue d'Assas. 75006 Paris. Tél. : 01-44-39-48-48.

« Une aversion de l'Unique qui montre à l'humanité l'abîme du mal »

VOICI quelques extraits de l'article de Mgr Jean-Marie Lustiger, « Singularité de la Shoah », publié dans Etudes *de janvier.*


VERBATIM

« La Shoah vise singulièrement dans le peuple juif le porteur de la parole divine, de la Loi, des commandements, dans ce qu'ils ont d'irrécusable pour les cultures juive et chrétienne, qui tiennent l'obligation de les observer. Sur ce fond culturel, le nazisme se présente comme un reniement, comme une négation des commandements *(...)*. La Shoah n'est pas que singularité. En tant qu'elle rejette les témoins des paroles du Sinaï, elle prétend exclure à travers eux Celui qui fonde la liberté et la sagesse de toute conscience humaine. Cette aversion de l'Unique montre à l'humanité l'abîme du mal, l'abîme en tout mal.

» La Shoah est la noire lumière par laquelle il est possible de nommer par son nom l'horreur commise en Bosnie ou au Rwanda, les crimes de Pol Pot au Cambodge, ceux du génocide arménien, et combien d'autres qui se dissimulent sous l'habit mensonger des justifications politiques. Dès lors, le négationnisme qui dénie les faits ou le révisionnisme qui les « trafique » en faisant des juifs les artisans de leur propre destruction, ne sont pas à inscrire au compte du scepticisme ou de la relativité des opinions humaines. Ils deviennent significatifs d'une tentation universelle. Ils sont des figures du mensonge qui toujours nie pour fuir la vérité.

» Pour autant, cette signification horrible de la Shoah ne banalise en rien les autres blessures du siècle. Au contraire, la moindre atteinte à la liberté de l'homme en est rendue insupportable à la conscience. S'il résulte de la Shoah que toute offense à la dignité humaine devient intolérable, c'est que la volonté d'extermination du peuple témoin fait converger l'attention sur la condition et la vocation de toute personne humaine. Au-delà du nombre des victimes, l'élimination programmée du peuple élu révèle, en tout crime contre l'humanité, le sacrilège qui attente à l'intégrité des personnes et détruit leur communion. (...).

» On ne peut comprendre la singularité de la Shoah qu'en référence à la singularité du Sinaï. La Shoah est la radicale négation du Sinaï. Les mêmes éléments se retrouvent dans les deux événements contraires, contradictoires, symétriquement opposés. Le don de la Loi est unique et irréversible. Le second, la Shoah, en est la négation ou plutôt le refus, tout aussi singulier, tout aussi inoubliable *(...)*.

» Dans son acte de naissance, Israël est marqué d'un double caractère. Il habite la singularité d'un appel de l'Unique à entendre, dans l'obéissance de la foi, les paroles divines qui, tout en le dépassant, le constituent comme peuple. Israël atteste, d'autre part, l'universalité des commandements moraux dont il est porteur et dont l'observance lui est confiée comme une mission particulière. La révélation du Sinaï éclaire le trésor éthique commun à toute l'humanité. C'est pourquoi l'extermination du témoin de l'Unique est, à ce titre aussi, un crime contre l'humanité *(...)*.

» La loi divine transmise par Israël au monde réclame et promeut l'obéissance du cœur par laquelle un jour tous connaîtront Dieu, des plus petits aux plus grands. La confiscation du sens et de l'amour par les dirigeants nazis atteste dans la Shoah le refus pur et simple du Sinaï. La paralysie dont elle frappa le langage et le cœur livrait l'homme à la puissance du pire, au rejet violent et brutal de la parole divine, de son auteur et de son témoin. Pour mille ans. Une fois pour toutes.

» Nous demeurons dans le combat contre l'endurcissement que le caractère singulier et paradigmatique de la Shoah manifeste en chaque personne humaine, atteste au cœur de tout homme. Primo Levi exprime la honte d'avoir subi l'offense à Auschwitz, la honte surtout de se sentir coupable d'être un homme puisque les hommes ont édifié Auschwitz.

Combat spirituel à l'issue onéreuse.

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du jeudi 1er janvier.

Georges Vedel, grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix*:
Georges Vedel, ancien membre du Conseil constitutionnel.

Sont élevés à la dignité de *grand officier*:
André Jarrot, ancien ministre; Albert Mallet, recteur honoraire, président-fondateur de l'Association pour le littoral et la baie de Somme; Michel Maurice-Bokanowski, ancien ministre.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur*:
Roger Dumoulin, préfet honoraire; Gérard Hibon, ancien ministre plénipotentiaire, ancien vice-président d'Aerospatiale; Pierre Pasquini, ancien ministre.

Premier ministre

Est promu *commandeur*:
Dieudonné Mandelkern, président de section honoraire au Conseil d'Etat.

Emploi et solidarité

Est promu commandeur:
Françoise Giroud, ancien ministre.

Justice

Sont promus *commandeurs*:
Alain Bacquet, ancien président de section au Conseil d'Etat; Myriam Ezratty, premier président honoraire de la cour d'appel de Paris; Julien Garofalo, président du tribunal de commerce de Niort.

Education nationale, recherche et technologie

Est promu *commandeur*:
Jacques Blamont, *professeur des universités*, membre de l'Institut.

Intérieur

Est promu *commandeur*:
Louis Lalanne, préfet honoraire.

Outre-mer

Est promu *commandeur*:
Henry Leien, ancien membre du Congrès du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

Affaires étrangères

Sont promus *commandeurs*:
René Ala, ambassadeur de France au Portugal; Raymond Césaire, ambassadeur de France.

Economie, finances et industrie

Est promu *commandeur*:
Maurice Caradet, trésorier-payeur général honoraire.

Anciens combattants

Est promu *commandeur*:
Rosette Peschaud, secrétaire générale de la Fondation Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque.

Equipement, transports et logement

Est promu *commandeur*:
Pierre Mayet, ingénieur général des ponts et chaussées, vice-président du conseil général des ponts et chaussées.

Culture et communication

Est promu *commandeur*:
Charles Trenet, auteur, compositeur, interprète.

Agriculture et pêche

Est promu *commandeur*:
Jean Renard, ancien vice-président du conseil général du génie rural, des eaux et des forêts.

Aménagement du territoire et environnement

Est promu *commandeur*:
Jacques-Henri Bujard, président d'honneur-fondateur du parc national des Pyrénées.

Relations avec le Parlement

Est promu *commandeur*:
Jean Mercier, vice-président d'une association d'anciens personnels de l'Assemblée de l'Union française.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Est promu *commandeur*:
Bernard Bellec, maire de Niort.

Education nationale, recherche et technologie

Est promu *officier*:
Claude Cohen-Tannoudji, Prix Nobel de physique, professeur au Collège de France.

Culture et communication

Est nommé *chevalier*:
Angelin Preljocaj, chorégraphe.

Jeunesse et sports

Est nommé chevalier:
Luc Alphand, skieur; Laurent Bourgnon, navigateur; Loïck Peyron, navigateur.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers*:
Jeannine Bardonnet, directrice honoraire d'une école normale d'institutrices; Marcel Fischer, ancien président-directeur général de société; Henri Frugier, président d'un comité de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur; Roger Garnier, président d'un comité de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur; Jean Lasmartres, ancien procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saint-Gaudens; Henri Mazurie, ancien inspecteur général de l'éducation nationale; William Rouvière, ancien directeur dans une société d'électronique *de défense*.

Sont nommés *chevaliers*:
Roger Amilhat, ancien officier mécanicien navigant de l'aviation civile; Henri Béhar, ancien médecin; Marthe Bombard, présidente d'honneur d'une association départementale d'anciens combattants; Guy Compain, avocat général honoraire près la cour d'appel de Paris; Jean-Marie Dumont, secrétaire général honoraire du Gaz de France; Michel Gaignard, ancien cadre supérieur de l'industrie pétrolière; Paul Genestie, directeur de la revue de la société nationale Les Médaillés militaires; Pierre Giran, expert-vérificateur, expert automobile et expert près la cour d'appel de Paris; Ernest Grember, ancien agent technique dans un institut national de recherche; Wa Hoi Ly, ancien combattant et membre de plusieurs associations d'anciens combattants *en Australie*; Pierre Martin, ingénieur en chef honoraire à la SNCF; Roger Matha, secrétaire général honoraire *de l'université d'Angers; Jean-Pierre Millat*, ancien contrôleur général à Electricité de France; Claude Nègre, président d'une section *de la société nationale Les Médaillés militaires*; Paul Rinjout, grand invalide de guerre; Antoine Vinciguerra, ancien contrôleur général à Electricité de France.

Premier ministre

Sont promus *officiers*:
Odette Joyeux, artiste dramatique; Maurice Agulhon, professeur au Collège de France; Francis Balle, universitaire; Hervé Bourges, *président* du Conseil supérieur de l'audiovisuel; Paul Chemetov, architecte; Simone Clause, fondatrice régionale des Restaurants *du coeur; Georges Danton, maire adjoint*; Henri-Germain Delauze, président-fondateur d'une compagnie maritime; Alfred Espitalier, *conseiller municipal; Claire Fanlum*, artisan menuisier, ébéniste; Christian Goudineau, professeur au Collège de France; Pierre Guidoni, professeur dans une université; Michel Hambourg, expert en pédiatrie près d'une cour d'appel; Daniel Jacoby, avocat, président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'homme; Marie-Thérèse Join-Lambert, inspecteur général dans un département ministériel; Marin Karmitz, cinéaste, producteur de films; Jean-Paul Parayre, vice-président-directeur général de Bolloré; Serge Reggiani, acteur dramatique, artiste lyrique; Raymond Reviron, délégué départemental du médiateur de la République.

Sont nommés *chevaliers*:
Madeleine d'Albignac, membre d'associations d'anciens combattants; Gérard Amiel, délégué départemental du médiateur de la République; Marie-Louise Antoni, directeur de *cabinet dans une confédération syndicale*; Louise Avon, chef de mission de coopération et d'action au Sénégal; Jean-Yves Barbin, profes*seur émérite des universités; Roger Benarrosh*, expert judiciaire près d'une cour d'appel; Claude Blemont, trésorier principal; Yves Boissinot, administrateur d'un centre hospitalier régional; Maxime Bono, maire adjoint, conseiller général; Thierry Brener, président-directeur général de société; Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information; Pierre Buffière, administrateur d'une association sportive; Marie Cardinal, ancien professeur, journaliste, écrivain; Jean-Pierre Caroff, conseiller municipal, membre d'organismes à vocation sociale; Solange Chamaret, directeur adjoint dans un centre national de virologie; Raoul Charpenne, président du conseil d'administration dans une association caritative; Jean-Marie Charpentier, architecte-urbaniste; Henri Chibret, président-directeur général de laboratoires pharmaceutiques; Bernard Clavel, écrivain, membre de l'académie *Goncourt; Nina Companeez, scénariste*, dialoguiste; Paule Constant, professeur des universités, écrivain; Jean-Pierre Coulaud, chef de service *dans un hôpital; Isabelle Crucifix*, rédacteur en chef à la Documentation française; Jean-Louis Daguerre, directeur général adjoint de l'Agence nationale pour l'emploi; *Jacques* Delby, enseignant, conseiller municipal; Anne-Marie Deschamps, maire adjoint; Claude Desjean, secrétaire général à la médiature de la République; Evelyne Pisier, universitaire; Julien Dupuis, président d'une confédération syndicale; Brigitte Engerer, pianiste, concertiste; Madeleine Ferrant, infirmière scolaire; Irène Frain, écrivain; Anne-Marie Franchi, vice-présidente d'une association pour l'enseignement et l'éducation; Sami Frey, artiste dramatique; Jacqueline Girardeau, maire; Françoise Glassner, professeur d'université; Annick Goutal, présidente d'une société de parfums; Gisèle Graf, maire; Jean-Pierre Grappin, doyen honoraire; Madeleine Guicheney, psychologue, maire; Charles Haas, directeur régional de l'Agence nationale pour l'emploi; Marie Herbulot, chef des services financiers dans une université; Danielle Hunebelle, journaliste, romancière, auteur et productrice de télévision; *Pierre Jaslet*, ancien bâtonnier, conseiller municipal; Lazare Katz, président-fondateur d'une association à caractère social; Béatrice de La Haye, *économiste, consultant dans une association* à caractère social; Hélène Lamicq, présidente d'université; Pierre Lanne, responsable d'associations humanitaires; Yvonne Laval, déléguée départementale de l'éducation nationale; Jacques Lavie, président d'une association d'anciens combattants; Jeanne Lebaud, membre de conseils d'administration, conseillère municipale; Annie Lebrun, secrétaire générale dans une université; Yvan Lecnivre, sous-directeur dans les services du premier ministre; Jean-Robert Louis, chef de bureau de l'informatique dans les services du premier ministre; Renée Luciani, professeur émérite; Jean-Pierre Mignard, avocat, maître de conférences; François Ozanne, directeur général dans une société publique; Roland Passevant, *écrivain, conseiller municipal; Pierre Paturel*, artiste dramatique; Henri Pinon, directeur général dans un groupe; Jacques Poch, président de société; *Michel Poilevé*, responsable de la sécurité au comité français d'organisation de la Coupe du Monde de football; Jacques Poude*vix, expert-comptable, commissaire aux* comptes; Marcel Rainaud, professeur de mathématiques, vice-président d'un conseil général; *Juliette Rakovsky, directrice d'un établisse*ment pour enfants handicapés; Claire Gallois, écrivain, directeur littéraire dans une maison *d'édition; Christine Rouzioux, professeur des* universités dans une faculté de médecine; Jacques Schapira, écrivain; Jeanne Sivek, directeur de recherche au *CNRS; Lucien Soubré*, inspecteur général dans un département ministériel; Ermando Suzzi, ancien président d'une *association d'anciens combattants*.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés chevaliers:
Gérard Asselin, président-directeur général de société; Antoine Battistelli, secrétaire administratif de classe supérieure dans une mairie; Bernard Bayeul, président d'honneur d'une chambre de métiers; Claudette Bonnet, fondatrice-*directrice d'un centre pour handicapés*; Philippe Bot, chef d'entreprise; Serge Cadeau, président d'un conseil de prud'hommes; Jean *Campistro, chef d'entreprise; Joseph Chaussoy*, gérant de société; Jacques Cresson, directeur d'établissement d'aérospatiale; Lucien *Deveaux, président-directeur général de sociétés*; Jean-Claude Dy, responsable technique dans une entreprise; Christian Gleize, chef d'entreprise; *Bernard Hibert, chef d'entreprise*; Jean Lenglet, président-directeur général de société; Georges Martin, ancien président-directeur général de société; *Roger Messio*, président-directeur général de société; Max Reboux, directeur dans une société; Jean-Jacques Recordon, président-directeur général de société; Laurent Rocheton, président d'associations; Rolland Théron, maître serrurier; Antoine Trujillo, adjoint administratif principal dans un département ministériel; Jean Vaillant, président-directeur général de société; Yvette Vincent, membre *d'associations caritatives*.

Emploi et solidarité

Sont promus *officiers*:
Férid Benzaïd, inspecteur général des affaires sociales; Robert Boschetti, président d'une union en faveur de handicapés; Christiane Gilles, *présidente d'un centre d'informa*tion en faveur des femmes et des familles; Jacques Griscelli, président régional syndical; *Jean de Kerguizïau de Kervasdoué*, président-directeur général d'une société; Henri Lafay, président national d'une association en faveur *de handicapés; Julien Lauprêtre, président* d'un organisme d'entraide; Jean Lavernhe, médecin du travail; Roger Marçot, délégué gé*néral d'une association; Gabrielle Molinier, administrateur d'une association* en faveur des personnes âgées; Gérard Monteux, président d'honneur d'une section emploi des chômeurs; Philippe Parquet, praticien hospitalier, professeur des universités; Georges Séguy, déporté, résistant, président d'un institut d'histoire sociale, ancien syndicaliste.

Sont nommés *chevaliers*:
Marie-Rose Adam, aide-soignante hospitalière; Robert Allouche, ancien délégué départemental de l'Agence nationale pour l'emploi; Michelle André, ancien ministre, directrice d'un institut de jeunes sourds; Madeleine Acustin, présidente d'honneur d'une association en faveur des familles; Jean Avan, président d'un organisme à caractère social; André Baissac, secrétaire général d'une union départementale syndicale; Jacques Baron, ancien président du conseil d'administration *d'une caisse primaire d'assurance-maladie*; René Baumann, professeur des universités, praticien hospitalier; Gérard de Beaupuis, membre *du conseil d'administration d'une* caisse primaire d'assurance-maladie; Gilles Beller, conseil en droit social; Suzanne Belz, directeur général d'un organisme à caractère social; André Béquart, président d'une caisse nationale professionnelle; Jean Bessière, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle; Jacques Bone, ancien chef d'un service d'archives de rapatriés; Pierre Boz, aumônier; Ariane Capon, adjoint au maire de Lille; Dominique Chertier, directeur général de l'Unedic; Marcel Claerr, directeur régional d'une association de formation professionnelle pour adultes; Marcel Claus, ouvrier professionnel; Jean Closset, maître artisan bijoutier, meilleur ouvrier de France; Jean Coëtmeur, directeur régional des affaires sanitaires et sociales; Serge Confida, ancien directeur de formation continue; Huguette Copin, présidente-fondatrice d'un club de personnes âgées; Hélène Coronge, adjoint au maire de Bagneux (Hauts-de-Seine); Françoise Coutureau, surveillante générale hospitalière; *Jean Créange, chirurgien-chef de service* d'un centre hospitalier; Jean-Marie Daguenet, directeur régional d'un établissement ban*caire; Janine Darroy, ancien médecin*, vice-présidente d'une association d'entraide; Jean-Jacques Delarbre, président d'associations caritatives; *Eric Derville, président-directeur gé*néral de société; Emile Duhamel, ancien conseiller régional, militant syndical; Maurice *Duranton, président directeur général d'un or*ganisme mutualiste; Guy Fabreguettes, directeur d'une mission locale d'insertion de jeunes; Alphonse Faessel, président d'une caisse régionale d'assurance-vieillesse; Georges Flandrin, praticien hospitalier, professeur des universités; Catherine Fouquet, secrétaire d'une association en faveur des femmes; Joseph Fricot, administrateur d'une association *d'entraide; Colette Gallard, chargée des af*faires internationales au sein d'un organisme de planning familial; Yves Gandou, président d'un organisme mutualiste; Patrick Gohet, directeur *général d'une* association en faveur de handicapés; Pierre Gravrand, président d'une union régionale en faveur des familles; Ber*nard Gross, praticien hospitalier honoraire*; Michel Haag, président-directeur général de société; Gisèle Halimi, avocate, présidente d'un mouvement *féministe; Michel Histe*, directeur des ressources humaines dans une société; Michel Hodan, président national adjoint de la Société des meilleurs ouvriers de France; Danièle Lacroix, directrice d'hôpital; Jacques Ladsous, vice-président du Conseil supérieur du travail social; Abdelmajid Laïb, membre d'une union en faveur des travailleurs; Jean-Louis Lamarque, praticien hospitalier, professeur des universités; Yves Lancelot, directeur d'une société; Jangui Le Carpentier, *vice-président* du Conseil national des missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes; Paul Le Tual, ancien pré*sident du conseil d'administration d'un* organisme à caractère social; Michèle Léonard, journaliste; Robert Leroux, ancien médecin-chef de service hospitalier; Antoine Martin, président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi; Amand *Marty-Lavauzelle, président d'une association* d'entraide; Huguette Meleder, directeur régional des affaires sanitaires et sociales; Denise *Medé d'Aubigné, présidente d'une association* en faveur des personnes handicapées; Romain Miglior(i)ni, président-fondateur d'une mutuelle de travailleurs; *Roger Moreau, président d'une* mutuelle; Marinette Olivier, directrice du service central de soins infirmiers à l'Assistance *publique-Hôpitaux de Paris; Marie-Louise Pé*rignon, ancienne directrice d'un centre promotionnel féminin; Marie-Claude Petit, ancienne présidente d'un organisme en faveur des familles rurales; Suzanne Pierre-Tschieret-Geringer, fondatrice de structures d'accueil pour enfants; Odile Quendet, *surveillante générale* hospitalière; Jacques Ragueneaud, vice-président de la Fédération nationale des décorés du travail; *Aude Raigz, vice-présidente d'une* section du Conseil économique et social; Serge Rameau, président d'une chambre syndicale de chirurgiens-dentistes; *Anne Mansou*ret, président-directeur général de société; Daniel Rondelaere, délégué départemental de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale de France et d'outre-mer; Marie-Odile Sasso, chargée de mission dans une agence pour l'amélioration des conditions de travail; le père Jean Savoie, directeur général d'une fondation d'entraide; Jean Stère, président d'une association de défense de l'art typographique; Denise Thivent, gérante de société; Jean Tulet, délégué adjoint de la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes; Marie-Claude Vayssade, présidente d'un centre d'information et de documentation sur les droits des femmes; Christiane Videlaine, secrétaire générale d'une union départementale syndicale; Antoine Vitacolonna, président d'une association en faveur d'enfants inadaptés; Anne-Marie Zelensky, présidente de la Ligue des droits des femmes.

SANTÉ

Sont promus *officiers*:
Daniel Bontoux, praticien hospitalier, professeur des universités; Jean-Paul Jardel, médecin général honoraire de la santé publique.

Sont nommés *chevaliers*:
Edwige Antier, médecin spécialiste chroniqueur; Patrick Chiche, président-directeur général de cliniques; Pierre Corlat, praticien hospitalier, professeur des universités; Christine Crinque, directrice d'une association médico-sociale; Bernard Debré, ancien ministre, praticien hospitalier, chef de service, professeur des universités; Pierre Delmar, pharmacien d'officine; Alexis Dussol, directeur de centre hospitalier; Claude Franck, ancien médecin-chef de service hospitalier; Daniel *Grasset*, directeur d'un centre pour handicapés, professeur des universités; Daniel Jannière, praticien hospita*lier; Guy Laurent, directeur d'un centre médi*cal; Serge Lepère, ancien surveillant général d'hôpital; Jacques Marescaux, chef de service hospitalier, professeur des universités; Jacques Pouthieux, directeur des services techniques hospitaliers; Jean-Jacques Quarante, médecin-chef de service hospitalier; Philippe Reys, praticien hospitalier; Paulette Roussenque, ancien chirurgien-dentiste hospitalier; Louis Ségufla, ancien médecin spécialiste; Marie Tangio, praticien hospitalier.

Justice

Sont promus officiers:
Henri Ader, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier; Bruno Cotte, avocat général à *la Cour de cassation; Hubert Degan*, huissier de justice au Mans; Louis Domain, vice-président honoraire du tribunal de commerce de *Paris; Colette Giorgetti, présidente de* chambre honoraire à la cour d'appel de Paris; Anicet Le Pors, ancien ministre, conseiller d'Etat; Michel Lhospice, avocat au barreau de Paris; Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation; Olivier Renard-Payen, conseiller à la Cour de cassation; Jacqueline Rochette, avocat honoraire au barreau de Paris, secrétaire général d'une association; Jacques Tajan, commissaire-priseur à Paris; Jacques Vistel, conseiller d'Etat.

Sont nommés *chevaliers*:
Jean-Luc Aubert, conseiller à la Cour de cassation; Luc Barret, professeur de médecine légale, président de l'Institut d'aide aux victimes et de médiation; Jean-Michel Belorgey, conseiller d'Etat; Pierre Bordry, conseiller d'Etat; Jacques Bourquin, directeur au Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse; Véronique Caloyannis, épouse Chéron, premier président de la cour d'appel de Bourges; Gérard Cenac, avocat au barreau d'Aix-en-Provence, ancien bâtonnier; Philippe Chemithe, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Paris; Guy Dantheny, huissier de justice à Nevers, ancien président d'une chambre régionale des huissiers de justice; *Christine Decool, épouse Pierre, président de* chambre à la cour d'appel de Paris; Jacques Duclos, président du tribunal de commerce de Rouen; Jacques *Duplat*, avocat général près la cour d'appel de Versailles; Bernadette Ferey, épouse Hillemand, directeur des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire; Serge Fillon, président de chambre honoraire à la cour d'appel d'Angers, président d'une association de médiation judiciaire; Pierre Foerst, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nantes; François Fontaine, avoué près la cour d'appel de Nîmes; Pierre Fournié, président du tribunal de commerce de *Toulouse; Francis Fréchède, procureur de la* République près le tribunal de grande instance de Toulouse; Pierre Haïk, avocat au barreau *de Paris; Léon-Vincent Harant, président* honoraire du tribunal de commerce de Toulouse; Ugo Iannucci, avocat au barreau de Lyon, an*cien bâtonnier; Christian Jacotey, expert agréé* par la Cour de cassation; Marie-Françoise Kiener, épouse Petit, président du tribunal de *grande instance de Nanterre; Gérard Lazare*, président régional des juges consulaires d'Alsace-Lorraine; Roger Lemble, président du tri*bunal de grande instance d'Ajaccio*; Noëlle Lenoir, maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre du Conseil constitutionnel; Jean-*François Lorans, procureur général près la cour* d'appel de Besançon; Jean-Claude Marouby, greffier en chef du conseil de prud'hommes de *Paris; Michelle Mermet, président de chambre* à la cour d'appel de Lyon; Annie Mignolet, née Colz (Annie), président honoraire du tribunal de commerce de *Lille; Hélène Moreau, épouse* Chelzen, greffier à la Cour de cassation; Jacques Nunez, président du tribunal de *grande instance de Lille; Antoine Pancrazi*, président de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence; Raymond Pomar, président honoraire du *tribunal de commerce de Caen*; Pierre-François Racine, conseiller d'Etat; Christophe Ricour, avocat au barreau de Nanterre, ancien bâtonnier, *président de la conférence* des bâtonniers; Aimé Salfati, chef du service des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel au *Conseil d'Etat*; Suzanne Sauvaigo, ancien avocat au barreau de Grasse, ancien bâtonnier, ancien député; Michelle Simon, président du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Education nationale, recherche et technologie

Sont promus *officiers*:
Edmond Chelini (Edmond, Ermelin, Jean), professeur des universités à l'université Aix-Marseille-III; Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie de Paris; Jacques Glowinski, professeur au Collège de France; Françoise Héritier, professeur au Collège de France; Blandine Kriegel, professeur à l'université Paris-X-Nanterre; Joseph Lorins, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Sont nommés chevaliers:
Henri Alvarez, chef de division au Centre national d'études spatiales; Eveline Andréani, professeur à l'université Paris-VIII; Jean-Claude Bousquet, professeur à l'université Montpellier-I; Marie-Thérèse Camus, professeur à l'universi*té de Poitiers; Maryse Carlou, professeur à l'uni*versité Jean-Moulin - Lyon-III; Christian Chatelain, professeur des universités, praticien hospitalier *à l'hôpital La Pitié-Salpêtrière; Da*niel Cohen, directeur général du centre d'études de polymorphisme humain; Alain Dubrulle, président de l'Université du littoral; Christian Duverger, recteur de l'académie de la Guyane; Anne-Marie Fericelli, professeur à l'université Paris-II; Marie Furet, née Coste-Floret, professeur des universités honoraire; Guy Gautherin, directeur général de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers; Nicole Gautras, professeur à l'université de Tours; François Guy, architecte-urbaniste; Yves Janin, directeur d'école à Vaulx-en-Velin; Jacques Lafaye, professeur des universités; Monique Lematre, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique de Versailles; Marie-Henriette Loucheux, directeur de recherche honoraire du Centre national de la recherche scientifique; Daniel Mandon, ancien député, maître de conférences à l'université Lyon-II; Maurice Mascrier, professeur ho*noraire de lycée; Gisèle Mathieu*, professeur à l'université Paris-VII; Jean-Claude Milne, professeur à l'université Paris-VII; Irène Nenner, chef *de service au Commissariat* à l'*énergie atomique*; Catherine Orecchioni, professeur à l'université Lyon-II; Denise Paulin, professeur à l'université *Paris-VII*; Anne Prache, professeur d'histoire à l'université Paris-IV; Jean-Louis Reiffers-Masson, professeur à l'université Aix-Marseille-II; Marguerite Rinaudo, professeur à l'université Joseph-Fourier - Grenoble-I; Denise Rondier, responsable du service médical de prévention au ministère; Christiane Simonet, directrice d'école en Guyane; Gérard Tobelem, chef de la mission scientifique et technique au ministère; Michèle Vergne, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Enseignement scolaire

Sont promus *officiers*:
Claudine Roger, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Moselle; Jacky Simon, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sont nommés *chevaliers*:
Jean Ayrault, proviseur de lycée professionnel à Marseille; Michel Bertrand, président de la mutuelle accidents élèves pour la région parisienne; Jean-Claude Bourel, proviseur de lycée honoraire; Arlette Bourreau, proviseur de lycée à Reims; Henri Fayolle, principal de collège à Décines (Rhône); Pierre Ferry, proviseur *de lycée professionnel à Tours; Jean-Pierre* Fléan, proviseur de lycée à Dijon; Jean-Marc Gebler, directeur honoraire de l'Institut universitaire *de formation des maîtres de Lorraine*; Renée Midol, inspecteur de l'éducation nationale à l'inspection académique du Rhône; Jeanne Principaud, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines.

Intérieur

Sont promus *officiers*:
Henri Barthélemy, conseiller général de Vaucluse, maire de Lourmarin; *Mgr Charles Brand*, archevêque émérite de Strasbourg; Gérard Defois, archevêque de Reims; André Fosset, ancien ministre, ancien *sénateur des Hauts-de*-Seine, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France; Jacques Genthial, inspecteur général des services actifs de la police nationale; Philippe Hémar, conseiller aéronautique à la direction de la défense et de la sécurité civiles; François Leblond, préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme; Jean Louis, ancien maire de Mézières-sur-Oise (Aisne); René Martin, ancien sénateur des Yvelines, ancien conseiller *général*, ancien maire de Mantes-la-Ville; François Mortelette, ancien député de Loir-et-Cher, maire de Saint-Sulpice; Raymond Nicaud, maire de Chamberet (Corrèze); Marcel Pabin, adjoint au maire de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis); Robert Pajot, ancien adjoint au maire de Montluçon (Allier); Jacques Pugnet, administrateur civil honoraire; Bernard Roquebert, directeur départemental de la prévention routière de la Haute-Savoie; Gabriel Salliby, vicaire patriarcal de l'Eglise grecque orthodoxe d'Antioche en France.

Sont nommés *chevaliers*:
Dominique Bellion, préfet de l'Aude; Gisèle Billarand, sous-préfet des Andelys (Eure); Jean-Claude Brière, caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de Chagny (Saône-et-Loire); Marie Cheppio, ancien adjoint au maire de Saint-Raphaël (Var); Alain Danilet, ancien député du Gard, brigadier de police; Michel Descot, brigadier-major de police; Willy Diméglio, ancien député, conseiller général de l'Hérault; Claude Domeizel, maire de Volx (Alpes-de-Haute-Provence); Jackie Drouet, conseiller régional de Franche-Comté, maire de Belfort; Denise Dubreuil, secrétaire administratif en chef de police; Jean Dussourd, directeur au ministère; Marcel Fargeas, maire de Rilhac-Treignac (Corrèze); Maurice Faure, ancien ministre, ancien parlementaire, membre du Conseil constitutionnel; Pierre Faurie, brigadier de police; Josiane Ferré, commandant de police; Michel Gentelet, secrétaire général de la mairie de Bron *(Rhône); Michel Grasset, conseiller régional du* Nord-Pas-de-Calais, conseiller général du Nord, maire de Nieppe; Christian de Guillebon, attaché principal de *préfecture honoraire*; Valéry Hédon, maire de Saint-Rémy-du-Nord (Nord); le pasteur Michel Hoeffel, ancien président du directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine; Marie-Thérèse Jaloux, adjoint administratif principal de préfecture honoraire; Albert Kirch, rabbin à Périgueux; Yves Lescure, chef du protocole de la mairie de Paris; Catherine Margate, conseiller général des Hauts-de-Seine, maire de Malakoff; Madeleine Murcia, attaché à la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur; Roland Nungesser, ancien ministre, ancien député du Val-de-Marne, ancien maire de Nogent-sur-Marne; Roger Ouvrard, conseiller *général* du Val-d'Oise, maire d'Argenteuil; Jean-Claude Pelois, commandant de police honoraire; Lucien Perret, commissaire *divisionnaire de police*; Michel Piquemal, commissaire divisionnaire de police; Michel Plomb, adjoint au *maire de Beaucourt (Territoire-de-Belfort)*; Patrick Riou, contrôleur général de la police nationale; Jean-Claude Rohat, lieutenant de sapeurs-pompiers *professionnels; Jean Royer*, ancien ministre, ancien député d'Indre-et-Loire, ancien maire de Tours; Jean-Marc Teulières, sous-directeur à *la préfecture de police*.

OUTRE-MER

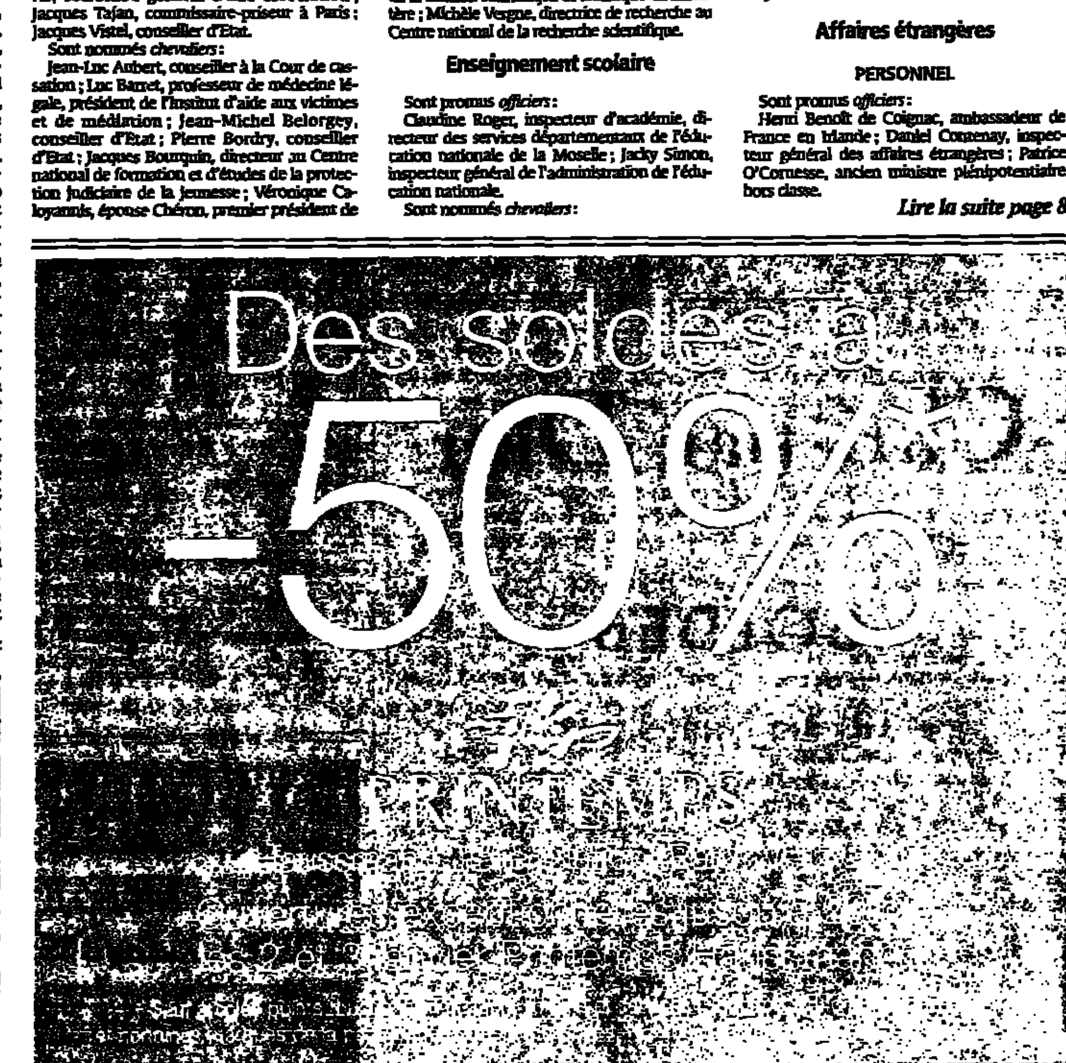
Sont nommés *chevaliers*:
Henri Bangou, maire de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe); Guy Brauk, vice-président d'une association d'anciens combattants en Polynésie française; Jacqueline Thôle, directrice d'une association culturelle à la Guadeloupe; Jean-Baptiste Flori, président du tribunal supérieur d'appel de Mayotte; Edmard Lama, maire de Rémire-Montjoly (Guyane); Marie Louisy, *vice-président d'une association d'anciens* combattants à la Martinique; Temaiohiti Mai, pédicuthem en Polynésie française; Christophe Payet, *président du conseil général de la Réu*nion; Jean Rivolier, ancien médecin-psychologue des Terres australes et antarctiques françaises; *Elie Stephenson, directeur de l'agence* régionale de développement culturel de Guyane.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers*:
Henri Benoît de Coignac, ambassadeur de France en Irlande; Daniel Contenay, inspecteur général des affaires étrangères; Patrice O'Cornesse, ancien ministre plénipotentiaire hors classe.

Lire la suite page 8



Légion d'honneur

Suite de la page 7

Sont nommés *chevaliers* :

Edwige Belliard, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Serge Degallaix, ambassadeur de France au Vietnam ; Richard Duqué, ministre plénipotentiaire en mission à l'administration centrale ; Jean Pizem, ancien consul général de France à Pointe-Noire ; Jean-Marc Simon, ambassadeur de France en République centrafricaine ; Philippe de Suremain, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :

Saab Fauque, médecin, conférencier, écrivain (Maroc) ; Jean Guillocheau, président d'associations (Allemagne) ; Henriette Haritçalde Ravailhe, déléguée au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Chili) ; Thierry de Montbrial, membre de l'Institut français des relations internationales ; Edouard Veyrat, président et membre honoraire d'associations (Suisse).

Sont nommés *chevaliers* :

Louis Aliaga, directeur de société (Mexique) ; Micheline Angel, déléguée au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Espagne) ; Jean-Claude Banon, directeur général d'un groupe industriel (Grande-Bretagne) ; Marc-Henri Bouyeure, consul honoraire de France à Arnhem (Pays-Bas) ; Bernard Cariot, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Allemagne) ; Gérard Chomier, secrétaire général d'une association culturelle ; Jacques Conseil, administrateur d'un groupe industriel (Italie) ; Pierre Darriulat, ancien directeur de la recherche scientifique au Centre européen de recherche nucléaire ; Fortuné Fellus, président de société (Canada) ; Françoise Gault dite Fabien, journaliste et productrice d'émission de radio (Maroc) ; Joël Hakim, directeur général de société (Australie) ; Juliette Janiaud, déléguée au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Suisse) ; Pierre Lainé, ancien administrateur de sociétés (Malaisie) ; Bruno Neveu, président d'un établissement d'enseignement supérieur ; le Père Etienne Renaud, recteur d'un institut pontifical (Saint-Siège) ; Renée Richard, chef d'entreprise (Belgique) ; Jean-Claude Séché, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Belgique) ; Pierre Szekely, artiste sculpteur.

Affaires européennes

Sont promus *officiers* :

Jean-Claude Combaldieu, président de l'Office européen de l'harmonisation dans le marché intérieur ; Robert Kovar, professeur d'université, ancien codirecteur de l'Institut de recherches et d'études sur les normativités en Europe ; Jean Monnier, maire d'Angers.

Sont nommés *chevaliers* :

Fernand Sauer, directeur exécutif de l'Agence européenne d'évaluation des médicaments ; Jean-Pierre Spitzer, président du bureau du Mouvement européen, professeur de droit communautaire, avocat ; Lionel Taccoen, contrôleur général d'Electricité de France, chef de la mission Europe ; Jean Taurisson, président de la Fédération française des maisons de l'Europe.

COOPÉRATION ET FRANCOPHONIE

Sont promus *officiers* :

Antoine Frasseto, inspecteur à l'inspection générale des services du ministère des affaires étrangères ; Henri Kiniffo, chirurgien-chef de clinique au Centre national hospitalier universitaire de Cotonou (Bénin).

Sont nommés *chevaliers* :

Michel Cuingnet, conseiller à la mission de coopération et d'action culturelle en Guinée-Bissau ; Gabriel Geni, avocat à la cour d'appel de Dakar (Sénégal) ; Colette Metayer, adjointe au sous-directeur du développement institutionnel au secrétariat d'Etat ; le Père Jean-Marie Ollivier (Jean-Marie), infirmier léprologue à l'hôpital des Gonaïves (Haïti) ; Jean Rondreux, chargé de mission au service de la coordination géographique et des études au secrétariat d'Etat ; Sœur Simone Schneck, missionnaire au Cameroun.

Economie, finances et industrie

Sont promus *officiers* :

Philippe Chauvel, directeur dans un groupe industriel ; Raymond Frey, ancien directeur dans un groupe industriel ; Jacques Lévy, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris ; Maurice Lévy, président du directoire de Publicis ; Didier Lombard, directeur général des stratégies industrielles au ministère ; Gabriel Mignot, conseiller maître à la Cour des comptes, président de la chambre régionale des comptes d'Alsace ; Gilbert Mourre, inspecteur général des finances, délégué général de l'Association française des sociétés financières ; Michel Otto, administrateur, directeur général adjoint honoraire d'une compagnie ; Pierre Peugeot, directeur général d'une société de construction d'automobiles ; Jacques Puéchal, président-directeur général de société ; Jean-Pierre Savare, président-directeur général de société ; Antoine Voms, conseiller maître à la Cour des comptes, chevalier du 18 juin 1984.

Sont nommé *chevaliers* :

Jean-Pierre Auzimour, président d'un groupe de conseil ; Jean-Pascal Beaufret, inspecteur général des finances ; Gilles Benoist, directeur des ressources humaines et secrétaire général du groupe Caisse des dépôts et consignations ; Thierry Bert, inspecteur des finances ; Jean Blanchard, directeur d'un groupe industriel ; Pierre-Noël Blayau, président-directeur général d'un groupe industriel ; Jean Bret, directeur général de société, vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Daniel Bucheton, commissaire contrôleur en chef des assurances, chef de brigade au ministère ; Ginesio Buligan, ancien président de société et président honoraire d'organismes professionnels ; Jean-Michel Charpin, économiste, directeur dans une banque ; François Cherruau, président du conseil d'administration d'un groupe industriel ; Henri Cukierman, président-directeur général d'une banque ; Pierre Demaria, ancien concessionnaire d'automobiles, président honoraire du tribunal de commerce de Créteil ; Pierre Donzé, président-directeur général de société ; Jean-Pierre Ducrest, administrateur d'une compagnie financière ; Bernard Dufourg, président-directeur général de société et membre d'une chambre de commerce et d'industrie ; Lucien Dugas, directeur d'usine dans un groupe industriel ; Joseph Duplouy, trésorier-payeur général des Alpes-Maritimes ; Paul Dupré, président de société ; Philippe Faure, président de société ; Claude Gaujour, chef de bureau principal à la direction des changes à la Banque de France ; Daniel Gaumet, président-directeur général de société ; Jean-Louis Généton, président-directeur général de société et président d'une chambre de commerce et d'industrie ; René Guédon, ancien ingénieur dans une société ; Yves Guichard, vice-président du conseil de surveillance de Casino ; Pierre Habib-Deloncle, président-directeur général de banque ; Michel Jalabert, vice-président d'un groupe industriel ; Pierre Jeufroy, président-directeur général de société ; Robert Lair, trésorier principal du Trésor public au ministère ; Jean-Pierre Lamoure, président-directeur général de société ; Gilbert Landau, directeur général d'un groupe industriel ; Henry Lasbordes, président-directeur général de société ; Henri Lassalle, président-directeur général de banque ; Jean-Claude Le Téno directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes des Pays de la Loire ; Marianne Lévy, chef de service au ministère ; Michel Limer, ancien président-directeur général de sociétés ; Jean-Hervé Lorenzi, directeur général délégué d'une société ; Jean Losi, président-directeur général de société ; Gérard Nouveau, directeur général de société ; Christian Noyer, directeur au ministère ; Christian Phéline, contrôleur d'Etat, membre de la mission de contrôle économique et financier au ministère ; François Polge de Combret, associé-gérant de banque ; Jean-Pierre Quemoun, expert-comptable, commissaire aux comptes ; Jean-Robert Reznik, directeur général d'un groupe d'hôtellerie et de loisirs ; Robert Salmon, vice-président d'un groupe industriel ; Edouard Sautter, directeur dans une banque ; Jean Simon, président-directeur général de société ; Claude Tendil, directeur général de compagnies d'assurances ; Robert Tourre, président-directeur général de société ; Pierre Ventre, directeur d'un groupe industriel ; Marc Véron, directeur général d'une société de transports aériens ; Claude Wagner, chargé de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont promus *officiers* :

Claude Buchet, président d'honneur de société, conseiller honoraire du commerce extérieur ; Wladimir Kouzmine-Karavaïeff, directeur général de sociétés ; Fred Ullmo, président du conseil d'administration d'une société.

Sont nommés *chevaliers* :

Michel Berty, président de société, conseiller du commerce extérieur ; Bruno Caron, conseiller commercial, chef de bureau au ministère ; Bernard Field, secrétaire général d'un groupe ; Fernand Jaeckl, vice-président honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie, ancien administrateur de société ; Jacques Kuntz, président-directeur général de société ; Jean Labrot, président d'honneur d'une société ; Philippe Louis-Dreyfus, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur ; Alain Marzin, secrétaire général de la direction du développement international dans une entreprise de télécommunications ; Robert Villemin, conseiller économique et commercial, chef de poste d'expansion économique à Montevideo.

BUDGET

Sont nommés *chevaliers* :

Claude Basson, inspecteur des douanes, chef de subdivision à Saint-Louis (Haut-Rhin) ; Bernard Brunhes, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques, président-directeur général de sociétés ; Marcel Chassagne, conservateur des hypothèques à Lyon, maire adjoint de Chamboulive (Corrèze) ; Michel Cotten, trésorier-payeur général de l'Oise ; Véronique Hespel, inspecteur général des finances ; Jean Journet, sous-directeur au ministère ; Anne-Marie Odunlami, directeur départemental des impôts, chef de bureau au ministère ; Marcel Parent, directeur régional des impôts à Lille ; Gérard Serennes, chef du service technique des laboratoires des douanes ; Marie-Françoise Severan, contrôleur principal des impôts à Aubervilliers ; Jean Sugère, ancien débitant de tabac, maire de Sauvagnat-Sainte-Marthe (Puy-de-Dôme).

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers* :

Pierre Legendre, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Claude Rouzaud, président-directeur général de société ; Michel Roy, président honoraire de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

Patricia Barbizet, directeur de société ; Yves Bernard, directeur général honoraire d'une banque ; Chantal Brunel, président-directeur général de société ; Pierre Cégretin, ancien commerçant, juge d'un tribunal de commerce ; Jacques Cornell, ancien gérant de société, ancien président d'un tribunal de commerce ; Maurice Cornoueil, président de la Fédération nationale des syndicats des commerçants non sédentaires ; Raymond Cure, président-directeur général de société ; Marie-Hélène Descamps, directrice de société ; Jacques Devillers, secrétaire général, directeur des services d'une chambre de métiers ; Claude Dimont, directeur de la communication d'une chambre de commerce et d'industrie ; Marcel Duchene, président-directeur général de société ; Jean Duplessis, chef d'entreprise ; Marie Gerner, directrice d'un atelier de dorure et d'encadrement ; Marie Jacq, ancien parlementaire, ancien chef d'entreprise ; André Lacour, ancien vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Monique Lettré, présidente d'un comité de commerçants ; Claude Marumo, antiquaire ; Paul-Louis Maurat, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Pierre-Marie Michel, vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Louis-Pierre Poissonnier, ancien notaire ; Fred Pojurowski, président-directeur général de société ; Charles Résano, ancien chef d'entreprise ; Jean Troubat, ancien administrateur de sociétés ; Pierre Vitte, gérant de société ; André Zarifdjian dit Arfan, président-directeur général de société.

INDUSTRIE

Sont promus *officiers* :

Jean-Gérard Claudon, président du directoire d'une société industrielle ; Philippe Colin, président-directeur général de sociétés ; Alexandre Couvelaire, président-directeur général d'AOM ; Aimé Jardon, ancien directeur dans une société de construction d'automobiles.

Sont nommés *chevaliers* :

François Baudin, directeur à La Poste ; Claude Brignon, directeur dans un groupe industriel ; Bruno Chetaille, président-directeur général de société ; Jacques Deyirmendjian, directeur à Gaz de France ; Alain Dubois-Dumée, directeur dans un groupe de construction d'automobiles ; Gaby Fertout, président-directeur général de société ; Jean Gougy, ancien député, cadre dans une société ; Patrice de Lagausie, directeur dans un groupe de construction d'automobiles ; Bernard Le Lann, directeur à La Poste ; Gérard Moine, directeur à France Télécom ; Serge Mouradian, directeur départemental adjoint à La Poste et syndicaliste ; Jean-Claude Penauille, président-directeur général de société ; Jacques Roger-Machart, directeur à Electricité de France ; Louis Sato, président de société ; Yves Thieullent, ancien président de société ; Laurent Vignalou-Perer, médecin-chef au secrétariat d'Etat ; Gilles Weil, vice-président dans un groupe industriel.

Défense

Sont promus *officiers* :

Jean-Robert Martin, président-directeur général d'une société ; Max Simon, négociateur commercial dans une société.

Sont nommés *chevaliers* :

Jean Allely, administrateur civil hors classe ; Jean Bongiraud, chef pilote d'essais et de réception dans une société ; Colette Cazenave, ancien attaché de service administratif ; Patrice Cordier-Féron, chef d'études au ministère ; Michel Courtillé, administrateur civil ; Robert Cros, ancien secrétaire administratif ; Jean-Pierre Dubreuil, directeur dans une société ; Henri Dugré, président-directeur général d'une société ; Michel Dolieu, gérant d'une société ; Lucette Goudot, ingénieur sur contrat ; Jean-Claude Hironde, directeur général technique adjoint dans une société ; Robert Lepagnot, ingénieur-conseil dans une société ; Philippe Lhotellier, président-directeur général de société ; Philippe Navelot, administrateur civil ; Jacques Nicolas, conseiller technique dans une société ; Paul-Henri Trollé, administrateur civil, directeur au ministère.

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus *officiers* :

Raymond Casal, secrétaire départemental de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre ; Jean Garra, président départemental de la FNCPG-CATM ; Guy Lamothe, vice-président national de l'association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre ; Léon Landini, président de Carmagnole-Liberté, amicale des anciens francs-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée ; Pierre Mercinier, membre du conseil d'administration d'une association d'anciens combattants ; René Michel, président fondateur du musée de la Résistance et de la Déportation de Lorraine ; Pierre Ortet, président d'une union départementale d'anciens combattants ; Marcel Uttenweiler, président de la fondation Entente franco-allemande.

Sont nommés *chevaliers* :

Adolphe Benkemoun, président départemental adjoint de l'association Rhin et Danube ; Roger Berducat, président départemental de la FNACA ; Hélène Berthaud, administrateur d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Ernest Berthelin, vice-président départemental de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre ; Michel Boulanger, président départemental d'une association d'anciens combattants ; Claude Burlinchon, membre du Comité national de la Fédération nationale des déportés et internés-résistants et patriotes ; Elvire Cazaudebat, vice-présidente d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Simone Conan, vice-présidente de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Abraham Feinstein, vice-président de l'amicale des anciens déportés de Buna-Monowitz-Auschwitz-III et ses Kommandos ; Charles François, délégué national de l'Association nationale des anciens maquisards, combattants et résistants du Vercors ; Jacques Hourdeaux, vice-président de la fédération des combattants du spectacle ; André Kliagine, membre d'un comité départemental de l'association Rhin et Danube ; Paul Le Chevalier de Préville, adjoint au président de la section Provence-Côte d'Azur des anciens et amis du maquis de l'Oisans et du secteur I ; Pierre Masson, vice-président national de l'amicale des anciens de la 5e DB ; Claude Nathin, ancien combattant de la 5e DB ; Roland Perrin, délégué régional de l'union des blessés de la face et de la tête Les Gueules cassées ; Roland Pons, membre du bureau national de la FNACA ; Yvette Racle, secrétaire d'une section de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Hubert Roque, vice-président départemental délégué de la FNACA ; Jean Solard, membre actif de l'association Rhin et Danube.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers* :

Louis Guiguen, interné-résistant ; Raymond Lesage, déporté-résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

Marie Barbier, interné-résistant ; Nicolas Brody, interné-résistant ; Lysor Goldberg, interné-résistant ; André Hennart, interné-résistant ; René Joubert, interné-résistant ; Madeleine Ferial, internée-résistante.

ANCIENS COMBATTANTS DE 1914-1918

Est promu *officier* :

Serge Hugon.

Sont nommés *chevaliers* :

Antoine Anton ; Jean-Marie Blanc ; Paul Merlin.

Equipement, transports et logement

Sont promus *officiers* :

Gérard Cayré, administrateur de sociétés ; Jacques Douffiagues, président d'une organisation ferroviaire ; Maurice Nilès, ancien président d'un organisme d'HLM.

Sont nommés *chevaliers* :

Jean-Louis Amato, président d'une organisation professionnelle de transport ; Jacques Blancard, directeur général d'une organisation professionnelle de travaux publics ; Roger Bourgeois, président d'une société de sauvetage en mer ; Louis Chenu (Louis, Henri), membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des cheminots anciens combattants ; Jean-Louis Durand, ingénieur général des ponts et chaussées, directeur régional et départemental de l'équipement ; Sylvette Francou, secrétaire administrative dans une direction départementale de l'équipement ; André Guicharnaud, directeur régional à la SNCF ; Edouard Leveau, ancien député, armateur à la pêche industrielle ; Jean Maigret, ingénieur général de l'aviation civile.

LOGEMENT

Sont promus *officiers* :

François-Xavier Emmanuelli, ancien ministre, président du haut comité pour le logement des personnes défavorisées ; Georges Piquemal, président-directeur général d'une société d'HLM ; Pierre Zemor, conseiller d'Etat, président d'une commission nationale de concertation.

Sont nommés *chevaliers* :

Jean-Claude Barbat, sous-directeur à l'administration centrale ; Bruno Barthe, directeur dans un groupe de sociétés de travaux et de construction ; Alain Dumenil, président-directeur général de société ; Paul-Louis Marty, directeur général d'un office public d'aménagement et de construction ; Philippe Pelletier, président d'honneur d'une fédération immobilière ; Jean Polisset, président d'un office d'HLM ; Pierre Quercy, directeur délégué d'un groupement national d'organismes d'HLM.

TOURISME

Sont nommés *chevaliers* :

Jean Bardol, vice-président d'un conseil général, ancien parlementaire ; Antoine Bucchini, maire ; Robert Chaput, maire ; Francis Devémy, président d'une association touristique ; Bernard Didelot, vice-président d'une association professionnelle de tourisme ; Bernard Hugo, maire honoraire, président d'un organisme de tourisme social ; Marie Le Quéré, présidente d'une organisation professionnelle d'hôtellerie de plein air ; Yvette Martin, présidente d'un office touristique ; Laurent Meunier, vice-président d'une fédération nationale du tourisme ; André Roche, ancien vice-président d'un office de tourisme.

Culture et communication

Sont promus *officiers* :

Claude Brulé, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, journaliste, auteur dramatique ; Paul Chaslin, fondateur d'une association culturelle ; Jean Chevrier dit Herbert, directeur de théâtre ; Pierre Daix, critique d'art, écrivain ; Jean Dubuisson, architecte ; Didier Gompel, collectionneur, donateur ; Françoise Lilar dite Mallet-Joris, écrivain ; Nicolas Seydoux Fornier de Clausonne, président-directeur général de Gaumont ; Claude Vigée, écrivain.

Sont nommés *chevaliers* :

Philippe Agid, directeur général adjoint de l'Opéra de Paris ; Philippe Belaval, conseiller d'Etat, directeur général de la Bibliothèque nationale de France ; Marie-Claude Billet, écrivain, traductrice ; Emile Blanc, président d'honneur d'une société savante, vice-président d'une association de sauvegarde patrimoniale ; Henri Bourtayre, auteur, compositeur ; Sonia Cloquet, présidente d'une association culturelle ; René Descargues, historien d'art, journaliste, producteur, auteur ; Christian Deydier, directeur de galeries, donateur ; René Dottelonde, architecte ; Simon Eine, sociétaire de la Comédie-Française ; François Eidenbach, secrétaire général d'une association pour la promotion du cinéma ; René Fauvel, président de la commission supérieure technique du cinéma, de l'image et du son ; David Goldman, directeur général d'une société de production et de distribution cinématographique ; Antoine Grumbach, architecte, urbaniste ; Bernard Guenée, professeur d'université ; Jean Guiloineau, traducteur, président de colloques littéraires ; Odile Hamburger, architecte, paysagiste ; Jean Jacquart, professeur d'université ; Bernadette Lafont, comédienne ; Dominique Legrand dit Nohain, auteur, acteur, producteur de télévision ; Suzanne Lipinska, présidente-fondatrice d'une association culturelle ; Jean-Claude Malgoire, chef d'orchestre, musicologue ; Mireille Mathieu, artiste de variétés ; Rose Moudouès, secrétaire général de la société d'histoire du théâtre ; Philippe Picquier, éditeur ; Pierre Prunet, architecte en chef des monuments historiques ; Bruno Racine, directeur de l'académie de France à Rome ; Gérard Régnier dit Jean Clair, conservateur général du patrimoine ; Jacqueline Risset, traductrice ; Christiane Rochefort, écrivain ; Elie-Pierre Rochiccioli, directeur adjoint de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ; Mariano Ruiz, dit Michel Rivgauche, auteur de chansons, membre du conseil d'administration de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ; Gonzague Saint-Bris, journaliste, écrivain ; Karine Saporta y Nahmias, artiste chorégraphe ; Nanon Thibon, artiste chorégraphe, danseuse étoile honoraire de l'Opéra national de Paris ; Sylvie Vartan, artiste de variétés ; Germain Viatte, conservateur général du patrimoine ; François de Waresquiel, éditeur ; Américo Zublena, architecte, urbaniste ; André Zysberg, professeur des universités.

(A suivre)

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Rose.

Les arènes et le pic de Couar t'attendent pour continuer une vie déjà bien remplie.

Joyeux soixante ans.

Claude, Anne-Claude, Fabien, Cécile, Alexandre et Guilhem, Guy, Cécile et Luc, Laure.

Décès

– Christine et Thérèse,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite BURGOD,
née FOUCHER,
éditeur,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier des Palmes académiques,

survenu le 23 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 30 décembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Le bureau,
Les membres du comité directeur de l'Association du mouvement Libération-Nord,
ont le regret de faire part de la disparition de leur vice-président d'honneur,

Mme Marguerite BURGOD-FOUCHER,

décédée le 23 décembre 1997.

Selon son désir, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le mardi 30 décembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs.

Veuve de

Claude BURGOD,

mort en déportation,
elle fut l'une des grandes figures de la Résistance française à l'occupation.

5 *bis*, rue de l'Asile-Popincourt,
75011 Paris.

– Claude et Michèle Corbière-Froment,
Francis et Virginie Corbière, Aline et Thierry Gauthier, Didier et Corinne Corbière, Manuelle Corbière et Emmanuel Mourier,
leurs enfants,
Marie et Raphaël Corbière, Rémi et Florent et Janelle Gauthier, Yvonne et Marius Corbière,
leurs petits-enfants,

Danièle et Denis Mundler-Corbière,
François Mundler, Paul et Marie-Françoise Mundler, Cécile Mundler et Jean-Michel Ricard,
leurs enfants,
Vincent et Chloé Mundler, Inès Ricard,
leurs petits-enfants,

Françoise et Daniel Ollagnier-Corbière,
Christina et Axel et Serge Ollagnier,
leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès dans sa quatre-vingt-douzième année de leur père, grand-père, arrière-grand-père,

M. Paul Camille Elie
Jacques CORBIÈRE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1940 et 1945,
docteur-ingénieur, licencié en droit,
lieutenant-colonel de réserve,
ancien directeur des recherches à Rhône-Poulenc Textiles,
inventeur du Rhovyl (Thermolactyl),
ancien maire d'Argenton-Château,
administrateur honoraire de l'Union nationale des officiers de réserve.

La cérémonie religieuse protestante aura lieu en l'église d'Argenton-Château (Deux-Sèvres), le samedi 3 janvier 1998, à 10 h 30.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. »
Jean 14, verset 6.

Condoléances sur registre.
Aucun ornement funéraire.

– Mme Olivier Forges,
son épouse,
Loïc et Hélène,
ses enfants,
Mme Geneviève Forges,
sa mère,
M. et Mme A. Conejo-Merchan,
ses beaux-parents.
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Olivier FORGES,

survenu le 24 décembre 1997, à Alicante (Espagne), dans sa quarante-deuxième année.

Il repose auprès de son père,

Jean FORGES,

décédé le 6 juin 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Boileau,
75016 Paris.

– Nicolas, François, Annick, Maxence, Pierre, Françoise, Maurice, Monique,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nelly GRINBAUM,

survenu le 23 décembre 1997.

Elle a fait le don de son corps à la science.
Nelly et Charles Grinbaum resteront tous deux dans notre cœur.

– Laurence et Emmanuelle
ont l'infini chagrin de faire part de la mort de leur père,

François PETIT,

le dimanche 28 décembre 1997.

– L'Association des ingénieurs des télécommunications
a la tristesse de faire part du décès de

François PETIT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président de l'Association des ingénieurs des télécommunications,

survenu le 28 décembre 1997, à Clamart.

– La direction générale d'Alcatel Alsthom,
Et son président, Serge Tchuruk,
ont le regret de faire part du décès de

François PETIT,
Vice-President Government Affairs.

Entré dans le groupe Alcatel Alsthom en 1975, François Petit a occupé de nombreuses fonctions qui lui vaudront d'être nommé en 1995 directeur général adjoint du Groupe. Plus récemment, François Petit avait pris en charge la représentation permanente du Groupe auprès de l'Union européenne.

Le Groupe tient à s'associer à la peine de sa famille et à lui présenter, au nom de tous ses collaborateurs, ses sincères condoléances.

– Le président,
Les membres du bureau,
Les membres du conseil d'administration de la

Fédération des industries électriques, électroniques et de communication,

ont le regret de faire part du décès de

François PETIT.

– Mme Georges Crepet,
son épouse,
Bruno et Sophie Crepet,
Joseph et Marion Lafitte,
Benoît et Marie-Laure Crepet,
ses enfants,
Alice, Félix, Paul, Melchior,
Julien, Solène, [illegible]
Claire, Laurent, Juliette,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Georges CREPET,
capitaine de frégate II,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 30 décembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 5 janvier 1998, à 15 heures, en l'église d'Ouville-la-Rivière (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Guynemer,
75006 Paris.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile : La Bible, la vie et les bons choix.**

Six mardis de suite à 12 h 30 précises. Prélude à l'orgue à 12 h 15. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, libre participation aux frais.

La désobéissance d'Adam et Eve, le 6 janvier.
Les tentations de Jésus, le 13 janvier.
David et Bethsabée, le 20 janvier.
Les dix commandements, le 27 janvier.
Les béatitudes, le 3 février.
Le fils prodigue, le 10 février.
Avec Xavier de Chalendar, prêtre, Daniel Farhi, rabbin, et Alain Houziaux, pasteur.

Cours du soir

L'INALCO (LANGUES'O)
propose cours du soir en arabe, vietnamien, russe, chinois.
Modules 40 h (2 × 2 h hebdo) à partir de fin janvier 1998.
Contacter Formation continue.
01-49-26-42-31/59/81.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36



PHOTOGRAPHIE INÈS GONZALVES

Amalia Rodrigues, le retour du fado

Incarnation d'une musique qui avait symbolisé Lisbonne et le Portugal, la chanteuse avait été rejetée avec le fado après la « révolution des œillets ». Les jeunes Portugais la redécouvrent à 77 ans, et lui font un triomphe

UN recueil de ses poèmes, *Versos* (éditions Cotovia), un disque paru fin novembre, *Segredo*, où figurent des fados inédits enregistrés entre 1965 et 1975 dans les studios de la compagnie discographique Valentim de Carvalho (EMI), ont valu à Amalia Rodrigues le sacre des médias portugais en cette fin d'année. Ainsi, celle dont la vie ressemble à un conte de fées représente encore et toujours le destin portugais, soixante ans après ses débuts au Retiro da Severa, une boîte à fados du Bairro Alto. Elle entretient une dramaturgie lusitanienne basée sur la prédominance du *fatum*, le destin, celui de l'individu, celui d'une ville, Lisbonne, qui fut la capitale d'un immense empire, et créa une musique en forme de plainte et de rumeurs océanes.

Le fado vient, disent les musicologues, du Brésil, où les rythmes nègres se mêlèrent aux *modinhas* des salons nobles. Il fut ramené de là-bas par les aristocrates et leurs domestiques qui avaient, en 1807, suivi la cour portugaise fuyant à Rio de Janeiro les troupes napoléoniennes. Le fado a ses mythes. Le premier fut celui de Maria Severa Onofriana, « *la* » Severa, née vers 1820, assassinée en 1846. La chanteuse était une prostituée de l'ancien quartier maure de la Mouraria, où les *mulheres do fado, mulheres da vida* (femmes du fado, femmes de mauvaise vie) avaient le malheur, le rire et la sensualité chevillés au corps. Severa fut l'amante de Dom Francisco de Paula de Portugal, treizième comte de Vimioso et cavalier émérite. Ensemble, ils fréquentaient les *touradas*, les *corridas* (sans mise à mort au Portugal), mères du fado, où se chantait la comédie sociale – le peuple en picadors, les nobles pour l'art équestre, le *lumpen* pour le *bagaço* (la gnôle).

Le deuxième pilier du fado s'appelle Alfredo Duarte Marceneiro (1891-1982). Héros des *cegadas*, fêtes carnavalesques et théâtrales, ce chanteur à la voix fine, ébéniste de métier (*marceneiro*), incarne le fado des années 20, qui contait les malheurs de l'ouvrier estropié ou de la campagnarde tombée dans la vie. Marceneiro était un acteur-né. Il donna au fado ses rites et sa gestuelle (les yeux fermés, les lumières éteintes). Et alors que l'Estado Novo mis en place en 1929 par Salazar instaure la censure et réprime les mouvements ouvriers, Marceneiro compose des classiques du genre, tel *A Marcha de Alfredo Marceneiro*, devenue célèbre sous le titre *Ha Festa na Mouraria*, et *A casa da Mariquinhas*, sur des paroles de Silva Tavares.

Amalia Rodrigues, née en juillet 1920, est le troisième mythe du fado : elle l'a porté sur les fonts baptismaux de l'histoire mondiale de la musique, comme Carlos Gardel le tango, Edith Piaf la variété française, Oum Kalthoum la chanson classique arabe. Amalia est d'abord une voix incomparable. En 1941, un critique de la revue musicale *A Cançao do Sul* écrivait après une soirée passée à l'écouter : « *Nous avons entendu tout ce que la nature nous offre de plus beau : la mer. Et la mer ne nous a pas révélé ses secrets... C'est la nature dans tout son mystère.* » Jeune fille aux cheveux courts, star en noir interprétant *Coïmbra* en anglais pour le public américain, ou *Aïe, mourir pour toi* en français (les paroles sont de Charles Aznavour), les veines du cou tendues dans un effort de mémoire universelle, Amalia se donne corps et âme au fado. Elle l'a adopté comme « *uma estranha forma de viver* », une étrange façon de vivre (le titre d'un des fados dont elle a écrit les paroles).

Le fado, selon Amalia, est « *le constat lucide de la prédominance du destin, de la tournure inéluctable d'une vie, de la naissance à la mort* ». Amalia la pessimiste vécut dans le dénuement qui était le lot des familles pauvres du début du siècle. Elevée par ses grands-parents, la petite fille fréquenta l'école de neuf à douze ans, « *en apprenant les leçons à l'oreille* », ne possédant jamais qu'un seul livre de classe, une géographie, matière qu'elle détestait, et que sa grand-mère, analphabète, lui avait offert sur les conseils insistants de l'institutrice. En classe, elle apprend le beau portugais, et « *sans toujours comprendre, à l'intuition* », vibre et pleure au rythme des sonnets de Luis de Camoes – elle en fera bien plus tard un disque. Amalia Rodrigues écoute le fado plébéien à la radio. Elle entend les vedettes du moment, Maria Alice, Ercilia Costa. Elle se procure les *folhetos*,

Au lendemain du 25 avril, Amalia Rodrigues fut aussi caricaturée que le miracle de Fatima. Elle se défendit : « Je n'ai vu Salazar que deux fois dans ma vie »

des petits formats imprimés, vendus par des aveugles colporteurs de chants.

Au cinéma de son quartier, Alcântara, elle découvre les films de Carlos Gardel, dont elle retient par cœur les tangos. « *Celui que je préférais*, dit-elle, *c'était* Silencio en la Noche. » Brodeuse à douze ans, ouvrière dans une fabrique de gâteaux à treize, Amalia traîne un blues irrépressible. « *Puisque la mort existe, la vie est absurde : depuis toute petite, j'avais ce genre de pensées tristes. L'idée de la mort m'a accompagnée de treize à dix-huit ans. J'avais tout le temps envie de me tuer.* » Amalia des bords du Tage voudrait être Sylvia Sidney, et mourir dans les bras d'Henri Fonda. « *Après avoir vu Greta Garbo dans* la Dame aux camélias, *je buvais du vinaigre et je me plaçais dans les courants d'air pour devenir malade comme elle* », écrit-elle dans *Amalia*, autobiographie rédigée avec Vitor Pavao dos Santos.

Le fado d'Amalia a du pouvoir. Il émeut profondément. On la connaît d'abord sous le nom d'Amalia Rebordao, patronyme qu'avait gardé son frère Felipe Rebordao, boxeur professionnel. En juillet 1939, elle fait ses débuts au cabaret Retiro da Severa. Amalia ne connaîtra plus de vaches maigres : elle a dix-neuf ans, son succès est foudroyant. Elle est belle, jeune fille brune portant hauts talons, châle frangé et robes à fleurs. Des cheveux bruns, des yeux larges, un sourire immense, elle a du charisme et du charme. Le Portugal est dominé par le moralisme de la dictature salazariste, elle épouse un mécanicien contre la volonté de sa famille, le quitte trois ans plus tard, car, dit-elle, « *j'ai toujours été indépendante* ». Comme un chat.

Retiro da Severa, Solar da Alegria, Luso, Café Mondego, Café LaGare : aucun des hauts-lieux du fado lisboètes n'échappe à Amalia. De Marceneiro, elle a hérité le souci de mettre le fado en scène, avec une extraordinaire économie de moyens. Elle s'habille désormais de noir, « *de façon très personnelle*, dit-elle, *sans que personne me conseille jamais* », châle compris.

Amalia chante des fados traditionnels. Mais la révolution qu'elle opère, très vite, est littéraire. Contrairement à Maria Teresa de Noronha, née en 1918 de la famille des comtes de Paraty, comtesse de Sabrosa par le mariage, qui fut la première aristocrate à oser faire carrière dans le fado, Amalia Rodrigues n'est en principe pas armée pour la grande poésie. Et pourtant la fille pauvre d'Alcântara donnera ses lettres de noblesse au fado.

Dès ses débuts, elle choisit ses paroliers parmi les meilleurs (Linhares Barbosa, Frederico de Brito). Ses compositeurs font corps avec son chant. Ainsi, Frederico Valerio, musicien audacieux et excellent mélodiste, va-t-il donner à la voix d'Amalia la brillance qui lui manquait encore. Ils créent ensemble, dans un style « *à l'espagnole* » selon les critiques de l'époque, quelques-uns de ses plus grands succès, tel le *Fado do ciume* (le fado de la jalousie). « *Valerio*, explique la chanteuse, *me laissait faire le final de mes fados. Cela me donnait une force venue de l'intérieur.* » Nous sommes en 1942 : à Lisbonne, la guerre passe au second plan. Le Portugal affiche sa neutralité, et Amalia Rodrigues devient une reine de la nuit. On la photographie, chic et sélecte, au Negresco, aux côtés de Danièle Darrieux ou en lune de miel à Lisbonne avec le play-boy Porfirio Rubirosa.

Cette année-là, Amalia chante à Madrid. C'est le début d'une immense carrière internationale qui la mènera au Brésil en 1944, où elle enregistre ses premiers disques, à Paris en 1949, chez Carrère, une boîte chic, puis à l'Olympia, en 1956, en vedette américaine des Compagnons de la chanson ou, en 1952, à New York à La Vie en rose alors qu'Edith Piaf y chante au Versailles. La vie sentimentale d'Amalia est l'objet de rumeurs incessantes : elle aime, dit la rue, un dignitaire du régime salazariste, Ricardo Espirito Santo, ou bien encore le roi Humberto d'Italie. Elle est l'amie des comtes de Barcelone, de ceux de Paris, de la belle-sœur de Franco, dont le frère est ambassadeur au Portugal.

ALFREDO MARCENEIRO avait cultivé le secret du fado avec religiosité. Il avait détesté le disque, mais avait rendu le fado populaire en chantant pendant les intermèdes au cinéma. Amalia Rodrigues amène le fado au septième art. En 1947, elle tourne *Capas Negras* d'Armando Miranda – la chanson du film s'appelle *Coïmbra* (*Avril au Portugal*, en français). En 1955, elle crève l'écran dans *Les Amants du Tage*, d'Henri Verneuil, avec Daniel Gélin et Françoise Arnoul, où elle joue le rôle d'une *fadista*. Elle y chante *Lisboa nao sejas françesa*, de Raul Ferrao, et *Barco Negro*, adaptation par le jeune poète David Mourao-Ferreira d'une chanson brésilienne de Caco Velho, *Mae Preta*. Deux succès planétaires. Mais la grande révolution intérieure viendra d'un musicien d'origine française, Alain Oulman, croisé en 1962, alors qu'elle revient du Brésil, où elle a épousé Cesar. « *Alain Oulman m'a amené les poètes à la maison* », dit Amalia.

NÉ à Lisbonne d'un père industriel juif açorien et de Nicole Calmann-Lévy, Alain Oulman est un lettré qui admire Léo Ferré pour ses interprétations de Rutebeuf, Rimbaud ou Verlaine. Oulman met en musique les grands poètes portugais – le classique Luis de Camoens, les contemporains Ary dos Santos, Alexandre O'Neill, Pedro Homen de Mello, Manuel Alegre, David Mourao-Ferreira ou la Brésilienne Cecilia Meireles. Il offre à sa star, Amalia, ces mélodies d'une âpreté, d'une tendresse exemplaires (on retrouvera les textes en édition bilingue dans *Le Fado d'Amalia*, éd. Actes Sud). Homme de gauche, tout comme David Mourao-Ferreira et Manuel Alegre, qui auront maille à partir avec la censure, Oulman est arrêté en 1966 par la PIDE, la police politique de Salazar, et emprisonné.

Libéré grâce aux efforts d'Amalia, il est expulsé vers la France. Il devient directeur littéraire de Calmann-Lévy, aux côtés de son oncle Robert Calmann-Lévy. Sollicité par Barbara ou Aznavour, qui admirent son sens de la mélodie, Alain Oulman refusera toutes propositions : sa vedette unique était Amalia.

Des douze titres parus dans *Segredo*, onze sont d'Alain Oulman, l'artisan de l'art, mais moins du succès marchand. C'est en effet en 1968, neuf ans après la répression sanglante de la grève des dockers de Bissau – l'épisode donna le signal de la lutte anticolonialiste –, qu'Amalia vend le plus de disques avec *Vou dar de beber à dor* (Je vais donner à boire à la douleur) d'Alberto Janes, inspiré de *Casa da Mariquinhas*, d'Alfredo Marceneiro. C'est aussi en 1968 que les chansons de lutte (*cançoes de intervençao*) de Sergio Godinho et José Mario Branco, un des fondateurs de l'UDP (parti marxiste-léniniste pro-chinois) réfugié à Paris, arrivent à pas feutrés vers un Portugal qui vient de gagner un nouveau président du conseil, Marcelo Caetano, alter ego de Salazar, malade.

Chanteur de fados de Coïmbra dans sa jeunesse, José Afonso (1929-1987) compose *Grandôla, vila morena*, la chanson qui donnera le signal de la « révolution des œillets », le 25 avril 1974. L'acceptation des volontés divines, le désespoir métaphysique véhiculés par le fado, choquaient la gauche portugaise. Au lendemain du 25 avril, Amalia Rodrigues fut autant caricaturée que le miracle de Fatima. Elle se défendit. « *Je n'ai vu Salazar que deux fois dans ma vie* », écrit-elle dans *Amalia*. Elle se retire. Dans les années 80, la jeunesse lisboète renoue avec la tradition du *fado vadio*, le fado amateur, chanté selon les lois du plaisir dans les tavernes, et découvre alors que le fado fut aussi maltraité par l'ancien régime. Le public porte Amalia Rodrigues en triomphe au Coliseu dos Recreios de Lisbonne.

« *Le salazarisme prônait les vertus d'une race héroïque, la dynamique de la jeunesse. Il rejetait le chagrin, l'apathie, la nostalgie, l'incapacité à agir*, explique Joaquim Pais de Brito, directeur du Musée national d'ethnologie de Lisbonne. *Par ailleurs, le fado du début du siècle avait été aussi chanté par des anarcho-syndicalistes* », une tradition reprise par le *fadista* Carlos do Carmo. Pardonnée, admirée, Amalia fut décorée en 1990 de la grand-croix de l'ordre militaire par le président de la République, Mario Soares.

Véronique Mortaigne

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Afrique contre sa presse

ILS n'obtiennent pas les grands prix de journalisme. Ils sont pauvres, mal connus, ignorés des « grands » médias, le plus souvent absents des écrans du « village global », ceux de CNN ou de la BBC. Les journalistes africains – nombre d'entre eux, en tout cas – exercent pourtant leur métier dans les conditions les plus dures, avec talent, imagination, irrespect, attachés à conquérir une liberté d'expression que leur contestent à peu près tous les dirigeants du continent.

Qui se soucie du Libérien Alex Redd, reporter radio de la station indépendante Ducor, enlevé dans les derniers jours de 1997 par les sbires du président Alex Taylor, relâché après avoir été torturé au seul motif que le chef de l'Etat tolérerait de moins en moins le ton de la presse à son encontre ? Dans le même temps, en Guinée, le président Lansana Conté ordonnait la suspension de pas moins de quatre titres de la presse écrite et la saisie de leur matériel. L'un de ces journaux, l'hebdomadaire *Le Lynx*, admirable d'impertinence et de curiosité, a mené une exemplaire bataille contre la saleté de la capitale, Conakry. Qui se préoccupe du sort du *Lynx* ? Un peu plus tard, le président camerounais, Paul Biya, faisait arrêter Pius Njame, directeur de l'hebdomadaire *Le Messager*, qui avait eu l'outrecuidance de s'interroger sur la santé du chef de l'Etat. Le même jour, fidèle à elle-même, la junte nigériane multipliait les arrestations de journalistes. Qui se souvient d'une des plus courageuses journalistes de ce pays, Chris Anyanwu, directrice de l'hebdomadaire *TSM*, emprisonnée depuis deux ans, malade, subissant son incarcération dans des conditions épouvantables ?

Embastillés, torturés, tabassés, parfois assassinés, les journalistes africains paient au prix fort la bataille qu'ils mènent dans l'obscurité d'un anonymat qui sert trop les régimes qui les oppriment. C'est vrai : la presse africaine fut longtemps très « politisée », au service d'un homme ou d'un parti. Et, un peu partout en Afrique, le journal télévisé reste abrutissant de complaisance et d'obséquiosité à l'égard du chef de l'Etat en place : pas un bulletin qui ne comence par l'inévitable *« Aujourd'hui, le président a... »*. Mais, ces dernières années, dans le sillage d'un début de libéralisation politique, la presse écrite et les radios ont commencé à s'affranchir.

De nouveaux titres ont été créés. Des radios libres ont, en ville, accompagné le grand mouvement des *« conférences nationales »* qui, ici et là, allait déboucher sur plus de démocratie. Des hebdomadaires satiriques ont vu le jour. Les quotidiens se sont faits plus inquisiteurs. L'information est plus crédible, plus pointue, donc plus dangereuse.

Alors les pouvoirs musèlent, censurent, emprisonnent. Dans l'indifférence des bailleurs de fonds internationaux, ils veulent faire taire la presse. Une presse dont la diversité est à l'image de sociétés civiles africaines qui valent souvent mieux que les gouvernants censés les représenter.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Tout n'est pas rose en Italie

DEPUIS trois mois certaines marchandises, certaines denrées et certains produits ont baissé, mais l'Italie n'est pas en passe de devenir un « pays bon marché ». Il reste un des « plus chers » d'Europe et du monde.

Le tourisme, cette mamelle primordiale de l'Italie, est tari pour longtemps. Dans le Nord, les prix de l'alimentation sont d'un peu plus de soixante-dix fois supérieurs à ceux d'avant-guerre ; dans le Centre, la proportion oscille au tour de soixante fois ; dans le Sud, de cinquante. A Rome, au change « vrai », le tarif des taxis est le triple de celui de Paris, et l'on y paie une chambre moyenne dans un hôtel moyen deux fois plus cher qu'une chambre de luxe dans un palace du quartier de l'Etoile.

Les Italiens, avec leurs cartes de ravitaillement, ne reçoivent pas la moitié des aliments qui reviennent aux Français. La proportion entre les salaires et les prix est plus angoissante que chez nous. Le décalage des prix industriels et agricoles semble catastrophique. Ah non ! tout n'est pas rose.

Peut-être, après tout, les prix de ce qui se mange ne montent-ils plus que parce qu'un jour ou l'autre il faut bien qu'ils s'arrêtent – ou qu'ils culbutent. Mais il serait pour le moins inélégant de ne pas rendre à M. Einaudi, vice-président du conseil, ce qui lui appartient. Le plus clair de son action, c'est qu'il a effrayé les spéculateurs, muselé les sceptiques. Et il a soulevé une vague d'espoir dans le monde des travailleurs, qui vivent de ressources fixes. Ce qui est plus important que tout.

Jean d'Hospital
(3 janvier 1948.)

Sans en faire tout un plat *par Gérard Allemandou*

MON confrère Alain Ducasse, s'exprimant sur le devenir de notre profession en première page d'un quotidien aussi prestigieux que *Le Monde*, offre la chance d'ouvrir un débat qu'il élève au-dessus de nos mesquines querelles internes.

Le changement de siècle et, plus encore, le passage à un autre millénaire ne suffisent pas à produire naturellement les évolutions que l'on rêverait être à la hauteur de l'événement ou de nos désirs. Fin de millénaire, début de siècle, verre à demi plein, ou à demi vide.

Les cuisiniers, se dégageant avec difficulté de la rigoureuse règle d'un Escoffier tout-puissant, doivent à la fois réapprendre à utiliser de remarquables produits à portée de main grâce aux transports et assimiler des techniques de plus en plus élaborées. Peuvent-ils, en plus, être le moteur d'un changement si fortement amplifié par l'évolution sociale que même la recherche, en ce domaine, le mesure avec difficulté ?

Grimod de La Reynière, présenté par Jean-Claude Bonnet comme *« le... seul véritable père fondateur de la gastronomie dans lequel se reconnaissent tous les gastronomes et chroniqueurs gastronomiques du XIXe et du XXe siècle »*, avait lancé la controverse entre l'artiste cuisinier, et l'art du gastronome.

Alain Ducasse relance le débat, un peu comme, régulièrement, la presse retraite ses chers vieux « marronniers ». S'il est satisfaisant de voir s'exprimer directement le praticien sur sa pratique plutôt qu'en laisser le soin à d'autres, le propos est toujours autant sujet à contradictions. L'utilisation de techniques anciennes ou novatrices, moyens, comme le suggère Alain Ducasse, *« pour pallier les irrégularités de l'homme »*, semble être tout simplement la définition de l'artisanat. L'art, dans une conception moderne, plus qu'une recherche d'absolu dans la maîtrise technique, exprime, au travers d'une esthétique, la sensibilité de l'homme dans sa totalité, géniale comme imparfaite.

Nos équipes de cuisine qui défendent une éthique, plus qu'une philosophie, celle de la rigueur dans le choix des produits comme celle de la belle ouvrage, travaillent des produits vivants, naturels, donc jamais identiques. Elles allient le savoir à l'intelligence pour adapter la technique d'exécution à la différence et obtenir le produit final le plus régulier possible. Aujourd'hui, aucun outil ne peut analyser de façon suffisamment précise la forme jamais constante d'un bar de pêche, par exemple, pour en déterminer la juste cuisson. L'empirisme né de la pratique répétitive reste le meilleur moyen d'intégrer instantanément un ensemble de données et de cuire juste.

Notre outil le plus fiable reste l'homme, ce dont nous sommes fiers, même si l'art n'a plus rien à voir dans cette affaire. Nos équipes sont avant tout humaines, gardons le bien à l'esprit. Si, demain, nous voulons les conserver, si nous ne voulons pas qu'elles soient les oubliées du changement social, il nous faudra faire preuve d'une grande volonté. C'est là un vrai défi pour la profession. Saurons-nous imaginer, dans un cadre conventionnel, les formes nouvelles d'une pratique qui, tout en permettant une vie décente, compense de façon suffisante la contrainte d'une existence au rythme totalement inversé ?

Nous serions alors réellement moteur d'une évolution, source de pérennité, centrant notre projet sur les hommes.

Le goût ne se découvre pas au travers de l'argent. Il serait dommage que commence à s'installer une confusion entre luxe et gastronomie. *« Au nom de quel monde corrompu rougirait-on de la fête ? »*, questionne Alain Ducasse. L'est-il plus, corrompu, ce monde, que celui qui pense que la fête ne peut se faire qu'à coups de billets de cinq cents francs ?

Je souhaite que l'orchestre – qui perdrait à être subventionné ! – soit composé harmonieusement, quelle que soit sa taille, symphonique ou de chambre, de musiciens chevronnés et de jeunes en formation, tous justement rétribués. Qu'il joue juste une belle œuvre, pour des clients français ou non, à un prix compatible avec leurs moyens.

Quel avenir aurait une cuisine qui ne pourrait être appréciée que par les représentants d'une si haute frange de revenus qu'elle serait essentiellement étrangère ? Saurait-elle *« réconcilier la nature, le travail et la culture pour qu'un tel patrimoine ne s'évanouisse pas... »* ? Point de xénophobie là, mais juste le risque de perdre ses racines quand la cuisine que l'on sert ne correspond en rien à la culture de ceux qui la consomment. Et n'est-ce pas la culture qui permet d'apprécier une cuisine, surtout quand elle atteint le plus haut niveau ?

Non, l'argent ne doit pas opposer la bonne cuisine à la haute gastronomie française. Elles font partie d'un tout, la Gastronomie.

Artisans avérés, jouant ou faisant jouer notre partition, ne laissons pas les tenants du passéisme réactionnaire imposer leurs volontés. Ne nous laissons pas river à nos fourneaux ! Laissons-nous aller à l'envie de nous émanciper, à voir s'il existe un ailleurs, simplement à vivre comme tout un chacun. Artisans oui, entrepreneurs sûrement. La qualité n'a rien à voir avec la présence permanente du plus haut placé dans la hiérarchie, mais avec son choix de la qualité des hommes, son aptitude à la formation, son sens de la responsabilisation.

Enfin, cher confrère, de grâce, laissez un peu de place entre la haute gastronomie française, dont vous êtes, et le *fast food* ! Il existe là toute une profession, diverse et consciencieuse, qui, sans se hausser du col, sans vendre son âme ni ses traditions, cherche à faire perdurer la cuisine, à la faire évoluer, métissée de toutes les influences. Elle tente de répondre au désir du plus grand nombre de clients, qui ne marchandent pas leur plaisir dans les restaurants qu'ils aiment.

Aucune élite n'existe sans une base forte.

Avant de nous laisser balayer par les industriels à qui certains vendront chèrement leur savoir, et, comme des stars, plus sûrement encore leur image, nous serons là, simplement présents, à défendre notre éthique. Sans en faire tout un plat.

Le goût ne se découvre pas au travers de l'argent. Il serait dommage que commence à s'installer une confusion entre luxe et gastronomie

***Gérard Allemandou** est cuisinier-restaurateur.*

Les armées françaises dans le rang

Suite de la première page

Soit qu'elles leur achètent des matériels censés être à meilleur prix, soit qu'elles s'intègrent dans un dispositif militaire collectif.

Dans le dernier numéro de la *Revue parlementaire*, le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, évoque à ce propos un *« enjeu fondamental pour l'Etat »*. Considérant que *« la France ne saurait donner l'exemple d'un pays qui se démobilise »*, il qualifie de *« pis-aller »* un recours à l'achat d'armements à l'étranger, notamment aux Etats-Unis qui ne cachent pas leur ambition d'exclure les Européens du secteur de la haute technologie. *« Nul doute*, écrit le chef d'état-major des armées, *qu'une telle formule, peut-être séduisante dans l'immédiat, risque d'aboutir rapidement à une situation de dépendance stratégique et commerciale fortement préjudiciable. » « Ce serait la marque d'un déclin économique et social, dans un secteur où la France s'est hissée à une position enviée, mais aussi la marque*, conclut-il, *d'un déclin politique, en acceptant une perte d'autonomie stratégique et donc d'influence qui brouillerait le message que nous adressons à nos alliés pour promouvoir la défense de l'Europe et pour faire d'elle une puissance mondiale. »*

Il est de fait que la revue des programmes d'armement n'épargne aucun domaine, même pas ceux qui ont le plus de signification. Faut-il, par exemple, pour s'en tenir à la marine nationale, construire un quatrième sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, du modèle de l'actuel *Triomphant*, et un second porte-avions, du type du *Charles-de-Gaulle* ? Ou faut-il que la France passe des accords de coopération avec ses alliés et, dans ces conditions, économiser un quatrième *Triomphant* en cherchant à harmoniser les patrouilles de sous-marins avec le Royaume-Uni ou, en se contentant du seul *Charles-de-Gaulle*, bâtir une force aéronavale avec les porte-aéronefs (avions ou hélicoptères) d'autres marines européennes ?

Cette double interrogation dépasse le champ politique de la présente cohabitation entre l'Elysée et Matignon. Certes, nul n'ignore que le chef de l'Etat est favorable au maintien de la « composante » navale de la dissuasion, dans sa configuration de quatre sous-marins pour en avoir toujours deux à la mer, et au projet d'un porte-avions, qui remplacerait le premier en cas d'immobilisation pour entretien. Mais nul n'ignore non plus, à commencer par les états-majors eux-mêmes, qu'il faut d'abord convaincre le gouvernement – et singulièrement le ministère des finances et de l'économie – que *« la France a gardé des ambitions géopolitiques européennes et même mondiales »*, pour reprendre une expression du général Douin, pour qui *« la politique de défense de la France implique aussi le maintien d'un spectre de capacités militaires minimales en matière de dissuasion, de prévention, de projection de puissance et de protection »*.

UNE CURE D'AMAIGRISSEMENT

Recevant récemment une délégation syndicale du personnel d'encadrement, M. Richard a laissé entendre en substance que le rôle de l'Etat n'est pas de fausser le jeu de la réflexion en matière stratégique. La France ayant déjà des ambitions en matière de défense supérieures à la moyenne mondiale, il n'est pas question, selon le ministre, de s'inventer des besoins que l'argent des contribuables viendrait satisfaire sans compter.

Les interlocuteurs de M. Richard en ont déduit qu'ils devront attendre l'issue de la revue des programmes pour savoir si la chute des crédits d'équipement militaire en 1997 et en 1998 – une *« encoche »* totale égale à 12 milliards de francs – reste conjoncturelle ou si, comme c'est le plus probable, les armées entament une cure d'amaigrissement structurel qui les oblige à réviser leurs missions et à réintégrer des alliances où, à ce jour, elles jouaient les francs-tireurs et, parfois, les trouble-fête.

En privé, les états-majors se disent convaincus que deux considérations majeures vont conduire les armées françaises à se remettre radicalement en question. D'une part, la menace d'un affrontement classique et, à plus forte raison, nucléaire, s'est effacée en Europe. D'autre part, l'euro induit des contraintes de convergence dont la première est la maîtrise des déficits publics. La singularité dont les armées françaises avaient bénéficié pendant la guerre froide Est-Ouest n'est plus de saison dans ces circonstances : elles rentrent désormais dans le rang, en quelque sorte.

Jacques Isnard

AU COURRIER DU « MONDE »

QUELLE UNIVERSITÉ EUROPÉENNE ?

Wolf Lepenies et Ezra Suleiman ont publié dans *Le Monde* du 12 novembre un plaidoyer en faveur de la création d'une université européenne. Dans leur article ils semblent croire que le financement d'une telle entreprise est le problème le plus difficile à résoudre. Une lecture des souvenirs d'Etienne Hirsch, président de l'Euratom de 1959 à 1962, montre que les obstacles à surmonter, divers et nombreux, peuvent être tout autres. (...) Certains auraient préféré que l'Université soit consacrée à des enseignements pour scientifiques, alors qu'Hirsch arguait, justement, que ceux-ci parlaient déjà un langage commun et que ce qu'il fallait favoriser, c'était une communauté de formation des économistes, des juristes. D'autres ne souscrivaient pas à l'organisation proposée, en départements, organisation faite pour faciliter l'interdisciplinarité, et préféraient la structure classique en facultés séparées. Enfin, et peut-être surtout, la délivrance de diplômes fut présentée comme étant un privilège exclusif des universités nationales. Et, pour faire bon poids, il fut soutenu que les universités nationales étaient aussi « européennes » : alors pourquoi en créer d'autres ?

L'article de Gilbert-François Caty dans *Le Monde* du 19 décembre, défense et illustration de ce dernier point de vue, n'est pas à l'abri de toute critique. (...) Le vrai problème est maintenant le suivant : les liens qui se créent entre universités européennes, grâce aux initiatives revendiquées dans l'article cité, les échanges initiés dans Erasmus, liens et échanges fort intéressants, rendent-ils, pour autant, un projet d'université européenne sans intérêt ? Il semble que non. En effet, envoyer un étudiant d'une université française pour une partie de ses études dans une université étrangère, ou accueillir un enseignant venant d'un autre pays, pas nécessairement européen du reste, ne conduit pas au même résultat que de concevoir et de mettre en œuvre des enseignements dans des équipes entièrement multinationales.

Etienne Roth
Sèvres (Hauts-de-Seine)

EDUCATION NATIONALE : REFUSER L'INSPECTION

Enseignante en lycée professionnel, à Saint-Martin-d'Hères (Isère), je viens de décider de refuser l'inspection. Ce refus de l'inspection n'est pas une révolte contre la hiérarchie. C'est un moyen pour faire entendre que nous, enseignants, refusons d'être complices de l'exclusion, au sein de l'institution scolaire.

A l'heure où la lutte contre la violence dans les établissements scolaires a tendance à se conjuguer avec le mot répression, il importe de faire entendre la détresse de toute une population, pour la plupart d'origine étrangère, issue des quartiers les plus pauvres, parquée dans certaines sections de lycée professionnel (structures métalliques et productique).

Laminés par plus de dix ans d'échec scolaire et maintenus artificiellement en vie scolaire, ces jeunes n'ont plus que la révolte pour dire leur désespoir. Or, ces jeunes, le film de Bertrand Tavernier *[NDLR : «* De l'autre côté du périph' *», diffusé par France 2 au cours de la première quinzaine de décembre 1997]* le montre enfin, ne sont pas ces fauves prêts à mordre qu'on voudrait nous faire croire. Ce sont des jeunes atteints dans leur dignité, humiliés, rejetés au sein même de l'institution. Quand nous avons à cœur de reconstruire une relation humaine, d'adapter nos exigences à leurs besoins, alors ils retrouvent un visage humain et sont capables de se mettre au travail comme les autres. Mais l'institution, qui se gargarise de discours sur l'éducation à la citoyenneté, refuse d'écouter les enseignants qui, sur le terrain, tentent de mener ce travail d'éducation et demandent des structures adaptées aux besoins de ces élèves.

Devant une telle inertie, un tel silence de l'institution, l'enseignant n'a plus le choix, il ne peut que refuser de cautionner des directives qui conduisent ces jeunes au désespoir, à la révolte.

Aujourd'hui, refuser l'inspection, c'est refuser la « caporalisation » du corps enseignant ; refuser l'inspection, c'est montrer notre détermination à arrêter une machine qui broie toute une jeunesse avec le masque des discours généreux.

Mme Landier-Cadoux
Echirolles (Isère)

INDUSTRIE En 1997, le marché automobile français a atteint son niveau le plus bas depuis 1975. Avec environ 1,713 million de voitures immatriculées, il a reculé 19,7 % sur 1996. ● L'ENSEMBLE de l'année 1997 a subi le contrecoup de l'arrêt de la prime Juppé, le 30 septembre 1996 : les consommateurs ont en 1996 *anticipé* leurs achats. Environ 130 000 ventes ont été faites cette année-là, qui auraient dû avoir lieu en 1997. ● LA SITUATION n'est pas assainie et la prime *Juppé fera encore sentir ses effets en* 1998. Le marché devrait s'établir entre 1,8 et 1,9 million, selon les prévisions. ● LES CONSTRUCTEURS français, qui ont baissé leurs prix depuis la fin *1996, ont stabilisé* leurs parts de marché en France, avec un taux de pénétration de 55,9 % en 1997. ● LE GROUPE Volkswagen *affiche*, une fois encore, la plus forte progression : sa part de marché a crû d'un point, à 11,2 %.

Les ventes d'automobiles sont retombées à leur plus bas niveau depuis 1975

L'année 1997 s'est terminée par un recul de 19,7 % des immatriculations de voitures neuves. Les constructeurs espèrent un rebond, cette année, de 5 % à 10 %. La guerre des prix devrait se poursuivre

PLUS de 20 ans en arrière : en 1997, le marché automobile français a atteint son niveau le plus bas depuis 1975. Avec 1,710 million de voitures immatriculées l'an dernier, selon les chiffres divulgués par le comité des consommateurs français d'automobiles, il a *enregistré* un recul de 19,7 % sur 1996. L'année 1997 a supplanté 1993, qui, avec ses 1,720 million d'immatriculations, avait fait parler d'elle comme l'« *année noire* » de l'automobile.

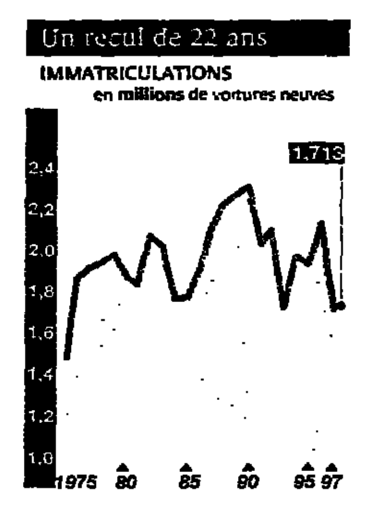
Sur l'ensemble de l'année passée, seuls les mois de novembre (+ 7 %) et décembre (+ 7,90 %) ont vu les ventes d'automobiles orientées à la hausse par rapport à 1996. *Mais ces progressions* sont loin d'être réjouissantes dans la mesure où les mois de référence, novembre et décembre 1996, affichaient de mauvaises performances. L'arrêt de la prime à la casse du gouvernement Juppé *le 30 septembre 1996 avait été* suivi d'un effondrement des ventes.

L'ensemble de l'année 1997 en a subi le triste contrecoup : les consommateurs ont anticipé des *achats qu'ils auraient faits* ultérieurement, dans des conditions normales de marché. L'Observatoire de l'automobile, qui dépend de l'institut de crédit à la consommation Cofica, estime que, sans la prime Juppé, 130 000 voitures de plus se seraient vendues en 1997 dans l'Hexagone.

La situation n'est aujourd'hui toujours pas assainie. La prime Juppé fera encore sentir ses effets en 1998 : *selon l'Observatoire* de l'automobile, ce sont 70 000 ventes qui auraient dû avoir lieu en cette nouvelle année qui ont déjà été faites en 1996. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, s'est récemment opposé à l'instauration d'une nouvelle aide publique à l'achat automobile, préconisée par la mission parlementaire sur l'automobile qui a remis ses conclusions au gouvernement le 11 décembre. « *Notre prévision pour 1998 s'établit à 1,805 million de véhicules neufs, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 1997* », estime quand même l'organisme de prévision. Les constructeurs français sont plus optimistes : Renault table sur 1,9 million de ventes de nouvelles voitures en 1998 et PSA sur 1,88 million.

PRIX TROP ÉLEVÉS

Mais ces chiffres, même s'ils marquent une progression par rapport à 1997, restent à des niveaux relativement bas. La guerre des prix sans précédent *que se livrent l'ensemble des* constructeurs présents en France – et plus généralement en Europe, où les surcapacités de production sont estimées à près de 30 % – n'est pas terminée. « *Il y a eu une rupture en 1992. Les prix en francs courants et constants, qui jusque-là n'avaient cessé de croître pendant quarante ans, se sont mis à diminuer* », a déclaré à plusieurs reprises Louis Schweitzer, président de Renault. Pour l'Observatoire de l'automobile, seule une baisse importante des prix, de plus de 10 %, pourrait stimuler de manière importante le marché en 1998.



La fin des aides gouvernementales a détourné les consommateurs vers d'autres biens.

Les constructeurs français ont mis plus de temps que leurs concurrents européens à admettre que leurs voitures étaient trop chères. Renault a été le premier à engager une baisse de ses prix catalogue, en octobre 1996. PSA l'a suivi. Ce qui leur a permis de stabiliser leurs parts de marché en France : en 1997, ils ont af*fiché un taux de pénétration de* 55,9 %, équivalent à celui de 1996. Toutefois, en 1995, Peugeot, Citroën et Renault détenaient 59,4 % du marché automobile *français, contre 63,4 % en 1985 et* 77,1 % en 1980. Renault et PSA devront encore probablement baisser leurs prix en France. Selon la dernière enquête de la Commission européenne sur les prix, à partir d'informations en *date du 1er mai 1997, c'est toujours* en France que les voitures sont les plus chères, même si le renchérissement de la livre place de plus en plus souvent la *Grande-Bretagne en tête sur certains* modèles de voitures.

Renault, qui a bénéficié du succès de la Megane, et notamment de sa version monospace (Scenic), a regagné du terrain en *1997* : alors que sa part de marché était tombée à 26,6 % en 1996, *elle est remontée à 27,3 %.* PSA, en revanche, a perdu 0,8 point à 28,6 %.

Mais les deux constructeurs français ont mis l'accent sur *l'étranger, et notamment sur les* pays voisins d'Europe. Sur les onze premiers mois de 1997, Renault a réalisé 30 % de ses ventes dans l'Hexagone, contre 38 % en *1996 et 40 % en 1995. Chez PSA,* l'évolution est comparable : entre janvier et novembre 1997, le groupe a vendu 28 % de ses voitures sur son marché national, contre 36,8 % en 1996 et 37,5 % en 1995. Les groupes français *réussissent donc à compenser* par l'exportation la faiblesse de leur base nationale.

Parmi les étrangers, le groupe Volkswagen, avec une gamme relativement récente et des prix attractifs, affiche, une fois encore, la plus forte progression : sa part de marché en croissance d'un point à 11,2 %. Soit à peine 0,9 point de moins que Citroën. Ford a également vu sa part de marché progresser, *de 0,3* point à 8 % environ. Tout comme les marques japonaises, dont le taux de pénétration est passé de 3,9 % à 4,5 %.

Opel, qui traverse actuellement une période difficile, a perdu *0,5 point de part de marché*, à 6,9 %. Mais c'est Fiat qui a le plus régressé, avec une part de marché revenue de 8,2 % en 1996 à 6,7 %.

Virginie Malingre

Boeing et Airbus en piste pour une guerre totale

MARCHÉ contre marché, avion contre avion, projet contre projet. Avec la disparition du troisième constructeur aéronautique McDonnell Douglas (MDD), définitivement absorbé par Boeing en août 1997, *Boeing et Airbus se retrouvent* désormais face à face dans la bataille du ciel. L'enjeu, un marché de 1 100 milliards de dollars sur vingt ans (6 600 milliards de francs), explique pourquoi l'américain et l'européen sont engagés dans une guerre totale. *Riche en surprises et* rebondissements, l'année 1997, avec 451 commandes pour Airbus contre 574 pour Boeing, selon les chiffres provisoires, a une nouvelle fois déjoué les pronostics.

Avec une part de marché de 56 %, Boeing n'aura pas atteint ses objectifs commerciaux. L'année 1997, qui s'annonçait comme celle de la consécration du constructeur américain, s'achève dans la modestie. A l'euphorie de la fusion avec son rival, McDonnell Douglas, succède l'heure des comptes.

Qui aurait parié que le nouveau Boeing perdrait 20 % en Bourse six mois après sa création, alors qu'il s'est renforcé, dans le domaine militaire, par le chasseur bombardier F/A-18, le F-15 Eagle, le transporteur C-17, l'hélicoptère AH-64 Apache, les missiles Harpon et les lanceurs Delta de MDD. Dans un pays où le succès se mesure à l'aune des performances à *Wall* Street, on comprend que Boeing soit en difficulté. Le constructeur a dû provisionner 1,6 milliard de dollars (10 milliards de francs) au troisième trimestre pour couvrir l'arrêt de la production de la gamme *d'avions civils de McDonnell Douglas* et les pénalités pour retard que le constructeur va devoir verser à ses clients. Ayant mal préparé la reprise des commandes civiles et l'augmentation des cadences, *Boeing a*, faute de pièces, stoppé pendant vingt jours, en novembre, la production de son super-jumbo 747 et reporté le montage de la nouvelle génération des Boeing 737.

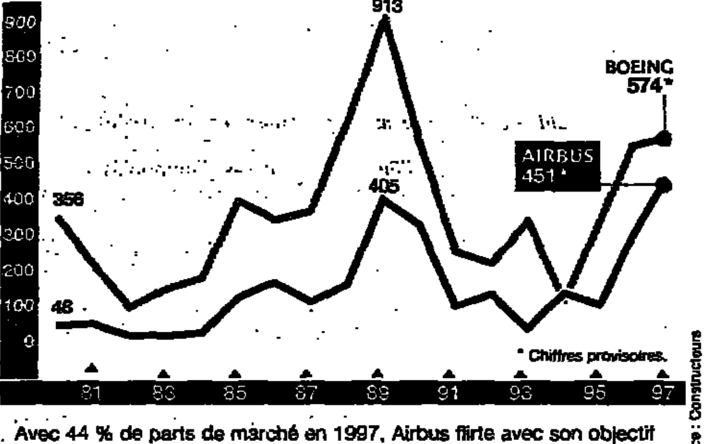
Sommé de réagir par Wall Street, *Boeing a choisi d'annoncer, mardi* 16 décembre, la suppression, au cours des douze prochains mois, de 12 000 emplois, soit 10 % des effectifs de sa branche d'aéronautique civile. Il venait pourtant de procéder à 17 000 embauches en 1997 et offrait, il y a quelques semaines encore, 7 500 dollars (45 000 francs) à ses anciens salariés retraités pour qu'ils acceptent de rempiler quel*ques mois. A contrecœur, Boeing a* dû annoncer, début décembre, le gel de ses projets d'avion dérivé de son nouveau biréacteur long-courrier 777.

De ce côté-ci de l'Atlantique, Airbus, encore menacé, il y a quelques *mois, par la méga-fusion américaine*, par les contrats d'exclusivité signé par Boeing avec les principales compagnies américaines et par les milliards de dollars de recherche et de développement du Pentagone, apparaît comme le vainqueur du millésime. Le constructeur européen flirte cette année avec son objectif d'une part du marché mondial de 50 %, lancé comme un défi mobilisateur mais *inaccessible par Jean Pierson, le patron* du consortium qui prendra sa retraite fin mars 1998. Airbus a notamment marqué des points aux Etats-Unis, avec la confirmation de la fabuleuse commande de 400 appareils de US Airways (dont 124 *fermes) et en Chine avec 19 livraisons* cette année, contre 17 pour Boeing.

Suprême provocation à l'égard de son rival américain, le constructeur européen a annoncé le lancement industriel des nouvelles versions de son quadri-moteur A-340. Ces nouveaux modèles, capables de transporter plus de passagers et de voler plus loin (15 700 kilomètres, *soit New York-Taipei), s'attaquent* pour la première fois au monopole du Boeing 747 dont les compagnies aériennes s'apprêtent à remplacer les versions les plus petites et les plus anciennes. Piqué au vif, Boeing a promis, mercredi 31 décembre, *d'allonger lui aussi le rayon d'action* de son 747, qui conservera de toute façon son avantage en nombre de voyageurs transportés.

Malgré cette année encourageante, Airbus sait ses positions fragiles. Avec un chiffre d'affaires de 300 milliards de francs, Boeing a largement les moyens de répliquer. Alors que son prédécesseur s'était fixé comme priorité la conquête de nouveaux marchés, le prochain patron d'Airbus, Noël Forgeard, devra doter le constructeur européen d'une organisation en rapport avec sa nouvelle taille. Le consortium, qui unit le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, l'anglais British Aerospace et *l'espagnol Casa, doit gagner son indépendance* de gestion et assurer le financement de ses futurs succès.

Christophe Jakubyszyn



Avec 44 % de parts de marché en 1997, Airbus flirte avec son objectif mythique de 50 %.

La crise asiatique plonge les matières premières dans la déprime

AU-DELÀ des économies régionales, la crise asiatique a déjà fait une autre victime : les matières premières. La chute du baht, la monnaie thaïlandaise, *en juillet*, et surtout l'effondrement de la Corée, cet automne, ont entraîné la quasi-totalité des marchés de matières premières dans une chute vertigineuse. En six mois, *le cuivre*, métal-phare du London Metal Exchange (LME), a perdu 28,7 % de sa valeur. Le 29 décembre, il atteignait 1 726 dollars la tonne, son plus bas niveau depuis quatre ans, avant de se reprendre un peu au cours des deux dernières *séances de 1997. Dans son sillage*, les autres métaux, comme le nickel, le zinc ou l'aluminium, ont plongé. Alors que l'or a perdu 21 % dans l'année, les autres métaux précieux ont aussi été touchés. Entre août et décembre, le platine est passé de 457 à 360 dollars l'once. Même les matières premières comme le soja sont *prises d'une relative faiblesse*.

A l'instar de Merill Lynch, de Billiton, de Deutsche Morgan Grendfell ou Macquarie, tous les analystes ont revu leurs prévisions sur les matières premières à la baisse : « *1998 s'annonce mal. Il n'y a aucune raison de parier sur un redressement des cours* », affirme un analyste. Les grands fonds d'investissement anglo-saxons, qui, depuis quatre-cinq ans, *se sont* beaucoup engagés sur le marché des matières premières, ont été les premiers à en tirer les conclusions. Ces dernières semaines, ils ont vendu massivement leurs positions, préférant investir à nouveau sur le marché des actions ou des *obligations plutôt* que d'immobiliser des fonds dans les matières premières, qui semblent promises au marasme dans les prochains mois.

Avec la crise asiatique, les marchés des matières premières se voient priver d'un débouché essentiel. Ayant à bâtir d'importantes infrastructures et des usines, la région a multiplié les importations ces dernières années. En dix ans, sa part – Japon exclu – dans la consommation mondiale de cuivre est passée de 7 % à 20 %, et, dans *l'aluminium*, de 7 % à 16 %. *Le* Japon, la Chine, la Corée, sont respectivement les deuxième, les troisième et les cinquième consommateurs mondiaux de cuivre, de nickel ou de zinc.

Même si l'économie européenne retrouve le chemin de la croissance, elle ne pourra compenser les effets du ralentissement prévisible de toute l'Asie. Déjà, des importateurs sud-coréens ont du mal à trouver les financements nécessaires pour payer les prochaines livraisons de métaux. Des commandes sont annulées dans toute la région. Des bateaux qui devaient livrer en Asie sont déroutés vers l'Europe. Ces arrivages imprévus risquent de venir grossir les stocks, avertissent des négociants.

Dans le même temps, l'offre ne cesse d'augmenter. Dans l'aluminium, de nouveaux projets en Afrique et en Australie sont sur le *point de voir le jour, alors que les* grands producteurs veulent redémarrer leurs capacités gelées depuis quatre ans. La production d'aluminium, qui a dû dépasser les 16 millions de tonnes en 1997, *devrait s'accroître* de près d'un million de tonnes en 1998. Le marché du cuivre est, lui aussi, deséquilibré. De nombreux projets, prévus dans les années fastes, arrivent en phase d'exploitation *partout dans le monde*. Plus d'un million de tonnes supplémentaires de cuivre devrait arriver sur le marché. A lui seul, le Chili, premier producteur mondial de métal rouge, a prévu d'augmenter sa production de 10,8 % en 1998 pour at*teindre 3,8 millions* de tonnes. Même s'il s'attend à une chute de ses recettes, il n'a pas l'intention de différer ses projets.

Le pétrole est lui aussi surabon*dant, les pays de l'OPEP et les autres* producteurs ayant décidé d'ouvrir les vannes. Le prix du brent à 16,6 dollars le baril est au plus bas depuis un an.

Face à la dépression qui s'annonce, les groupes miniers *cherchent à en tirer parti. Les principaux* producteurs d'or sud-africains, poussés par la baisse du métal jaune, se sont regroupés pour former des géants mondiaux. Le mouvement de concentration risque de s'étendre. Les plus actifs veulent restructurer l'offre en s'emparant des concurrents les plus intéressants, notam*ment en Asie, où ils n'ont pu jusqu'à* présent s'implanter durablement.

Martine Orange

Le papier sous la menace

En quelques semaines, le monde papetier a vu ses espoirs de re*dressement balayés par la crise asiatique. Les cours de la pâte à pa*pier de référence, le NBSK, qui avaient augmenté autour de 585 dollars la tonne cet été, sont retombés autour de 550 dollars. Sur le marché londonien du papier, le pulpex, les contrats pour mars se négocient à leur plus bas niveau, autour de 483 dollars la tonne.

***Même si la consommation de papier-carton reste solide aux Etats-*Unis et en Europe, le secteur redoute les conséquences du ralentissement en Asie. Les grands producteurs de pâte américains s'attendent à une chute de leurs exportations vers la région dès janvier. Mais la plus grande crainte est de voir arriver en masse les productions asiatiques. Au cours des cinq dernières années, des usines énormes de pâte et de papier ont été construites en Indonésie, en *Malaisie, en Chine. Bénéficiant de la dévaluation de leur monnaie*, les groupes papetiers asiatiques pourraient être tentés d'exporter leur production vers les pays occidentaux, à des prix défiant toute concurrence. Au bénéfice des industriels consommateurs.**

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : le gouvernement de Djakarta** s'apprête à fusionner quatre banques publiques dans le cadre de l'assainissement du système financier du pays. Le nombre de banques publiques doit passer de sept à trois.

■ **LADBROKE : le groupe hôtelier britannique** a annoncé, jeudi 1er janvier, le rachat du réseau de bookmakers Coral au britannique Bass, ainsi qu'un accord de vente conditionnel de 128 bureaux de paris à Tote Bookmakers, afin de se conformer à la réglementation *britannique sur la concurrence*.

■ **ZURICH : le groupe d'assurance suisse** a confirmé, jeudi 1er janvier, la constitution avec le groupe américain Scudder, Stevens & Clark de Scudder Kemper Investments, l'« *une des plus importantes sociétés de gestion de patrimoine* » (200 milliards de dollars de placements), dont il détiendra 69,5 % du capital.

■ **HONGKONG TELECOM : *l'opérateur téléphonique* chinois** a annoncé, vendredi 2 janvier, que sa filiale Hongkong Telecom CSL va racheter 100 % du capital de Pacific Link Communications, son concurrent sur le marché du téléphone mobile. Cette transaction, qui devrait être finalisée courant janvier, fera de Hongkong Telecom le premier opérateur de téléphone mobile sur le territoire, avec plus de *800 000 clients*.

■ **TEXTILE : l'investissement de l'industrie chinoise** s'est contracté de 8,6 % à 8 milliards de francs sur la période janvier-octobre 1997, malgré les efforts du gouvernement pour renflouer un *secteur marqué par trois années* consécutives de pertes, a indiqué, vendredi 2 janvier, le Bureau d'Etat des statistiques : 1,2 million d'ouvriers du textile doivent être licenciés dans les années qui viennent, soit plus du quart de la main-d'œuvre du secteur.

■ **ICI : le groupe britannique** a *annoncé, mercredi 31 décembre*, avoir achevé la vente de sa branche engrais à l'américain Terra Industries.

■ LE DOLLAR était en hausse, le 2 janvier, lors des premiers échanges, à 6,0383 francs, 1,8046 mark et 131,19 yens, contre 5,9910 francs, 1,7930 mark et 129,65 yens le 31 décembre.

■ LA BOURSE de New York a fini l'année 1997 sur une progression de 22,6 % de l'indice Dow Jones, à 7 908,25 points. Le Dow Jones avait gagné 33 % en 1995 et 26 % en 1996.

■ LA BOURSE de Paris a terminé l'année 1997 sur une hausse de 29,5 % de l'indice CAC 40, à 2 998,91 points. Le CAC 40 avait progressé de 23,7 % en 1996.

■ LE NOUVEAU ROUBLE, égal à 1 000 anciens roubles, devait entrer en circulation le 1er janvier, mais les nouvelles coupures étaient introuvables jeudi en Russie.

■ L'OR a ouvert en baisse vendredi 2 janvier sur le marché international de Hongkong, à 288,30-288,80 dollars l'once, contre 289,25-289,75 mercredi 31 décembre à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

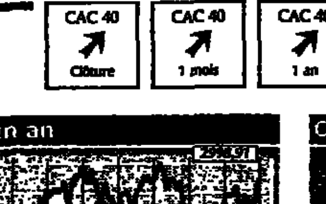
Paris au-dessus des 3 000 points

LA BOURSE DE PARIS était en hausse, vendredi 2 janvier, pour la première séance de la nouvelle année, grâce à la poursuite de la hausse du dollar, mais les volumes étaient très faibles, la plupart des investisseurs étant absents. En hausse de 0,45 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 enregistrait en milieu de journée une progression de 1,11 % à 3 032,15 points et franchissait allègrement le seuil des 3 000 points.

La Bourse de Paris, qui a renouvelé en 1997 son exploit de 1996 avec une hausse de 29,5 % sur 12 mois malgré quelques turbulences à l'automne en raison de la crise financière en Asie, avait clôturé vendredi à quelques fractions de la barre psychologique des 3 000 points à 2 998,91 points (+0,79 %).

Parmi les valeurs vedettes, Havas gagnait 2,08 %, les opérateurs s'attendant à une opération de la Générale des Eaux, peut-être sous forme d'offre publique d'échange, pour rapprocher les deux groupes.

Indice CAC 40 sur un an



CAC 40/5 jours

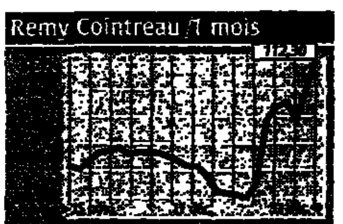
Le BHV continuait à progresser (+3,86 %), Bolloré Technologie gagnait 3,32 %.

En recul, le GAN (-1,43 %), après l'annonce mercredi soir par le groupe d'assurance de la cession de sa filiale britannique GAN Life au groupe Life Assurance Holding Corporation (LAHC) pour 316 millions de livres.

Rémy Cointreau, valeur du jour

RÉMY COINTREAU s'est mis en vedette, mercredi 31 décembre, à la Bourse de Paris avec une hausse de 5,74 % à 112,3 francs avec 99 705 titres échangés à la faveur de spéculations – démenties formellement – à propos d'un accord avec Pernod-Ricard. Les rumeurs concernant un rapprochement des deux groupes, suscitées par la vente par Pernod d'Orangina à Coca-Cola, ont été relancées par un article du *Financial Times* selon lequel un accord de distribution pourrait être conclu entre les deux groupes. En dépit des spéculations répétées sur l'avenir de Rémy Cointreau, le titre a tout de même perdu 23,6 % en 1997.

Rémy Cointreau 7 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/01	Var. % 31/12	Var. % 31/12
Jean Lefebvre	374	[illegible]	+9,67
Nordon (Ny)	437	[illegible]	+9,25
Fives-Lille	390	[illegible]	+6,55
Sefimeg CA	314,40	[illegible]	+4,80
Bouygues Offs.	264	[illegible]	+4,72
Groupe GTM	422	[illegible]	+4,19
Moulinex #	154,80	[illegible]	+4,10
Bazar Hot. Ville	619	[illegible]	+3,85
SFIM	1038	[illegible]	+3,80
Bollore Techno.	779	[illegible]	+3,31
BAISSES, 12h30			
UIF	416	[illegible]	-4,80
Deveaux(Ly)#	670	[illegible]	-4,28
Publicis #	478	[illegible]	-2,64
Bull#	62,05	[illegible]	-2,12
Gascogne (B)	480,10	[illegible]	-1,82
Comptoirs Mod.	3025	[illegible]	-1,78
Saupiquet (Ns)	560	[illegible]	-1,75
G.F.C.	516	[illegible]	-1,71
Cap Gemini	485,10	[illegible]	-1,70
Fimalac SA	470	[illegible]	-1,67

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	02/01 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	437795	95428527,10
Total	140526	93950353
Societe Generale	112538	92608151
Elf Aquitaine	128483	90297340
Alcatel Alsthom	97320	75350027
Carrefour	19953	62935994
Havas	125356	55382013,90
Axa	112862	52993715,10
L'Oreal	17874	42540512
Eaux (Gle des)	46763	39406454

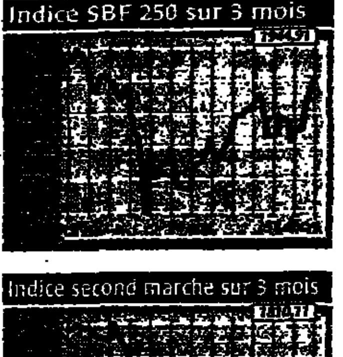
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/01	Var. % 31/12	Var. % 31/12
Duc #	265,90	[illegible]	+7,65
Paul Predault #	145	[illegible]	+7,40
Com 1(B)#	156,50	[illegible]	+7,19
Immob.Hotel. #	20,15	[illegible]	+7,18
IMS(Int.MetalSer)#	81,10	[illegible]	+6,71
BAISSES, 12h30			
BD Lease #	92,70	[illegible]	-4,62
Immob.Batibail Ny#	227	[illegible]	-4,62
Harel Dubois	620	[illegible]	-4,61
CA.Ille & Vilaine	294	[illegible]	-4,54
IPBM	65	[illegible]	-4,27

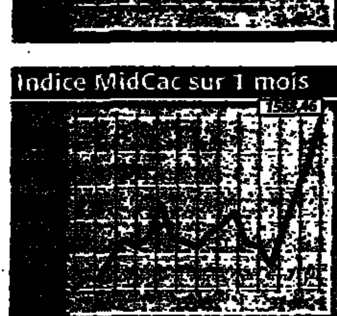
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	31/12	30/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2051,72	[illegible]	+0,75
Ind. gén. SBF 250	1944,91	[illegible]	+0,83
Ind. Second Marché	1810,11	[illegible]	+1,80
Indice MidCac	1588,46	[illegible]	+1,29
Valeurs indus.	2174,14	[illegible]	+0,91
1 - Energie	2766,03	[illegible]	+0,96
2 - Produits de base	1950,09	[illegible]	+1,47
3 - Construction	1887,92	[illegible]	+0,72
4 - Biens d'équip.	1489,38	[illegible]	+1,27
5 - Automobile	2365,60	[illegible]	+2,05
6 - Biens consom.	3720,99	[illegible]	+0,69
7 - Indus. agro-alim.	1564,02	[illegible]	-0,53
Services	2137,19	[illegible]	+0,78
8 - Distribution	4013,84	[illegible]	+0,96
9 - Autres services	1389,11	[illegible]	+0,64
Sociétés financières	1540,53	[illegible]	+0,66
10 - Immobilier	725,86	[illegible]	+0,76
11 - Services financ.	1634,41	[illegible]	+0,46
12 - Sociétés invest.	1738,09	[illegible]	+1,38

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Encore une année exceptionnelle

LE PRINCIPAL indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones, affichait une perte de 0,09 %, mercredi 31 décembre, après avoir évolué dans une fourchette étroite à l'issue d'une journée calme. Cela n'a pas empêché la Bourse américaine de terminer l'année 1997 sur un gain de plus de 20 % (22,6 %) pour la troisième année consécutive. C'était la première fois depuis les années 20 que le Dow Jones enregistrait une telle augmentation sur trois années consécutives. Entre 1995 et 1997, le principal baromètre de Wall Street a gagné 106 %.

La plupart des Bourses européennes ont aussi terminé l'année en hausse sensible, en dépit de la tourmente qui a frappé les marchés asiatiques. L'indice portugais BVL30 enregistre la plus forte progression en pourcentage, avec un gain de 75 % sur le début de l'année. Les places italienne et suisse ont totalisé des gains de respectivement 58,90 % et 58,93 % en 1997. A Athènes, la Bourse grecque a gagné 57,5 %, et l'indice DAX 30 de la place de Francfort s'adjuge 46,7 %. Enfin, l'indice londonien FTSE progresse de « seulement » 24,7 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 31/12	Cours au 30/12	Var. en %
Paris CAC 40	3001,01	[illegible]	+0,85
New-York/DJ indus.	7914,97	[illegible]	-0,01
Tokyo/Nikkei	15258,70	[illegible]	—
Londres/FT100	5135,50	[illegible]	+0,06
Francfort/Dax 30	4249,69	[illegible]	—
Frankfort/Commer.	1380,54	[illegible]	—
Bruxelles/Bel 20	2955,90	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2418,42	[illegible]	—
Milan/MIB 30	1421	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	618,80	[illegible]	—
Madrid/Ibex 35	638,87	[illegible]	+0,17
Stockholm/Affarsal	2334,05	[illegible]	—
Londres FT30	3300	[illegible]	+0,82
Hong Kong/Hang S.	10722,80	[illegible]	-0,30
Singapour/Strait t	1529,84	[illegible]	+0,98

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	31/12	30/12
Alcoa	70,37	69,87
Allied Signal	38,93	38,56
American Express	89,25	87,62
AT & T	61,25	62,75
Boeing Co	48,93	48,43
Caterpillar Inc.	48,56	48,56
Chevron Corp.	77	78,06
Coca-Cola Co	66,62	67,18
Disney Corp.	99,06	99
Du Pont Nemours&Co	60,06	60,06
Eastman Kodak Co	60,81	59,93
Exxon Corp.	61,18	62,25
Gén. Motors Corp.H	60,62	61,31
Gén. Electric Co	73,37	74,37
Goodyear T & Rubbe	63,62	62,68
Hewlett-Packard	62,50	61,68
IBM	104,56	103,18
Intl Paper	43,12	43,68
J.P. Morgan Co	112,87	114,06
Johnson & Johnson	65,87	66,25
Mc Donalds Corp.	47,75	47,25
Merck & Co.Inc.	106,25	106,68
Minnesota Mng.&Mfg	82,06	83
Philip Moris	45,31	45,06
Procter & Gamble C	79,81	80,75
Sears Roebuck & Co	45,25	44,68
Travelers	53,87	53,75
Union Carb.	42,93	43,37
Utd Technol	72,81	72,25
Wal-Mart Stores	39,43	39,68

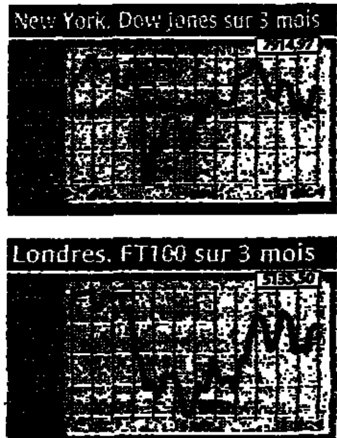
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/12	30/12
Allied Lyons	5,24	5,28
Barclays Bank	16,18	16,17
B.A.T. industries	5,54	5,52
British Aerospace	17,35	17,40
British Airways	5,60	5,55
British Petroleum	8	8,05
British Telecom	4,78	4,79
B.T.R.	1,84	1,84
Cadbury Schweppes	6,13	6,08
Eurotunnel	0,60	0,62
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,40	14,43
Granada Group Plc	9,30	9,36
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,59	5,61
Great Ic	7,67	7,60
H.S.B.C.	15,02	15,05
Imperial Chemical	9,51	9,38
Legal & Gen. Grp	5,32	5,32
Lloyds TSB	7,87	7,83
Marks and Spencer	5,99	5,94
National Westminst	10,12	10,08
Peninsular Orienta	6,92	6,88
Reuters	6,65	6,67
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,40	4,42
Tate and Lyle	5,02	4,95
Zeneca	21,37	21,12

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	31/12	30/12
Allianz Holding N	466	466
Basf AG	63,75	63,75
Bayer AG	67,20	67,20
Bay hyp&Wechselbk	87,80	87,80
Bayer Vereinsbank	117,70	117,70
BMW	1345	1345
Commerzbank	70,80	70,80
Daimler-Benz AG	126,20	126,20
Degussa	90	90
Deutsche Bank AG	127	127
Deutsche Telekom	33,85	33,85
Dresdner BK AG FR	83	83
Henkel VZ	113,50	113,50
Hoechst AG	63	63
Karstadt AG	614,10	614,10
Linde AG	1098	1098
Man AG	521	521
Mannesmann AG	909	909
Metro	64,50	64,50
Muench Rue N	678	678
Preussag AG	549	549
Rwe	96,50	96,50
Sap VZ	588,50	588,50
Schering AG	173,50	173,50
Siemens AG	106,50	106,50
Thyssen	385	385
Veba AG	122,50	122,50
Viag	969	969
Volkswagen VZ	772	772

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

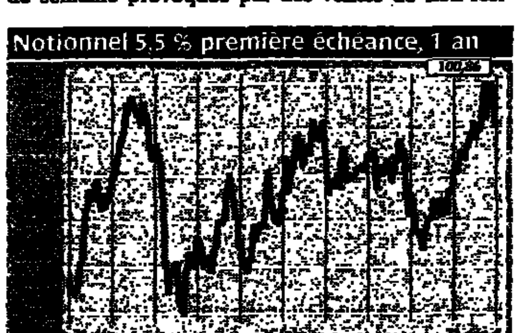
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

SUR LE MATIF, marché à terme des obligations françaises d'Etat, le contrat notionnel mars était à nouveau orienté à la baisse, vendredi 2 janvier dans la matinée. Le contrat cédait 14 centièmes, à 100,72, dans un marché jugé *« étroit et peu significatif »* par les professionnels. Certains opérateurs prévoyaient en effet une remontée du marché parisien après sa baisse du début de semaine provoquée par des ventes de non-résidents, ces derniers jugeant la baisse des taux obligataires un peu partout dans le monde arrivée à son terme après les accords sur le rééchelonnement de la dette coréenne.

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à trente ans, qui évolue à l'inverse du prix, avait reculé, mercredi 31 décembre, à 5,92 %, contre 5,971 % la veille en clôture.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,40	[illegible]	5,89	[illegible]
Allemagne	4,30	[illegible]	5,97	[illegible]
Grande-Bretagne	7,19	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,38	[illegible]	6,12	[illegible]
Japon	0,81	[illegible]	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,59	[illegible]	5,98	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/12	Taux au 30/12	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,33	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 31/12	Vente 31/12	Achat 30/12	Vente 30/12
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,60	[illegible]	3,60
3 mois	[illegible]	3,70	[illegible]	3,69
6 mois	[illegible]	3,83	[illegible]	3,80
1 an	[illegible]	4	[illegible]	3,95
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 31/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	32769	[illegible]	100,94	[illegible]	100,68
Juin 98	402	[illegible]	100	[illegible]	100
Sept. 98	2	[illegible]	99,76	[illegible]	99,76
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	15617	[illegible]	96,19	[illegible]	96,15
Juin 98	3203	[illegible]	96,06	[illegible]	96,01
Sept. 98	2022	[illegible]	95,92	[illegible]	95,90
Déc. 98	828	[illegible]	95,77	[illegible]	95,73
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	131	[illegible]	100,24	[illegible]	99,98

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 31/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	12941	[illegible]	2998	[illegible]	2993
Janvier 98	13759	[illegible]	3012	[illegible]	3000
Février 98	4	[illegible]	3016,50	[illegible]	3007
Mars 98	169	[illegible]	3029	[illegible]	3015

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9881 | US/DM ↗ 1,7985 | US/¥ ↗ 130,7370 | DM/F ↗ 3,3457 | £/F ↘ 9,9170

Poursuite de la hausse du dollar

LE DOLLAR était en hausse assez sensible contre la plupart des devises, vendredi 2 janvier, lors des premiers échanges sur le marché interbancaire à 6,0378 francs, 1,8045 deutschemark et 131,42 yens contre 5,9990 francs, 1,7930 mark et 129,65 yens, mercredi 31 décembre. *« Le dollar a continué à progresser parce que certains grands fonds restent acheteurs de cette devise, et cette tendance devrait se poursuivre avec la nouvelle année en fonction de ce qui se passera en Asie et tout particulièrement au Japon »*, estime Alain Bellet, de la banque Natexis. *« On pourrait atteindre 135 yens pour 1 dollar s'il n'y a aucune intervention »*, ajoute-t-il.

Les monnaies d'Asie étaient toutes en repli face au billet vert, vendredi. Le ringgit malaisien était la principale victime en touchant un nouveau plancher historique de 3,9350 pour 1 dollar, contre 3,8750 à la clôture de mercredi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/12	% 30/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,5700	[illegible]	322	[illegible]
Ecu	6,6135	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,9881	[illegible]	5,7000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2190	[illegible]	15,6300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	296,8500	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4045	[illegible]	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8400	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,5655	[illegible]	8,1500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9170	[illegible]	9,5300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1190	[illegible]	1,8000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,7200	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	411,8400	[illegible]	400	[illegible]
Norvège (100 k)	81,5000	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,5620	[illegible]	46,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9500	[illegible]	3,6500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2700	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1782	[illegible]	3,8500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6020	[illegible]	4,4300	[illegible]
Finlande (mark)	110,4400	[illegible]	104,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	02/01	31/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7985	[illegible]	+0,57
TOKYO : USD/Yens	130,7370	[illegible]	+0,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9917	[illegible]	5,9907	[illegible]
Yen (100)	4,6125	[illegible]	4,6125	[illegible]
Deutschemark	3,3464	[illegible]	3,3469	[illegible]
Franc Suisse	4,1200	[illegible]	4,1441	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4070	[illegible]	3,4063	[illegible]
Livre sterling	9,9282	[illegible]	9,9973	[illegible]
Peseta (100)	3,9523	[illegible]	3,9553	[illegible]
Franc Belge (100)	16,229	[illegible]	16,235	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,55	[illegible]	3,78
Eurodollar	5,67	[illegible]	5,79
Eurolivre	7,49	[illegible]	7,60
Eurodeutschemark	3,44	[illegible]	3,69

L'OR

	cours 31/12	cours 30/12
Or fin (k. barre)	56000	55800
Or fin (en lingot)	56800	56650
Once d'Or Londres	290,20	—
Pièce française(20f)	323	323
Pièce suisse (20f)	321	322
Pièce Union lat(20f)	323	322
Pièce 20 dollars us	2315	2315
Pièce 10 dollars us	1595	1595
Pièce 50 pesos mex.	2070	2095

LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/01	cours 31/12
Brent (Londres)	16,57	16,67
WTI (New York)	18,09	17,63
Light Sweet Crude	17,58	17,58

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/01	31/12
Dow-Jones comptant	132,51	[illegible]
Dow-Jones à terme	142,19	[illegible]
CRB	231,68	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1699,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1726,50	[illegible]
Aluminium comptant	1487,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1526	[illegible]
Plomb comptant	536,25	[illegible]
Plomb à 3 mois	535	[illegible]
Etain comptant	5315	[illegible]
Etain à 3 mois	5350	[illegible]
Zinc comptant	1078,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1108,50	[illegible]
Nickel comptant	5845	[illegible]
Nickel à 3 mois	5980	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	628	[illegible]
Platine à terme	365,50	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	333,75	[illegible]
Maïs (Chicago)	267,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	680,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	203,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,10	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1625	[illegible]
Café (Londres)	1697	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	309	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	67,02	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	85,65	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 2 JANVIER

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS **+1,16 %** CAC 40 : 3033,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	970	965	- 0,51	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	915	- 0,54	1000
Renault (T.P.)	1790		—	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2280	2258	- 0,96	1000
Saint Gobain(T.P.)	1280	1268	- 0,93	1000
Thomson S.A (T.P)	950		—	1000
Accor	1119	1123	+ 0,35	100
AGF-Ass.Gen.France	318,90	318,40	- 0,15	30
Air Liquide	942	942	—	70
Alcatel Alsthom	765	782	+ 2,22	40
Atos (ex.Axime) CA	776	779	+ 0,38	10
Axa	465,70	470,10	+ 0,94	60
Bail Investis	799	799	—	100
Bancaire (Cie)	975	968	- 0,71	100
Bazar Hot. Ville	596	619	+ 3,85	50
Bertrand Faure	427,90	427,90	—	5
BIC	439,30	446	+ 1,52	25
BIS	490,50		—	20
B.N.P.	319,90	322	+ 0,65	25
Bollore Techno	754	779	+ 3,31	50
Bongrain	2540	2520	- 0,78	50
Bouygues	682	678	- 0,58	50
Bouygues Offs.	252,10	264	+ 4,72	10
Bull#	63,40	62,05	- 2,12	10
Canal +	1119	1142	+ 2,05	20
Cap Gemini	493,50	485,10	- 1,70	40
Carbone Lorraine	1880	1871	- 0,47	50
Carrefour	3140	3176	+ 1,14	100
Casino Guichard	335	338	+ 0,89	10
Casino Guich.ADP	263,50	264,40	+ 0,34	10
Castorama Dub.(Li)	730	741	+ 1,50	25
C.C.F.	412,50	414,90	+ 0,58	25
Cegid (Ly)	613	620	+ 1,14	25
Cerus Europ.Reun	34,50	34,60	+ 0,28	40
Cetelem	820	809	- 1,34	45
CGIP	2160	2130	- 1,38	100
Chargeurs	360	358	- 0,55	100
Christian Dalloz	694	710	+ 2,30	10
Christian Dior	617	616	- 0,16	52
Ciments Francais	231	232,80	+ 0,77	25
Cipe France Ly #	203,40	203,80	+ 0,19	10
Clarins	462	477	+ 3,24	50
Club Mediterranee	425,10	420	- 1,19	25
Coflexip	665	678	+ 1,95	10
Colas	865	862	- 0,34	40
Comptoir Entrep.	12,40	12,60	+ 1,61	10
Comptoirs Mod.	3080	3025	- 1,78	100
CPR	490	491,90	+ 0,38	50
Cred.Fon.France	94	95	- 1,05	100
Credit Lyonnais CI	313	315	+ 0,63	100
CS Signaux(CSEE)	187	187	—	100
Damart	4150	4120	- 0,72	50
Danone	1075	1065	- 0,93	10
Dassault-Aviation	1360	1350	- 0,73	50
Dassault Electro	595	597	+ 0,33	40
Dassault Systemes	183,50	182	- 0,81	5
De Dietrich	278	276	- 0,71	25
Deveaux(Ly)#	700	670	- 4,28	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,40	45	- 0,88	100
Devia France	697	707	+ 1,43	100
DMC (Dollfus Mi)	107	107,80	+ 0,74	75
Dynaction	153	152	- 0,65	25
Eaux (Gle des)	840	845	+ 0,59	100
Eiffage	285,50	292	+ 2,27	50
Elf Aquitaine	700	709	+ 1,28	50
Eramet	228	229,80	+ 0,78	20
Eridania Beghin	941	963	+ 2,33	65
Essilor Intl	1830	1856	+ 1,42	20
Essilor Intl.ADP	1693	1690	- 0,17	20
Esso	494	506	+ 2,42	50
Eurafrance	2450	2420	- 1,22	200
Euro Disney	7	7,05	+ 0,71	5
Europe 1	1319	1322	+ 0,22	100
Eurotunnel	5,80	5,80	—	—
Fimalac SA	478	470	- 1,67	140
Finextel	107,50	107,20	- 0,27	100
Fives-Lille	366	390	+ 6,55	50
France Telecom	218,30	218,50	+ 0,09	25
Fromageries Bel	4302		—	50
Galeries Lafayette	3320	3311	- 0,27	100
GAN ex.dt sous	147,30	147,30	—	10
Gascogne (B)	489	481,10	- 1,62	80
Gaumont #	437,50	445	+ 1,71	50
Gaz et Eaux	2595	2594	- 0,03	50
Geophysique	770	781	+ 1,42	10
G.F.C.	525	516	- 1,71	100
Grandvisionex.GPS#	247,60	250	+ 0,96	10
Groupe Andre S.A.	604	605	+ 0,16	50
Groupe GTM	405	422	+ 4,19	50
Gr.Zannier (Ly) #	134,20	136,40	+ 1,63	10
Guilbert	858	850	- 0,93	10
Guyenne Gascogne	1860	1920	+ 3,22	100
Hachette Fil.Med.	1250	1245	- 0,40	20
Havas	435	445,40	+ 2,40	35
Havas Advertising	780	790	+ 1,28	50
Imetal	748	746	- 0,26	50
Immeubl.France	361	363,20	+ 0,60	50
Infogrames Enter.	192,50	191,10	- 0,72	20
Ingenico	117,70	119,10	+ 1,18	10
Interbail	158,30	159	+ 0,44	100
Intertechnique	1320	1320	—	100
ISIS	660	660	—	50
Jean Lefebvre	341	374	+ 9,67	50
Klepierre	756	779	+ 3,04	100
Labinal	1548	1547	- 0,06	100
Lafarge	394,90	394,90	—	25
Lagardere	199	200,30	+ 0,65	40
Lapeyre	331,50	338,50	+ 2,11	10
Lebon	288	288	—	50
Legrand	1199	1235	+ 3	10
Legrand ADP	759	770	+ 1,44	10
Legris indust.	209	209,70	+ 0,33	20
Locindus	741	754	+ 1,75	150
L'Oreal	2355	2381	+ 1,10	10
LVMH Moet Hen.	999	1019	+ 2	10
Marine Wendel	664	674	+ 1,51	100
Metaleurop	61,70	62,70	+ 1,62	25
Metrologie Inter.	16	16,45	+ 2,81	10
Michelin	303	303,90	+ 0,29	12
Moulinex #	148,70	154,80	+ 4,10	10
Cred.Nat.Natexis	351	351,80	+ 0,22	100
Nord-Est	120	121,80	+ 1,50	50
Nordon (Ny)	400	437	+ 9,25	70
NRJ #	838	838	—	10
Olipar	67		—	60
Paribas	523	531	+ 1,52	50
Pathe	1168	1166	- 0,17	100
Pechiney	237,60	241	+ 1,43	100
Pernod-Ricard	354	354,90	+ 0,25	20
Peugeot	759	779	+ 2,63	35
Pinault-Print.Red.	3211	3249	+ 1,18	100
Plastic Omn.(Ly)	794	790	- 0,50	20
Primagaz	503	507	+ 0,79	10
Promodes	2497	2488	- 0,36	20
Publicis #	491	478	- 2,64	25
Remy Cointreau	112,30	112,20	- 0,09	10
Renault	169,30	171	+ 1	25
Rexel	1875	1868	- 0,37	20
Rhone Poulenc A	269,60	272,60	+ 1,11	25
Rochette (La)	25	25,40	+ 1,60	10
Rue Imperiale(Ly)	5130	5050	- 1,55	200
Sade (Ny)	195	195	—	100
Sagem SA	2660	2620	—	50
Saint-Gobain	855	855	—	100
Salomon (Ly)	518		—	20
Salvepar (Ny)	464,50	465	+ 0,10	50
Sanofi	670	686	+ 2,38	25
Sat	1660	1660	—	100
Saupiquet (Ns)	570	560	- 1,75	50
Schneider SA	326,80	334,90	+ 2,47	50
SCOR	267,80	264,70	- 1,15	25
S.E.B.	839	850	+ 1,31	20
Sefimeg CA	300	314,40	+ 4,80	100
SEITA	216	218,50	+ 1,15	50
Selectibanque	66,50	66,50	—	100
SFIM	1000	1036	+ 3,60	160
SGE	156	155,10	- 0,57	55
Sidel	399	401,40	+ 0,60	15
Silic CA	810	814	+ 0,49	100
Simco	405	409,10	+ 1,01	100
S.I.T.A	1150	1160	+ 0,86	50
Skis Rossignol	107,40	107	- 0,37	25
Societe Generale	820	825	+ 0,60	50
Sodexho Alliance	3223	3297	+ 2,29	100
Sommer-Allibert	208,90	208	- 0,43	5
Sophia	228,50	229	+ 0,21	75
Spir Communic. #	378	376	- 0,52	20
Strafor Facom	415	415	—	25
Suez Lyon.des Eaux	666	678	+ 1,80	65
Synthelabo	752	749	- 0,39	10
Technip	635	647	+ 1,88	20
Thomson-CSF	189,70	191,50	+ 0,94	20
Total	655	672	+ 2,59	50
UIF	437	416	- 4,80	100
UIS	211	210,90	- 0,04	25
Unibail	601	600	- 0,16	100
Union Assur.Fdal	790	805	+ 1,89	10
Usinor	86,90	88	+ 1,26	20
Valeo	408,20	416,90	+ 2,13	20
Vallourec	359	360	+ 0,27	100
Via Banque	172,80	174,80	+ 1,15	100
Worms & Cie	445	439,50	- 1,23	12
Zodiac ex.dt divd	1401	1411	+ 0,71	10
Elf Gabon	982	1011	+ 2,95	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Hold.#	118	119,80	+ 1,52	1
Adecco S.A.	1700	1699	- 0,05	10
Adidas AG #	790	802	+ 1,51	5
American Express	526	542	+ 3,04	—
Anglo American #	245	240	- 2,04	—
Amgold #	230	230	—	1
Arjo Wiggins App.	15,90	16	+ 0,62	—
A.T.T. #	■ 369,40	365	- 1,19	1
Banco Santander #	199,40	197,50	- 0,95	250
Barrick Gold #	111	111,40	+ 0,36	—
B.A.S.F. #	212,10	217	+ 2,31	5
Bayer #	225	228	+ 1,33	5
Crown Cork ord.#	297,80	296	- 0,60	5
Crown Cork PF CV#	250	—	—	41
Daimler Benz #	425,30	435,50	+ 2,39	5
De Beers #	123,30	126,80	+ 2,53	—
Deutsche Bank #	426,60	425,50	- 0,25	5
Diageo Plc #	56,50	55,60	- 1,59	—
Dresdner Bank	275	280	+ 1,81	5
Driefontein #	39,65	40,25	+ 1,51	—
Du Pont Nemours #	359,10	—	—	—
Eastman Kodak #	361	364	+ 0,83	2
East Rand #	1,23	1,25	+ 1,62	1
Echo Bay Mines #	14,60	14,90	+ 2,05	—
Electrolux #	415	425,90	+ 2,62	25
Ericsson #	227,90	232	+ 1,79	2
Ford Motor #	294,50	296	+ 0,50	1
Freegold #	26,50	26,05	- 1,69	—
Gencor act.regr.	9,50	9,50	—	—
General Elect. #	■ 447,50	443	- 1	—
General Motors #	● 352,40	374	+ 6,12	1
Gle Belgique #	562	—	—	—
Hanson PLC reg.	26,60	27	+ 1,50	2
Harmony Gold #	13,90	13,40	- 3,59	—
Hitachi #	43,35	42,50	- 1,96	50
Hoechst #	212,50	214,20	+ 0,80	5
I.B.M #	625	634	+ 1,44	—
I.C.I #	93	92,10	- 0,96	1
Ito Yokado #	301,50	302,10	+ 0,19	50
Kingfisher plc #	87	85,60	- 1,60	—
Matsushita #	87,70	89,85	+ 2,45	50
Mc Donald's #	284,80	289,70	+ 1,72	—
Merck and Co #	641	640	- 0,15	—
Mitsubishi Corp.#	45	44,05	- 2,11	50
Mobil Corporat.#	440	440,70	+ 0,15	1
Morgan J.P. #	664	—	—	2
Nestle SA Nom. #	8940	8980	+ 0,44	10
Nipp. MeatPacker #	82	—	—	50
Nokia A	430	438,80	+ 2,04	5
Norsk Hydro #	292	300,80	+ 3,01	20
Petrofina #	2190	2250	+ 2,73	—
Philip Morris #	269,30	275	+ 2,11	—
Philips N.V #	368,90	374	+ 1,38	10
Placer Dome Inc #	73,50	75	+ 2,04	—
Procter Gamble #	481	479	- 0,41	—
Quilvest	301,10	302	+ 0,29	—
Randfontein #	8,60	8,80	+ 2,32	—
Rio Tinto PLC #	74,50	74,10	- 0,53	—
Royal Dutch #	345,20	351,10	+ 1,81	1
Sega Enterprises	110	109	- 0,90	50
Saint-Helena #	17,75	17	- 4,22	1
Schlumberger #	466,90	455	- 2,55	—
SGS Thomson Micro.	372,50	375	+ 0,67	13
Shell Transport #	43,75	42,65	- 2,51	—
Siemens #	359	368	+ 2,50	5
Sony Corp. #	558	555	- 0,55	50
Sumitomo Bank #	67,40	67	- 0,59	50
T.D.K #	441,80	445	+ 0,72	50
Telefonica #	180	180,10	+ 0,05	500
Toshiba #	24,35	24,45	+ 0,41	50
Unilever act.Div.#	371,50	378	+ 1,74	1
United Technol. #	440	440	—	5
Vaal Reefs #	244	235	- 3,68	—
Volkswagen A.G #	3331	3458	+ 3,81	50
Volvo (act.B) #	163	—	—	6
Western Deep #	105,50	110	+ 4,26	2
Yamanouchi #	126	126	—	50
Zambia Copper	12,85	13,05	+ 1,55	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 2 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,26	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,85	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123	4,882 d
CFD 9,7% 90-03 CB	119,80	8,529
CFD 8,6% 92-05 CB	118,55	7,799
CFF 10% 88-98 CA#	104	2,126
CFF 10,25%90-01CB#	114,90	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,41	5,462 d
CLF 9%88-93/98 CA#	100,32	4,364
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,80	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,10	7,881
EDF 8,6% 92-04 #	116,33	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,75	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,10	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	108	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,02	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	1,255
OAT 9,50%88-98 CA#	102,54	5,301
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	3,199
OAT 8,125% 89-99 #	105,19	5,053 o
OAT 8,50%90/00 CA#	108,60	6,637
OAT 85/00 TRA CA#	102,60	1,757
OAT 10%5/85-00 CA#	112,49	6,164
OAT 89-01 TME CA#	101,11	4,636
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	8,630
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,35	3,417
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,44	6,940
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,61	1,801
OAT 8,50% 89-19 #	132,40	1,723 o
OAT 8,50%92-23 CA#	134,60	5,985
SNCF 8,8% 87-94CA	104,86	8,173 o
Suez Lyon.Eaux 90	■ 928	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	48	48
Baccarat (Ny)	◆	528	528
Bains C.Monaco		513	525
Bque Transatlant.	◆	188,10	188,10
B.N.P.Intercont	◆	870	870
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		350	349,50
Champex (Ny)	◆	22,60	22,60
CIC Un.Euro.CIP		476,10	476
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2449	2449
Generali Fce Assur		1201	1259
Continental Ass.Ly		481,50	481,50
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin	◆	624	624
Eaux Bassin Vichy	◆	2810	2810
Ecia		1210	1290
Ent.Mag. Paris	◆	1153	1153
Fichet Bauche	◆	36,50	42,40 d
Fidei		31,80	30,70
Finalens	◆	270,50	270,50
F.I.P.P.	◆	270,80	244,50 o
Fonciere (Cie)		579	582
Fonc. Lyonnaise #		707	699
Foncina #		510	510
Francarep		279	279
France S.A	◆	1171	1171
From. Paul-Renard	◆	950	950
Gevelot	◆	1165	1165
G.T.I (Transport)		195	190,50
Immobail		158	154,20
Immobanque		620	619
Locamion (Ly)	◆	413,30	413,30
Lucia	◆	56	56
Monoprix	◆	300	300
Metal Deploye	◆	340	340
Mors		5,35	5,60
Navigation (Nle)	◆	133	133
Optorg		357	364
Paluel-Marmont		520	520
Exa.Clairefont(Ny)	◆	850	850
Parfinance	◆	260	260
Paris Orleans	◆	260,10	260,10
Promodes (CI)	◆	1805	1805
PSB Industries Ly		500	500
Rougier #		300	300
Saga	◆	148	148
S.I.P.H.	◆	310	310
Sofragi		4560	4525
Taittinger		3797	3588
Tour Eiffel	◆	253	253
Vicat		502	510
Caves Roquefort	◆	1900	1900
Elyo	◆	308,30	308,30
Finaxa		370	380
Gaillard (M)	◆	1501	1501
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	143,60	143,60
Gd Moul.Strasbourg	◆	1805	1805
Hotel Lutetia		376	376
Hotels Deauville	◆	591	591
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	553	553
L.Bouiller (Ly)	◆	290	290

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 2 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	38,95	38,95
AFE #		536	538
Aigle #		348	348
Albert S.A (Ns)		150	[illegible]
Altran Techno. #		1840	1865
Arkopharma#		303,90	[illegible]
Montaignes P.Gest	◆	1965	1965
Assystem #		195	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	770	770
Bque Tarneaud(B)#		320,10	[illegible]
Bque Vernes	◆	159,80	159,80
Beneteau #		1122	[illegible]
B I M P	◆	96	96
Boiron#(Ly)		328	325
Boisset (Ly) #		359	359
But S.A.		273,10	273,10
Cardif SA	◆	1065	1065
C.E.E #		74,50	74,50
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		229,20	230
CNIM CA#		200	202
Codetour #		355	357
Comp.Euro.Tele-CET		281,10	285
Confiandey #		298	298
C.A. Hte Normandie		335	335
C.A. Paris IDF		794	794
C.A.Ile & Vilaine		308	294
C.A.Loire Atl.Ns #		285	285
C.A.Pas de Calais		543	543
C.A.du Nord#(Li)		504	500
C.A. Oise CCI		321,50	322
C.A. Somme CCI		312	317
C.A.Toulouse (B)		425	429
Devanlay		650	668
Devernois (Ly)		545	646
Ducros Serv.Rapide		36	36
Emin-Leydier (Ly)#		355	350
Europ.Extinc.(Ly)		405	404
Expand s.a		740	740
Factorem		617	617
Faiveley #		186,50	193
Finacor		52,20	50,80
Fininfo		715	712
Assur.Bq.Populaire		660	660
Gautier France #		272	272
Gel 2000		39,40	39
GEODIS #		308,10	317,40
GFI Industries #		1185	1183
Girodet (Ly) #	◆	18	21,75
GLM S.A.		210	215,20
Gpe Guillin # Ly		209	203,90
Kindy #		155,10	155,30
Guerbet		200	200
Hermes Internat.1#		420	428
Hurel Dubois		650	620
ICBT Groupe #		189	190
I.C.C.#		128,40	134,80
ICOM Informatique		530	530
Idianova	◆	70	70
Int. Computer #		42	41,95
IPBM		67,90	65
M6-Metropole TV		659	650
Manitou #		705	716
Manutan		450	458
Marie Brizard #		595	600
Maxi-Livres/Profil#		40,50	39,90
Mecelec (Ly)	◆	54	54
MGI Coutier #		260	265
Monneret Jouet Ly#		158,90	154
Naf-Naf #		79,10	80
Norbert Dentres.#		690	690
NSC Groupe Ny		789	795
Onet #		889	890
Paul Predault #		135	145
P.C.W.		—	
Petit Boy #	◆	79,90	79,90
Phyto-Lierac #		228	227
Pochet	◆	750	750
Poujoulat Ets (Ns)		227	225
Radiall #		625	629
Robertet #		1000	1000
Rouleau-Guichard	◆	240	240
Securidev #		104,50	104,50
Smoby (Ly)#		520	510
Sofco (Ly)		11,70	11,80
Sofibus	◆	370	370
Sogeparc (Fin)		395	398
Sopra #		634	630
Steph.Kelian #		62	62,10
Sylea		575	580
Teisseire-France		160	160
TF1		615	620
Thermador Hol. #		305	304
Trouvay Cauvin #		98,50	98,50
Unilog		809	810
Union Fin.France		590	602
Viel et Cie #		151	151
Vilmorin et Cie #		505	508
Virbac		494	490

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 2 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		20	22
Belvedere		625	640
BVRP		255	246
Coil		125	125
Electronique D2		560	589
FDM Pharma n.		180	170
Genset	◆	360	360
Guyanor action B	◆	6,40	6,40
High Co.	◆	150	150
Infonie		65	69
Joliez-Regol	◆	82,30	82,30
Mille Amis		37,50	37,50
Naturex	◆	73	73
Olitec		777	799
Picogiga	◆	175	175
Proxidis		20	20
R21 Sante		415	415
Stelax	◆	6,25	6,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 2 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	835	835
Générale Occidentale	◆	195	195
Sté lecteurs du Monde	◆	141	141
Via Credit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		142,73	135,93
Agipi Actions (Axa)		124,14	118,23
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2398,88	[illegible]
BNP (3615 BNP)			
Natio Court Terme		14404	14404
Natio Epargne		2248,12	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D		870,23	861,61
Natio Ep. Croissance		3393,09	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		146,24	[illegible]
Natio Epargne Retraite		168,17	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11431,60	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1098,78	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1047,80	[illegible]
Natio Euro Opport.		1079,54	[illegible]
Natio Inter		1118,06	[illegible]
Natio Opportunités		198,24	[illegible]
Natio Revenus		1117,62	[illegible]
Natio Sécurité		11314,96	11314,96
Natio Valeurs		1438,18	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93782,53	93782,53
Oblig. tres caté.		280,90	276,75
CDC-GESTION			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	890,19	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2620,84	2615,61
Nord Sud Dévelop. D	◆	2476,41	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◆	317,15	[illegible]
Patrimoine Retraite D	◆	307,83	301,79
Sicav Associations C	◆	2449,84	2449,84
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19947,95	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19557,49	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	299,89	294,01
Écur. Capitalisation C	◇	259,06	[illegible]
Écur. Expansion C	◇	84238,85	84238,85
Écur. Géovaleurs C	◇	3720,49	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	◇	239,35	[illegible]
Écur. Monépremière	◇	11496,27	11496,27
Écur. Monétaire C	◇	13194,09	13194,09
Écur. Monétaire D	◇	12229,52	12229,52
Écur. Trésorerie C	◇	323,83	323,83
Écur. Trésorerie D	◇	311,26	311,26
Écur. Trimestriel D	◇	2031,67	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	◇	195,64	[illegible]
Géoptim C	◇	13211,72	[illegible]
Géoptim D	◇	12135,49	[illegible]
Horizon C	◇	2374,01	[illegible]
Prévoyance Écur. D	◇	106,96	106,96
Sensipremière C	◇	13732,11	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12220	12195,61
Écur. Sécuripremière C	◇	12176,58	12164,42
CRÉDIT AGRICOLE (INDOCAM)			
Amplia	◇	121379,97	121379,97
Atout Amérique		197,86	193,03
Atout Asie		87,61	85,47
Atout France Europe		898,13	876,22
Atout France Monde		226,31	220,79
Atout Futur C		860	839,02
Atout Futur D		801,10	781,56
Coexis		1989,27	1955,96
Dièze		2257,48	2219,74
Elicash	◇	964108,15	964108,15
Eurodyn		2766,83	[illegible]
Indicia	◆	1829,39	[illegible]
Moné.J C	◇	12103,07	12103,07
Moné.J D	◇	11465,51	11465,51
Oblifutur C		563,49	554,07
Oblifutur D		539,95	530,92
Oraction		1475,45	1439,46
Revenu-Vert		1201,80	1181,71
Sévéa	◆	116,07	113,24
Synthésis		18784,11	18451,97
Uni Associations	◇	119,57	119,57
Uni-Foncier		1453,28	1417,83
Uni-Garantie C		1935,05	1902,70
Uni-Garantie D		1480	1455,26
Uni-Régions		1663,25	1622,68
Univar C	◇	313,69	313,69
Univar D	◇	300,62	300,62
Univers Actions		255,37	249,14
Univers-Obligations		256,64	252,35
CIC BANQUES			
Francic		154,45	152,17
Francic Pierre		142,92	138,76
Europe Régions	◆	237,37	233,86
CIC PARIS			
Associc	◇	1082,96	1082,96
Cicamonde	◆	1600,11	1553,50
Converticic		410,23	404,17
Ecocic	◆	1743,84	1693,05
Mensuelcic	◆	10128,64	10028,36
Oblicic Mondial	◆	3995,29	3936,25
Oblicic Régions	◆	1206,22	1188,39
Rentacic	◆	164,23	161,80
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1373,21	1359,61
Lion 20000 C		17369,79	17369,79
Lion 20000 D		16250,98	16250,98
Lion-Associations C		11226,89	11226,89
Lion-Associations D		11226,89	11226,89
Lion Court Terme C		26794,63	26794,63
Lion Court Terme D		23606,35	23606,35
LionPlus C		1608,39	1576,85
LionPlus D		1534,25	1504,17
Lion Trésor		2514,01	2489,12
Oblilion		2239,58	2217,41
Sicav 5000		765,15	750,15
Slivafrance		1291,33	1266,01
Slivam		602,62	590,80
Slivarente		251,97	247,03
Slivinter		832,39	816,07
Trilion		5111,61	5046,89
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2428,83	2381,21
CM Option Dynamique		141,10	137,32
CM Option Equilibre		273,31	267,30
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		164,37	159,97
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	934,31	934,31
Créd.Mut.Ep.Ind.C		151,48	147,43
Créd.Mut.Ep.J		23237,20	23237,20
Créd.Mut.Ep.Monde		1744,65	1697,96
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1915,73	1878,17
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1086,22	1064,92
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		104,71	102,66
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		565,32	540,96
Saint-Honoré Capital		20431,47	19836,38
St-Honoré March. Emer.		731,83	708,32
St-Honore Pacifique		645,54	617,74
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1853,57	1853,57
Stratégie Actions		1157,36	1112,85
Stratégie Rendement		2032,71	1968,73
LA POSTE			
Amplitude Amérique C	◇	120,77	117,82
Amplitude Europe C	◇	174,29	170,04
Amplitude Europe D	◇	171,38	167,20
Amplitude Monde C	◇	1051,61	1025,96
Amplitude Monde D	◇	1003,25	978,78
Amplitude Pacifique C	◇	89,94	87,75
Elanciel D PEA	◇	194,86	190,11
Émergence Poste D PEA	◇	158,11	154,25
Géobilys C	◇	686,82	676,67
Géobilys D	◇	649,81	640,21
Kaleis Dynamisme C	◇	1132,57	1110,36
Kaleis Équilibre C	◇	1092,96	1071,53
Kaleis Sérénité C	◇	1055,75	1045,30
Latitude C	◇	150,40	150,40
Latitude D	◇	137,02	137,02
Oblitys D	◇	637,58	628,16
Plénitude D PEA	◇	215,05	209,80
Poste Gestion C	◇	15082,46	15082,46
Revenus Trimestr. D	◇	5244,51	5192,58
Solstice D	◇	2359,13	2353,25
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38496,16	38496,16
Actimonétaire D		30499	30499
Cadence 1 D		1069,44	1058,55
Cadence 2 D	◆	1058,60	1048,12
Cadence 3 D		1047,32	1036,95
Capimonétaire C		415,97	415,55
Capimonétaire D		375,32	374,95
Sogeoblig C/D		9437,52	9344,08
Interoblig C	◆	7691,91	7615,75
Intersélection France D		766,87	751,83
S.G. France opport. C		2178,60	2135,88
S.G. France opport. D		2079,74	2038,96
Sogenfrance C		2061,76	2021,33
Sogenfrance D		1884,55	1847,60
Sogépargne D		300,94	297,96
Sogimer C		2436,10	2388,33
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1496,55	1467,21
Sogeliance D	◆	1724,60	1707,52
Sogenfrance Tempo D	◆	245,06	240,25

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Astéroïdes « ambigus », comètes dormantes ou mortes, les astronomes ne savent plus où donner de la classification des petits objets célestes. ● DEPUIS plus de dix ans, un astrophysicien américain prétend que la Terre est soumise en permanence à un bombardement de boules de glace. ● CES COMÈTES minuscules auraient, affirme-t-il, contribué à former les océans et à humidifier l'atmosphère de notre planète. ● LES PREUVES qu'il avance à l'appui de sa thèse, des clichés de satellites américains, sont fortement contestées, au point de l'avoir mis en marge de la communauté astronomique. ● DE NOUVELLES observations spatiales seraient nécessaires pour mettre fin à cette polémique. La NASA ne semble pas prête pour le moment à tenter l'aventure, même si comètes et astéroïdes préoccupent ceux qui s'intéressent aux origines du système solaire.

Une bataille de boules de glace cosmiques divise les astrophysiciens

De curieuses traces apparaissent dans les clichés pris par des satellites américains. Pour l'astronome Louis Frank, elles seraient la preuve que la Terre est bombardée en permanence par une pluie de gros morceaux de glace qui aurait contribué à la création des océans

C'EST à nouveau une histoire à la David et Goliath dont la science a le secret. Depuis plus de dix ans, Louis Frank, de l'université de l'Iowa, soutient seul – ou presque – contre tous que la Terre est constamment douchée par une pluie de boules de glace cosmiques, qui se désintègrent dans la haute atmosphère de notre planète.

Depuis des millions d'années, ces bolides de la taille d'une maisonnette, qui déboulent au rythme d'une vingtaine par minute, auraient contribué à remplir les océans, humidifier l'atmosphère et, pourquoi pas ?, ensemencer la planète à partir de molécules extraterrestres. Une hypothèse iconoclaste que la majorité de ses pairs rejette.

Une nouvelle passe d'armes a eu lieu, au mois de décembre à San Francisco (Californie), lors de la réunion d'automne de l'Union américaine de géophysique (AGU). Face à Louis Frank, qui présentait des images prises récemment par le satellite Polar, de la Nasa, et censées étayer sa thèse, une équipe dirigée par George Parks, de l'université de Washington, a opposé sa propre analyse de données recueillies par un autre instrument du même satellite. Verdict : les « points noirs » qui parsèment ces documents ne trahissent pas l'impact de boules de neige cosmiques, mais sont de simples artefacts, des défauts dus à l'imperfection des caméras embarquées...

Cette escarmouche a un petit air de déjà vu. En 1986, lorsque Louis Frank émit pour la première fois son hypothèse, fondée sur l'analyse d'images captées par le satellite Dynamics Explorer, il reçut des critiques du même ordre. *« J'avais labouré au bulldozer le champ sacré de la science officielle »*, se souvient Louis Frank, qui a adressé au *Washington Post* un long récit décrivant l'ostracisme dont il est victime depuis lors. Refus pincé de publication dans la revue scientifique *Nature*, déjeuners esseulés lors des congrès, absence de dialogue technique sur le fond de l'affaire : *« La communauté a fait de son mieux pour éteindre ma carrière »*, raconte-t-il.

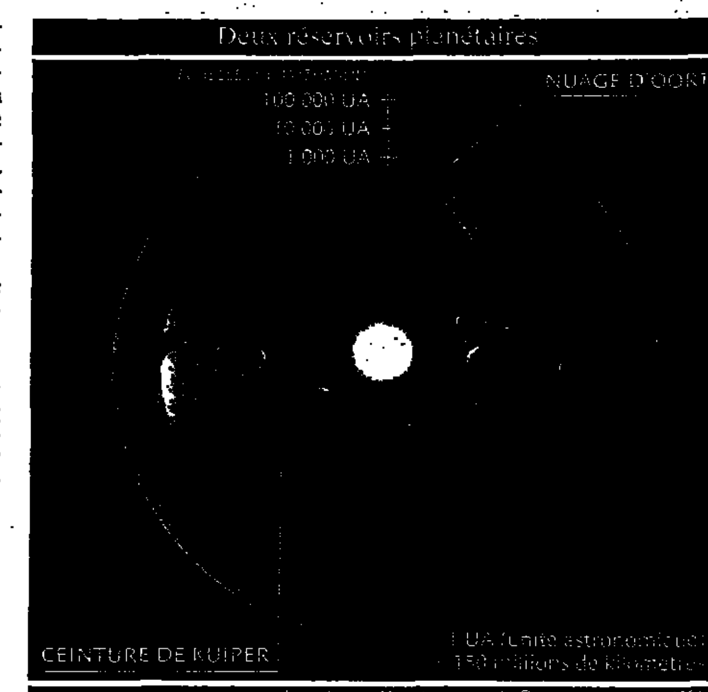
> « J'avais labouré au bulldozer le champ sacré de la science officielle », affirme le chercheur

Par chance pour lui, il travaillait encore à la préparation de la mission du satellite Polar, spécialisé dans l'observation des aurores boréales. Si bien qu'il a pu adapter l'un de ses instruments dans le but de valider son hypothèse. Quelques mois après le lancement du satellite, en février 1996, il criait victoire : les photos étaient traversées par des traces correspondant au spectre d'émission de molécules d'eau.

Ces traces conduisaient à ce qui pouvait passer pour des « trous atmosphériques » causés par l'impact des boules de petites comètes avec l'atmosphère. Dans le même temps, des mesures effectuées dans la haute atmosphère depuis les navettes spatiales américaines montraient un niveau plus élevé que prévu de composés à base d'hydrogène, signant la possible présence d'eau. De quoi ébranler plusieurs opposants de renom, même si la plupart se montraient encore sceptiques (*Le Monde* du 5 juin).

Aussi la dernière réunion de l'AGU, particulièrement attendue, fut-elle précédée d'une furieuse guerre de communiqués. L'équipe de Parks soutient la thèse du « bruit de fond ». Avec un instrument semblable à celui de Frank, les chercheurs ont observé les mêmes « pixels » sur les données obtenues en orbite que sur celles enregistrées au sol, avant l'envol de Polar.

Ils ont aussi cherché à comparer des images prises au même moment d'une portion identique de l'espace, et estiment que les concordances sont dues à des coïncidences, ce que Frank nie bien évidemment. Le forcené soutient au contraire que de nouvelles observations, effectuées à des altitudes différentes, montrent des concentrations diverses de « points noirs ». *« Plus on s'élève, moins on observe d'impacts,* affirme-t-il. *Cela prouve qu'ils ne sont pas de simples artefacts, mais qu'on assiste réellement à un phénomène géophysique ».*



Témoins privilégiés de l'origine du système solaire, les comètes proviennent de deux réservoirs. Le « nuage d'Oort », sorte d'immense cocon, englobe la totalité du système solaire et pourrait contenir mille milliards d'objets. La « ceinture de Kuiper » est un vaste anneau qui s'étend au-delà de l'orbite de Neptune.

Cette réplique ne convainc guère ses opposants, désormais contraints de préciser l'origine des artefacts. *« La charge de la preuve incombe à Frank,* se défend Sparks. *C'est lui qui observe des choses contraires à la science. Je pourrais tout aussi facilement affirmer que ces points noirs sont des ovnis, mais ce serait à moi de le prouver. »*

Pour trancher une controverse en voie d'enlisement, Frank propose, avec une poignée de fidèles, le lancement d'un nouveau satellite, plus spécialisé. Rien n'indique cependant qu'en période de restrictions budgétaires la NASA soit prête à tenter l'aventure. Frank, qui devra être patient, se compare déjà à Alfred Wegener. Le météorologue allemand avait proposé en 1912 sa fameuse théorie de la dérive des continents. Elle ne fut réellement acceptée, sous la forme du modèle de la tectonique des plaques, qu'un demi-siècle plus tard...

Hervé Morin

La difficile classification des corps célestes

LONGTEMPS, les astronomes ont distingué les comètes des astéroïdes. Les premières, faites de glace et de poussière, proviennent d'énormes réservoirs, le « nuage de Oort » et la « ceinture de Kuiper », situés aux confins du système solaire, Sous l'effet de perturbations provoquées par des étoiles proches, certaines d'entre elles « plongent » vers le Soleil suivant des orbites très tendues et se vaporisent en partie dès qu'elles l'approchent de trop près, formant une chevelure gazeuse caractéristique. Les astéroïdes, faits de roches solides, se déplacent en général sur des orbites presque circulaires et dans le plan de l'écliptique. La plupart d'entre eux sont regroupés dans la *« ceinture principale »* située entre Mars et Jupiter, et l'on pense qu'ils constituent les restes d'une planète ratée qui n'a pas pu se former par accrétion.

Depuis quelque temps, cependant, cette classification issue essentiellement de l'observation est bousculée par la découverte d'objets célestes intermédiaires, qui semblent posséder les caractéristiques des deux corps. L'objet P/1996 N2 Elst-Pizarro, découvert par une équipe de l'European Southern Observatory (ESO) au Chili en 1996, est de ceux-là. Il suit une orbite située à l'intérieur de la ceinture principale d'astéroïdes mais est doté d'une queue. *A contrario*, l'objet 1996 PW, mis en évidence par des Américains avec un télescope de l'armée de l'air américaine installé à Hawaï, à l'occasion du programme Near Earth Asteroid Tracking (NEAT) de la NASA, n'a ni queue, ni chevelure. Mais il suit une orbite allongée, de type cométaire, qui l'éloigne du Soleil à la distance de 500 unités astronomiques (74,8 milliards de kilomètres).

ASTÉROÏDES « AMBIGUS »

Le 1er octobre 1997, nouvelle découverte. Une équipe d'astronomes suédois et allemands, à la recherche d'astéroïdes dans la banlieue de Jupiter, a observé un autre corps céleste bizarre avec le télescope d'un mètre de diamètre de l'ESO. Le nouvel objet est d'abord apparu comme un simple point, signature d'un astéroïde. Mais des observations ont montré qu'il possédait une queue formée de poussières, pointée dans la direction du Soleil, et une *« chevelure faible mais très condensée autour de son noyau »*. Classé momentanément parmi les comètes et dénommé P/1997 T3, ce petit astre suit une orbite faiblement allongée et sa distance moyenne au Soleil est d'un milliard de kilomètres.

Des observations complémentaires décideront de la classification finale de ce petit astre. Pour Antonella Barucci, spécialiste des petits corps du système solaire à l'observatoire de Paris-Meudon, P/1997 T3 est une comète, *« puisqu'il a une activité »*. Même si son orbite est de type astéroïdal, car, selon elle, *« il y a, entre les astéroïdes et les comètes, une différence de température et de formation due à leur distance par rapport au Soleil »*.

Dans la nomenclature astronomique, il existe des astéroïdes « ambigus », qui sont peut-être des comètes *« dormantes »* ou *« mortes »*. Les premières ne présentent pas d'activité cométaire en raison d'un trop grand éloignement du Soleil, ou parce qu'elles sont recouvertes d'une couche rocheuse qui les préserve de l'échauffement solaire. Les secondes ont épuisé la plupart de leurs éléments volatils après être passées plusieurs fois près du Soleil. Tous les astronomes se souviennent de Chiron, un astre de 200 kilomètres de diamètre découvert en 1977, qui a intrigué la communauté scientifique pendant treize ans, jusqu'à ce qu'on découvre que c'était une grosse comète (*Le Monde* du 28 novembre 1990).

Il suffit de peu de temps, à l'échelle d'un système solaire âgé de 4,5 à 5 milliards d'années, *« pour que des comètes usées ressemblent à des astéroïdes particuliers. Et il suffit d'une pichenette cosmique pour que certains astéroïdes lointains se métamorphosent en comètes »*, confirment Any-Chantal Levasseur-Regroud et Philippe de La Cotardière dans leur ouvrage *Les Comètes et les Astéroïdes*.

Christiane Galus

Les séismes ont été plus meurtriers au cours de l'année 1997

LES TREMBLEMENTS DE TERRE de grande ampleur ont été moins nombreux, mais plus meurtriers en 1997 qu'en 1996, selon le bilan dressé par l'Institut de géologie des Etats-Unis. Dix-sept séismes importants ont fait au moins 2 913 morts l'an dernier, alors que 2 464 victimes avaient été dénombrées l'année précédente à la suite de vingt et une secousses telluriques de grande envergure. Un séisme est considéré comme important lorsqu'il atteint ou dépasse une magnitude de 7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter. On en enregistre en moyenne une vingtaine par an. En 1997, le plus meurtrier, survenu le 10 mai dans le nord de l'Iran, a fait 1 567 victimes et 2 300 blessés. Selon l'institut de géologie américain, *« le nombre des séismes d'une magnitude de 7 ou davantage est demeuré assez constant tout au long du siècle »*.

■ **ARCHÉOLOGIE : les ruines d'une ville romaine** construite il y a plus de dix-sept siècles, en terre cuite, ont été découvertes dans le désert occidental égyptien, près de l'oasis de Dakhla. Les fouilles, conduites par une mission archéologique égypto-canadienne, ont notamment mis au jour les vestiges d'un temple, sur l'un des murs duquel est sculpté le nom de l'empereur romain Néron. Dakhla, située à 550 km au sud-ouest du Caire, était une importante région agricole à l'époque de l'occupation romaine, de l'an 30 avant notre ère à 395 après Jésus-Christ.

Une mutation génétique conférant une résistance au VIH est découverte

Ce résultat conforte l'hypothèse de l'existence de mécanismes de protection naturelle contre le sida

UN GROUPE de chercheurs, dirigé par le docteur Alberto Boretta (Centre intégré de recherches biocliniques sur le sida, hôpital Saint-Joseph, Paris) et par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) annonce, dans le numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* du 3 janvier, avoir découvert une nouvelle mutation génétique conférant une résistance vis-à-vis de l'infection par le virus du sida.

Cette découverte vient confirmer les premiers résultats obtenus sur ce thème, il y a plus d'un an, par différentes équipes européennes et américaines (*Le Monde* daté 11-12 août 1996 et 3 octobre 1996). A ce titre, elle conforte l'hypothèse concernant l'existence de mécanismes moléculaires qui, naturellement, fournissent une protection contre cette infection. Ce trait génétique particulier et transmissible de manière héréditaire est présent dans une petite fraction de la population générale.

L'équipe des chercheurs de l'hôpital Saint-Joseph explique avoir conduit ces travaux sur des prélèvements sanguins collectés auprès de dix-huit hommes qui, en dépit d'un comportement sexuel à haut risque (relations sexuelles non protégées avec des partenaires séropositives) demeuraient, au fil du temps, séronégatifs vis-à-vis de l'infection par le VIH. Chacune des personnes avait donné son consentement pour qu'une analyse génétique soit effectuée sur son génome et la recherche avait été approuvée par le comité local d'éthique.

TRANSMISSION HÉRÉDITAIRE

Les travaux précédemment conduits sur ce chapitre avaient établi qu'une anomalie génétique pouvait être de nature à conférer une protection vis-à-vis de l'infection par le VIH. En d'autres termes, le fait de ne pas être en mesure de synthétiser à la surface de certaines cellules du système immunitaire une molécule qui joue un rôle essentiel dans l'infection de l'organisme « protège contre le sida ».

Les résultats publiés en 1996 avaient déjà mis en lumière le rôle de la molécule baptisée CCR5 appartenant à la famille des chimiokines. Une mutation génétique altérant la synthèse du CCR5 (dite mutation delta 32) semblait alors de nature soit à protéger contre l'infection soit à ralentir la progression de la maladie chez une personne infectée. On savait toutefois que cette anomalie ne pouvait à elle seule expliquer le phénomène de résistance.

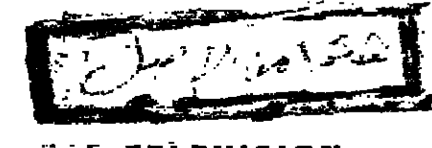
Les récents travaux conduits à l'hôpital Saint-Joseph révèlent qu'une autre mutation (dénommée pour l'heure m 303) est également impliquée. Alors que la mutation delta 32 concerne une modification importante du gène dirigeant la synthèse du CCR5, la mutation m 303 ne porte quant à elle que sur une modification minime ne concernant qu'une seule base de ce gène.

Les chercheurs rapportent notamment le cas d'un homme, porteur à la fois de la mutation delta 32 et de la mutation m 303, situation qui, naturellement, confère une protection accrue vis-à-vis de l'infection. Les cellules immunitaires de cet homme – hautement exposé depuis dix ans au risque de contamination – résistent *in vitro* à l'infection par le VIH. Ces mêmes chercheurs établissent que cette mutation est transmissible de manière héréditaire dans la mesure où elle est présente chez le père et la sœur de l'homme en question.

Allant plus loin dans leur enquête, les auteurs de la publication du *Lancet* ont recherché la présence de la mutation m 303 dans un groupe de deux cent neuf donneurs de sang. Ils l'ont retrouvée chez trois d'entre eux. *« Il ne s'agit donc pas d'une mutation sporadique existant dans une famille donnée, mais bien d'une mutation génétique présente dans la population générale »*, soulignent-ils.

Ces auteurs précisent que, ne connaissant pas l'origine ethnique de ces deux cent neuf donneurs de sang, ils ne sont pas en mesure de situer exactement la fréquence de la résistance naturelle à l'infection par le VIH dans la population française. Pour autant, ils estiment qu'une proportion non négligeable des personnes vivant en Europe occidentale sont, naturellement, protégés contre l'infection par le VIH.

Jean-Yves Nau



Jouer pour mieux grandir

Soumis à un marché trop saisonnier, les fabricants de jouets cherchent à convaincre durablement avec des jeux créatifs ou des matériaux authentiques

LES FABRICANTS *de* jouets voudraient que Noël dure toute l'année. En France, c'est la période privilégiée des achats, beaucoup plus nettement que dans les pays voisins : 60 % des ventes se réalisent à cette occasion, au lieu de 39 % seulement en Allemagne et 42 % en Italie, selon une étude réalisée par NPD Group Worldwide pour l'Association des jouets de marques (AJM). Il suffit d'une grève des routiers, comme celle de 1996, ou d'une volonté soudaine du consommateur de réduire ses dépenses au moment des fêtes pour que les pertes soient importantes et fragilisent l'industrie.

Encourager une permanence du marché est devenu une priorité pour les professionnels. Si la dépense moyenne par enfant est quasiment similaire en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne – environ 1 250 francs par an –, l'étude montre que les Français offrent peu de jouets pour les anniversaires : deux par enfant au lieu de quatre en Allemagne ou en Grande-Bretagne. On constate aussi qu'en France les jouets visent à 88 % la cible jeune, alors qu'en Allemagne un quart des trains électriques, peluches, ou boîtes de modélisme sont achetés pour des adultes.

La prédominance du saisonnier est accentuée par les caractéristiques de la distribution : en décembre, l'offre d'articles en hypermarchés fait plus que doubler (980 à 2 244 références) et le chiffre d'affaires est multiplié par cinq. Mis en valeur à Noël – ne serait-ce que par leur profusion –, les jouets retrouvent ensuite une place modeste qui les fait passer presque inaperçus.

FACTEUR D'ÉPANOUISSEMENT

Du côté des mentalités, il semblerait qu'en France les parents aient plus de mal que leurs homologues d'Europe du Nord ou des pays anglo-saxons à se laisser aller aux plaisirs partagés du jeu avec les enfants. D'où la réflexion que mènent les professionnels : ils veulent redonner ses lettres de noblesse au jouet, montrer qu'il n'est pas seulement un objet pour occuper les enfants et libérer les parents mais un outil nécessaire à son développement. Rappeler que le jouet est une fête ainsi qu'un facteur d'épanouissement est une priorité pour un secteur qui doit aujourd'hui faire face à la concurrence des tee-shirts, CD-ROM et cassettes vidéos.

« Nous ne devons plus nous dire que nous sommes des fabricants de jouets mais des amuseurs. L'engouement sur les produits gadgets illustre ce phénomène », souligne Eric Rossi, président de Tomy France, qui fera l'expérience en 1998, de lancer sur le marché français, un stylo gadget qui a déjà remporté un franc succès aux Etats-Unis. Amusant, pas cher (29 francs) et peu encombrant, ce produit possède toutes les qualités nécessaires pour conquérir le marché permanent.

Un créneau qu'ont exploité, par choix et par nécessité, les fabricants de jouets en bois. *« Tandis que le plastique a pu investir sans problème le marché du jouet de gros volume, nous avons préféré fabriquer des produits moins encombrants*, explique Hervé Halgand, président directeur général de Vilac. *De plus, prise d'assaut par les multinationales qui pouvaient mener de grandes campagnes publicitaires, la période de Noël n'était pas intéressante pour nous. Nous avons donc préféré investir nos efforts sur le permanent. »*

Même si l'entreprise propose au moment de Noël des jouets d'exception comme, cette année, la voiture à pédales en bois, l'essentiel de sa production repose sur des articles simples comme les Yo-Yo, les cordes à sauter, les cubes, les dominos, les petites voitures... En 1996, son « dada-oie », jeu de petits chevaux traditionnel au graphisme simple et à l'emballage séduisant (150 francs), a été un succès ; ainsi que Rosy, la vache à rouler (chapeau de paille, cou à ressort) livrée dans une jolie ferme (239 francs).

OBJETS « NOMADES »

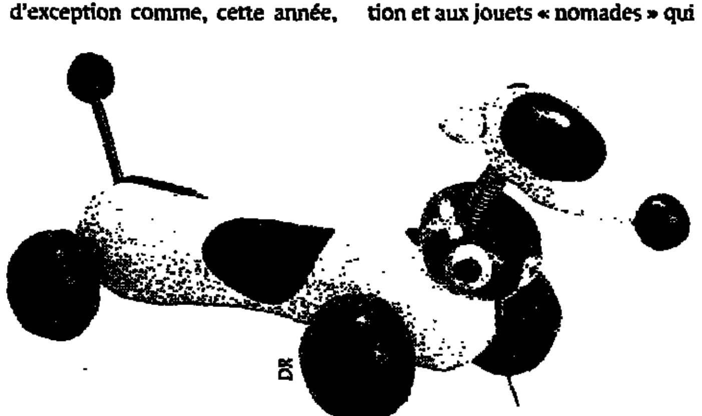
Le jouet en bois a su mettre en valeur la notion de partage. Donner l'envie aux parents de jouer avec leurs enfants est un point sur lequel les fabricants en général tentent aujourd'hui d'axer leurs efforts. La création d'un Salon ouvert au public, intitulé « Si on jouait », a pour but de réunir la famille, et l'affluence qu'il a connue pour sa première édition en novembre 1997, à Paris, montre que c'est le bon filon.

L'année 1996 a en effet été marquée par le retour à l'authentique, à la tradition, aux matières naturelles mais aussi à la miniaturisation et aux jouets « nomades » qui bougent avec l'enfant. Ce retour aux valeurs traditionnelles a entraîné le retour de jouets aux allures d'antan (maisons à construire en vrais matériaux, marchandes de fruits et légumes, châteaux forts...) et l'engouement pour les activités manuelles (perles, coloriage, découpage, moulage...), autant de produits prisés par les enfants parce qu'ils sont basés sur l'interactivité avec l'entourage.

Ces articles séduisent aussi les grands-parents, une clientèle importante qui a du temps, envie d'acheter sans crainte de trop gâter (au contraire) et peut parfois influencer le marché, comme le souligne Véronique Boillot, responsable de la communication du Salon du jouet (réservé aux professionnels) et du Salon « Si on jouait » : *« Les grands-parents d'aujourd'hui sont jeunes*, dit-elle. *Ils s'occupent de plus en plus de leurs petits-enfants. Ce sont souvent eux qui achètent les jeux traditionnels comme le jeu de l'oie ou le Nain jaune, très en vogue en ce moment, et qui craquent pour les jouets en bois, parce que cela leur rappelle des souvenirs. »* Selon Eric Rossi, le retour vers des valeurs traditionnelles se vérifie en France chaque fois que la technologie marque une forte présence sur le marché. *« Ce comportement*, dit-il, *traduit le besoin du consommateur de rééquilibrer les choses. »*

Enfin, la Fédération du jouet et l'AJM réfléchissent aux moyens de créer des événements capables de mettre en vedette le jouet. Une Semaine du jouet comme il existe une Semaine de l'enfance ou du goût est en cours d'étude. Une meilleure synergie avec d'autres secteurs, le cinéma par exemple, pourrait aussi aider à désaisonnaliser le marché du jouet, comme le remarque Eric Rossi : *« Actuellement, le cinéma encourage la concentration sur Noël, en projetant en cette période des films qui engendrent des ventes de jouets. Or, en Angleterre, James Bond sort bien avant la fin de l'année et aux Etats-Unis, Disney sort ses productions en juin. »*

Véronique Cauhapé



DR

Aux bons enfants de la rue Vavin

LA RUE VAVIN, dans le sixième arrondissement de Paris, est trop proche du jardin du Luxembourg pour ne pas faire leur place aux enfants. Une thématique qui vient d'être renforcée par l'ouverture de Si tu veux et de la Fnac junior.

Quinze ans après la première boutique, galerie Vivienne, la ligne de conduite de Si tu veux n'a pas changé : privilégier la qualité plutôt que la quantité. Plus que des jouets, du ludique, de la fantaisie, de *« l'anti-stress »*. Avec 60 % d'exclusivités. Un bric-à-brac ordonné où farces et attrapes, déguisements, kits complets pour fêtes (trois heures d'activités variées), jeux de société, activités manuelles sont à l'honneur. Mais aussi passoires et marmites miniature, moules à gâteau avec livre de recettes, bouliers et boîtes gigognes pour tout-petits, puzzles et boîtes à perles... Les enfants sont ici chez eux, avec un coin cuisine pour faire de la pâtisserie, une maison et un tunnel pour se dépenser sans remontrances.

Les produits sont testés chez le fabricant avant d'être sélectionnés et présentés dans le catalogue (deux fois par an). *« Plutôt que cinquante jeux dont on n'est pas tout à fait satisfaits, on préfère en choisir trois très bons »*, précise Madeleine Deny, gérante de Si tu veux. Enfants et parents, premiers concernés, servent d'ultime test.

A l'angle de la rue Bréa et de la rue Vavin, la Fnac junior offre aux enfants un magasin à leur taille. Ambiance conviviale, mobilier en bois, sièges et poufs colorés, tables basses pour toucher et manipuler les articles proposés, et un mini-amphithéâtre pour des projections, animations, ateliers et démonstrations. Plus qu'un lieu de vente, la Fnac junior se veut *« un lieu de vie »*, capable d'accueillir et de distraire les enfants, de zéro à douze ans, mais aussi leurs parents. L'enseigne tente ainsi d'atteindre une cible familiale sur laquelle elle est restée, jusqu'à ce jour, relativement faible.

Ludique et pédagogique, cet espace de 300 m² a été organisé avec un souci de clarté, en six univers thématiques : *« Se divertir »* ; *« Imaginer et raconter »* consacrés à la fiction ; *« Faire et créer »* ; *« Découvrir et explorer »* pour les passionnés d'activités manuelles et les baroudeurs en herbe ; *« Apprendre et comprendre »*, qui s'adresse plutôt aux parents, aux enseignants et éducateurs ; *« Pour les tout-petits »*, enfin, présente des produits adaptés aux moins de quatre ans.

Comme chez Si tu veux, les produits de la Fnac junior (essentiellement livres, jeux, jouets, disques, CD-ROM et vidéos) ont été soigneusement choisis, et la démarche d'Anémone Béres, directrice générale de la Fnac junior – *« proposer une sélection qualitative mais restreinte, qui sécurise les parents et facilite leur choix »* –, fait écho aux propos tenus par Madeleine Deny. Comme Si tu veux, la Fnac junior pousse le concept du magasin spécialisé vers un esprit. A l'angle des rues Bréa et Vavin, la boutique est conçue pour former une sorte de *« club »* où l'on peut réserver des places de spectacles pour enfants, demander une carte de membre... Il n'est jamais trop tôt pour chercher à fidéliser la clientèle.

V. Ca.

★ Si tu veux : 68, galerie Vivienne, 75002 Paris et 10, rue Vavin, 75006 Paris. Catalogue de vente par correspondance. Fnac junior : 19, rue Vavin, 75006 Paris ; 99, rue du Cherche-Midi et Centre commercial Grand Ciel, 94200 Ivry-sur-Seine.

Rendez-vous précieux

À *L'HEURE OÙ* se multiplient les organiseurs électroniques, l'agenda traditionnel trouve pourtant chaque année de nouveaux adeptes parmi ceux qui ne veulent pas céder à l'austère technologie. En témoigne le succès de la marque anglaise Filofax, l'inventeur des agendas modulables, dont le chiffre d'affaires est passé de 4 à 27 millions de francs entre 1993 et 1997. Quo Vadis, leader mondial, a vendu 12 millions d'agendas en 1996, imprimés en quinze langues. Dans les sacs ou sur les bureaux, classicisme et belles matières triomphent, à l'abri des modes.

Du bottier John Lobb au graveur Cassegrain en passant par Cartier, les fleurons du luxe se penchent sur la gestion du temps. Avec son cuir glacé façon crocodile (de 1 980 à 2 320 francs), le *planner* de Mulberry pourrait prendre place dans une bibliothèque de livres anciens. Confectionné dans les peausseries les plus fines, chaque agenda Hermès aura nécessité trois heures de travail. Les prix de ces précieux écrins, fabriqués depuis les années 30, s'échelonnent de 800 à... 19 300 francs, pour un modèle de poche en crocodile. Lézard ou autruche, chez Vuitton, les agendas 1998 se parent de cuirs exotiques (de 1 500 à 8 800 francs).

Les couvertures invitent au voyage, comme Kyoto, le dernier-né d'Oberthur, en veau grainé façon iguane aux teintes de miel ou d'océan (de 500 à 1 700 francs). Témoin des rencontres et gardien des états d'âme, l'agenda se patine selon la personnalité de son propriétaire. *« L'agenda a une valeur affective. Certains clients gardent leurs vieilles recharges pour se souvenir d'une période de leur vie »*, constate Jérôme Canlorbe, directeur France de Filofax.



DR

Agenda de poche en veau graissé, disponible en six coloris, 1 220 francs, John Lobb.

Précis, Jean Touitou, PDG de la marque de vêtements APC, vendue de Paris à Tokyo, vise le troisième millénaire avec son agenda quinquennal, lancé en 1996 et qui file jusqu'au 31 janvier 2000 (200 francs). Dans ce bottin cartonné pour travailleurs acharnés, les journées se terminent à 22 heures. En supprimant de ses pages la mention des fêtes religieuses, le créateur en a fait un militant de la laïcité. Si l'offre reste assez traditionnelle, l'agencement interne des agendas est repensé pour simplifier la gestion d'un temps qui s'accélère. Chez Vuitton, des lignes ont été rajoutées au répertoire pour inscrire les adresses E-mail et les numéros de téléphone cellulaire.

Les inconditionnels des déplacements d'affaires restent la cible privilégiée des fabricants. Aussi pour enserrer plus de documents, Montblanc a entouré d'une fermeture Eclair son dernier « organiseur » (de 1 650 à 2 800 francs). Tourné vers le voyage, Mulberry propose à son club d'initiés une liste d'hôtels et de restaurants sélectionnés dans une vingtaine de pays. Pour leur édition limitée de 1998, les Agendas de *L'Expansion* ont fait appel au peintre et sculpteur Arman. Réflexion sur la représentation de la durée et du mouvement, sa création « Trace de rouages et de cadran de réveil » (900 francs), fige l'obsession d'un temps que l'on tente de retenir.

Anne-Laure Quilleriet

★ Adresses : APC, Minitel 3615 APC ou tél. : 01-44-39-06-60. Les Agendas de *L'Expansion*, tél. : 0800-849-002. Hermès, 24, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-40-17-47-17. Montblanc, au 0800-421-421. Mulberry, 14, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. : 01-40-41-07-69. Louis Vuitton, 54, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-45-62-47-00.

Les vents restent forts

LE TEMPS RESTERA pluvieux, venté et doux durant le week-end. La raison est à rechercher dans les dépressions très creuses qui circulent près des îles britanniques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera capricieux, alternant brefs mais forts passages pluvieux et courtes éclaircies. Le vent d'ouest atteindra encore 100 à 120 km/h en rafales sur les côtes, 90 km/h dans l'intérieur. Il fera de 12 à 15 degrés.

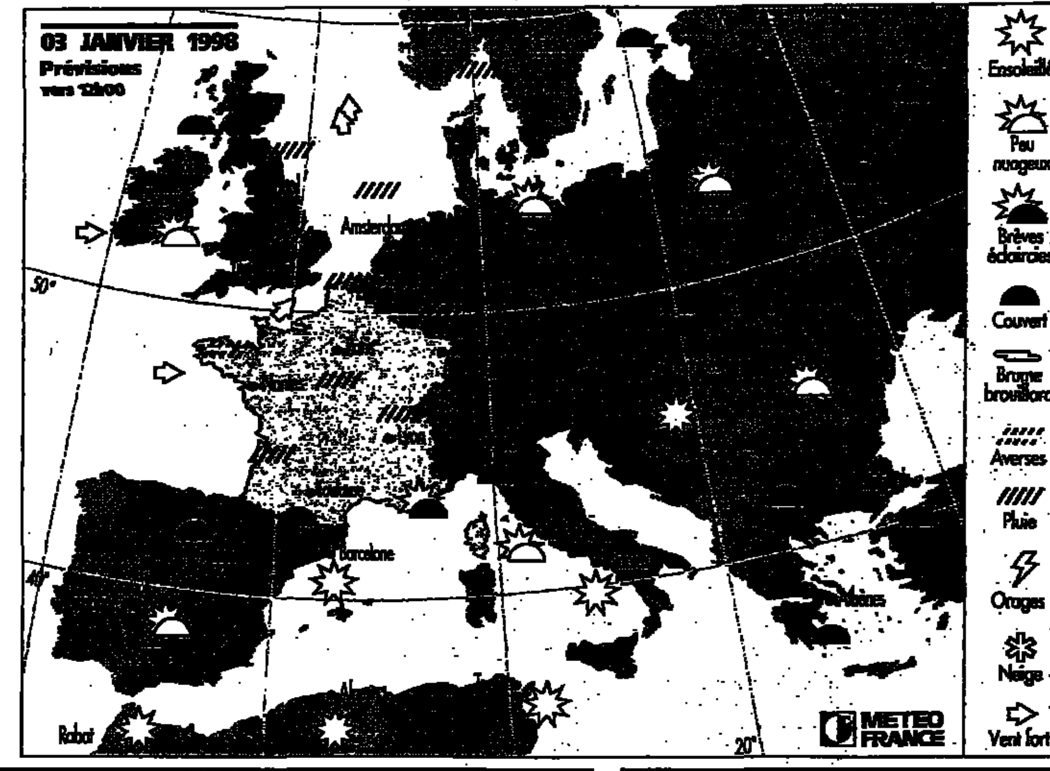
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les pluies continues du matin laisseront rapidement la place à des éclaircies parfois entrecoupées d'une averse, surtout près des côtes. Le vent de sud-ouest restera fort, avec des rafales entre 100 et 120 km/h sur le littoral de la Manche, entre 70 et 90 km/h dans l'intérieur. Il fera de 11 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera pluvieuse et ventée : le vent de sud atteindra 80 à 90 km/h en rafales. Il fera de 9 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Sud-Ouest, la journée sera pluvieuse. Dans le Poitou et les Charentes, les pluies du matin laisseront place à des éclaircies. Le vent d'ouest-sud-ouest pourra atteindre 90 à 100 km/h sur le littoral, 80 à 90 km/h dans l'intérieur. Il fera de 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin et en Auvergne, la journée sera pluvieuse et ventée (rafales jusqu'à 90km/h) ; une amélioration se produira par l'ouest en fin de journée. En Rhône-Alpes, le mauvais temps arrivera en cours de matinée, pour toute la journée. La limite pluie-neige, située d'abord vers 1 400 m, remontera progressivement jusqu'à 2 000 m. Il fera de 11 à 14 degrés.

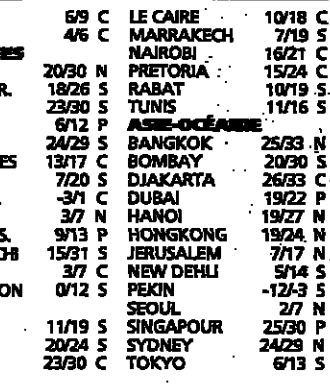
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les éclaircies laisseront progressivement la place aux nuages ; quelques gouttes seront même possibles en fin de journée. Il fera de 14 à 16 degrés.

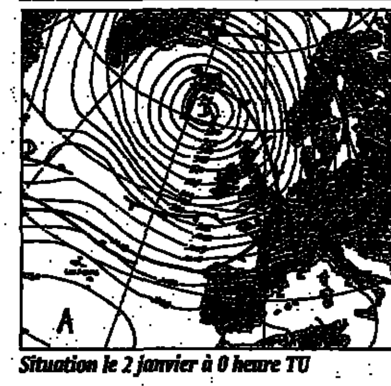


PRÉVISIONS POUR LE 03 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 S	KIEV	-2/2 C	VENISE	6/9 C	LE CAIRE	10/18 C
				POINTE-A-PIT.	23/30 P	LISBONNE	14/18 P	VIENNE	4/6 C	MARRAKECH	7/19 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/30 C	LIVERPOOL	4/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/21 C
				EUROPE		LONDRES	4/13 P	BRASILIA	20/30 N	PRETORIA	15/24 C
				AMSTERDAM	6/9 P	LUXEMBOURG	4/9 P	BUENOS AIR.	18/26 S	RABAT	10/19 S
FRANCE métropole		NANCY	5/10 P	ATHENES	10/14 C	MADRID	8/14 C	CARACAS	23/30 S	TUNIS	11/16 S
AJACCIO	7/14 N	NANTES	7/14 N	BARCELONE	10/17 S	MILAN	5/9 C	CHICAGO	6/12 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/17 C	NICE	9/16 N	BELFAST	2/11 C	MOSCOU	-7/-2 C	LIMA	24/29 S	BANGKOK	25/33 N
BORDEAUX	8/15 P	PARIS	6/13 P	BELGRADE	6/12 S	MUNICH	2/6 C	LOS ANGELES	13/17 C	BOMBAY	20/30 S
BOURGES	5/13 P	PAU	8/16 C	BERLIN	5/9 S	NAPLES	10/15 S	MEXICO	7/20 S	DJAKARTA	26/33 C
BREST	7/13 P	PERPIGNAN	8/19 C	BERNE	3/7 C	OSLO	0/2 P	MONTREAL	-3/1 C	DUBAI	19/22 P
CAEN	6/11 P	RENNES	7/15 P	BRUXELLES	6/11 P	PALMA DE M.	11/19 S	NEW YORK	3/7 N	HANOI	19/27 N
CHERBOURG	7/13 P	ST-ETIENNE	4/14 P	BUCAREST	-2/6 S	PRAGUE	2/5 C	SAN FRANCS.	9/13 P	HONGKONG	19/24 N
CLERMONT-F.	5/15 P	STRASBOURG	5/12 P	BUDAPEST	5/6 C	ROME	9/15 S	SANTIAGO/CHI	15/31 S	JERUSALEM	7/17 N
DIJON	4/9 P	TOULOUSE	6/16 C	COPENHAGUE	5/8 C	SEVILLE	14/18 S	TORONTO	3/7 C	NEW DEHLI	5/14 S
GRENOBLE	2/11 P	TOURS	6/14 N	DUBLIN	2/11 S	SOFIA	-4/4 C	WASHINGTON	0/12 S	PEKIN	-12/-3 S
LILLE	6/10 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/10 C	ST-PETERSB.	-6/-3 *	**AFRIQUE**		SEOUL	2/7 N
LIMOGES	5/12 P	CAYENNE	24/31 S	GENEVE	4/9 P	STOCKHOLM	2/5 C	ALGER	11/19 S	SINGAPOUR	25/30 P
LYON	4/12 P	FORT-DE-FR.	24/28 N	HELSINKI	-3/0 C	TENERIFE	13/16 S	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	24/29 N
MARSEILLE	8/16 C	NOUMEA	24/30 N	ISTANBUL	8/11 C	VARSOVIE	2/5 S	KINSHASA	23/30 C	TOKYO	6/13 S







Situation le 2 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 janvier à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORÉE DU SUD.** La compagnie aérienne australienne Qantas a annoncé qu'elle suspendait ses quatre vols hebdomadaires Sydney-Séoul à partir du 1er février. Selon un porte-parole de la compagnie, la crise économique sud-coréenne avait eu pour conséquence une chute brutale du nombre de passagers sur cette ligne. La compagnie néo-zélandaise Air New Zealand a déjà suspendu quatre vols hebdomadaires entre Auckland et Séoul.

■ **ÉTATS-UNIS.** *The Bostonian* est le titre de la nouvelle lettre éditée par le bureau d'information de Boston/Massachusetts. Au sommaire du premier numéro, divers événements ponctuant la saison hivernale de cette région de la Nouvelle Angleterre : festivités, saison musicale du Boston Symphony Orchestra et ski dans les Berkshires. La lettre est à demander au 01-44-77-88-07.

SPORTS D'HIVER

Des adresses sur catalogue

TRADITIONNELLEMENT certains voyagistes vendent la neige sur catalogue, via les agences de voyage. Les formules proposées incluent parfois des prestations annexes, comme le forfait des remontées mécaniques ou la location du matériel de ski.

Chez Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33, 3615 NF), par exemple, *La Neige 97-98* déroule sur 70 pages la gamme des séjours en famille, depuis la petite hôtellerie conviviale jusqu'à la résidence-club, via le village de vacances et les établissements huppés. Toutes les enseignes sont situées au pied des pistes.

Parmi les nouveautés, la résidence-chalets Les Hauts de Chavants, aux Houches (8 chalets et 10 appartements de 30 m² : 2 000 F la semaine en basse saison, jusqu'à 4 200 F en février), la résidence Saboia à La Tania, sur le domaine des Trois Vallées, où les deux-pièces de 45 m² possèdent un sauna (de 2 000 F à 5 420 F par appartement).

Dans les hôtels-clubs maison, affichant trois étoiles et baptisés Palladien, Le Viking à Morzine, Le Diva à Tignes ou La Cachette aux Arcs, le budget inclut la pension complète, les remontées mécaniques, ainsi que la prise en charge totale des enfants (de quatre mois à douze ans selon les stations) : à partir de 2 500 F en janvier, par adulte, et jusqu'à 5 000 F pendant les vacances de Mardi Gras.

Mention spéciale, pour Les Amis de la montagne, une étoile, à Venosc, village relié au Deux-Alpes (de 2 200 à 3 080 F, en chambre double, demi-pension et remontées mécaniques). L'établissement dispose de sauna et hammam, comme Le Montvallon, quatre étoiles, à Méribel Mottaret, possédant aussi une belle piscine intérieure et un espace forme luxueux (4 330 F la demi-pension en janvier, 5 890 F en haute saison). Enfin, partout, de bons prix forfaitaires sur la location du matériel de ski en catégorie standard.

Fl. E.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 1er janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : htt://www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINE-ISERE

Alpe-d'Huez : 58-150 ; Alpe-du-Grand-Serre : 04-60 ; Auris-en-Oisans : 30-65 ; Autrans : 40-60 ; Chamrousse : 60-80 ; Le Collet-d'Allevard : 40-80 ; Les Deux-Alpes : 40-180 ; Lans-en-Vercors : 40-50 ; Meaudre : n. c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 05-70 ; Les Sept-Laux : 20-65 ; Villars-de-Lans : 20-50

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-110 ; Les-Carroz-d'Arâches : 26-145 ; Chamonix : 30-185 ; Châtel : 50-120 ; La Clusaz : 15-60 ; Combloux : 30-100 ; Les Contamines-Montjoie : 20-70 ; Flaine : 55-145 ; Les Gets : 20-60 ; Le Grand-Bornand : 05-85 ; Les Houches : 30-85 ; Megève : 20-65 ; Morillon : 20-145 ; Morzine-Avoriaz : 10-110 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-80 ; Praz-sur-Arly : 20-50 ; Saint-Gervais : 30-65 ; Samoëns : 05-145 ; Thollon-les-Memises : 30-40

SAVOIE

Les Aillons : 15-70 ; Les Arcs : 33-160 ; Arèches-Beaufort : 20-90 ; Aussois : 20-20 ; Bonneval-sur-Arc : 35-80 ; Bessans : 30-40 ; Le Corbier : 40-100 ; Courchevel : 15-64 ; La Tania : 15-64 ; Crest-Voland-Cohennoz : 25-50 ; Flumet : 15-50 ; Les Karellis : 70-130 ; Les Menuires : 35-100 ; Saint-Martin-Belleville : 25-100 ; Méribel : 40-71 ; La Norma : 50-110 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 15-60 ; La Plagne : 70-120 ; La Rosière 1850 : 50-100 ; Saint-Francois-Longchamp : 40-100 ; Les Saisies : 40-100 ; Tignes : 63-150 ; La Toussuire : 50-70 ; Val-Cenis : 30-40 ; Val-Fréjus : n. c. ; Val-d'Isère : 70-100 ; Valloire : 40-80 ; Valmeinier : 30-90 ; Valmorel : 60-115 ; Val-Thorens : 70-140.

ALPES-DU-SUD

Auron : 100-200 ; Beuil-les-Laumes : 30-120 ; Isola 2000 : 145-210 ; Montgenèvre : 60-100 ; Orcieres-Merlette : 30-140 ; Les Orres : 50-100 ; Pra-Loup : 30-150 ; Puy-Saint-Vincent : 70-180 ; Risoul 1850 : 70-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-150 ; Serre-Chevalier : 50-185 ; Superdevoluy : 30-100 ; Valberg : 90-160 ; Val d'Allos/Le Seignus : 50-150 ; Val d'Allos/La Foux : 120-220 ; Vars : 70-100.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 15-40 ; Barreges : n-c ; Cauterets-Lys : 70-110 ; Font-Romeu : 20-40 ; Gourette : 30-70 ; Luz-Ardiden : 25-75 ; La Mongie : 40-80 ; Peyragudes : 35-70 ; Piau-Engaly : 55-100 ; Saint-Lary-Soulan : 30-90 ; Luchon-Superbagneres : n. c.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 05-40 ; Besse/Super-Besse : 20-50 ; Super-Lioran : 10-50

JURA

Métabief : 03-15 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 05-50 ; Les Rousses : 15-50.

VOSGES

Le Bonhomme : n. c. ; La Bresse-Hohneck : 10-20 ; Gérardmer : 15-20 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 00-25 ; Ventron : 10-20.

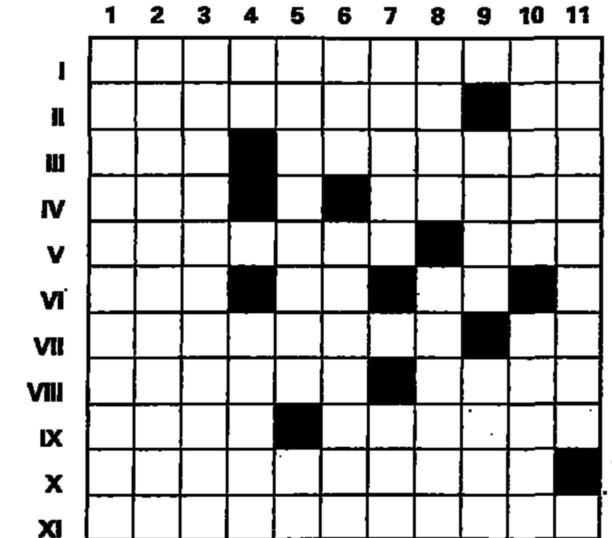
■ **MÉTÉO PAR SATELLITE.** Disponible sur TPS (Télévision par satellite), Météo Express, le service européen de météo interactif, propose une météo des neiges dans les cent stations de l'association Ski France. Grâce aux informations de Météo France et de Ski France, on connaît le temps du jour, les prévisions pour la nuit et le lendemain, l'enneigement, un descriptif de la station, l'itinéraire d'accès et les conditions routières.

■ **FOND A AUTRANS.** Pour sa vingtième édition, la Foulée blanche, course de ski de fond du Vercors, a lieu à Autrans les 15, 16 et 18 janvier (tél.: 04-76-95-37-37). Jeudi, course des seniors (55 ans et plus) sur 5, 10 ou 15 km ; vendredi, parcours des enfants (7-11 ans) ; dimanche, parcours mixte pour quelque 6 000 fondeurs qui choisissent, à la carte, une ballade douce (5 km, adultes et enfants), la Foulée dynamique (20 km) ou l'épreuve de 42 km comptant pour le Grand Prix de ski de fond avec la Transjurassienne, la Transpyrénéenne et l'Etoile des Saisies. Inscription jusqu'au dimanche matin. Une semaine en forfait demi-pension : 1 750 F en 2 étoiles et 1 950 F en trois étoiles. Formule de 4 jours réservée aux seniors: 980 F (tél.: 04-76-95-38-64).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98003

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Onze pour faire bonne figure. – II. Un mélange de tristesse et de déception. Préposition. – III. Un roi chez Alfred. William Jefferson dit Bill. – IV. De bonne heure. Capitale chez nos voisins, trompe chez vous. – V. Tissage de chiffons? Au cœur du brasier. – VI. Grecque. A la fin de la dictée. Inscription commerciale. – VII. Diligence et rapidité. personnel. – VIII. Un goût de marjolaine. Gardait les miches à l'abri. – IX. Fit place nette. Frugivores de Malaisie. – X. Tas de cailloux sans valeur. – XI. Font leur beurre avec des tas de graisses.

VERTICALEMENT

1. Mouvement de surprise. – 2. Suivrait de très près. 3. Empêchée dans ses mouvements. – 4. En droit. Entraîna sur de mauvaises voies. – 5. Un raccourci dans toute sa longueur. La rigueur par les deux bouts. – 6. S'entend bien avec la chemise. Mis en couleurs. – 7. Transportée par les eaux. Le premier en France. – 8. S'occupe de l'héritage. Prêt à déborder. – 9. Frappe avant d'entrer. Support de vol. – 10. Lumières de la ville. Préparer la couvée. – 11. Comme les cimes en cette période.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98002

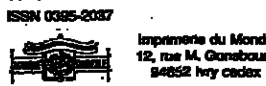
HORIZONTALEMENT

I. Sélénologie. – II. Apocope. Erg. – III. Lubie. Narra. – IV. Mi. Marcel. – V. Ismène. Iasi. – VI. Georgie. SOS. – VII. Ost. RMC. La. – VIII. Ici. Prout. – IX. Devancier. – X. Ire. Dora. Nô. – XI. Spéculation.

VERTICALEMENT

1. Salmigondis. – 2. Epuisés. Erp (pré). – 3. Lob. Motivée. – 4. Ecimer. Ça. – 5. Noé. Ng. Indu. – 6. Op. Meir. Col. – 7. Léna. Empira. – 8. Ari. Créât. – 9. Gerças. Or. – 10. Irrésolu. No. – 11. Egalisation.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Les comptes de l'année 1997

DEUX CAUSES sont à l'origine d'une année 1997 coûteuse pour les collectionneurs de timbres de France : la mise en service, le 14 juillet, du nouveau timbre d'usage courant à l'effigie de la *Marianne* dessinée par Eve Luquet et de ses produits dérivés ; la vitesse de croisière acquise par la gamme des prêts-à-poster (PAP).

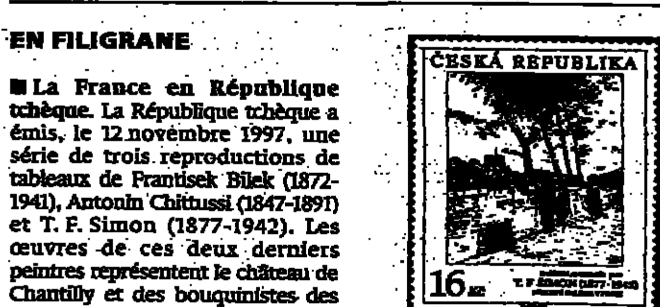
Ainsi, le coût du programme philatélique – qui comprend les timbres et carnets d'usage courant et les timbres commémoratifs – s'élève pour 1997 à 463,90 F, un total tout à fait comparable aux 463,62 F de 1996. En revanche, l'écart est spectaculaire d'une année sur l'autre, avec un montant de 838,40 F au lieu de 491 F, pour tout ce qui concerne les objets de correspondance pré-affranchis de grande consommation (« prêt-à-poster » *Marianne*, enveloppes Postexport), qui accompagnent de plus en plus souvent les émissions de timbres ou reprennent les motifs de timbres anciens.

Si la quantité y était, la qualité fut-elle au rendez-vous ? Pourquoi reprendre les motifs de timbres anciens plutôt que de faire appel à des créations originales pour les PAP régionaux, souvent médiocrement imprimés ? Quel intérêt de programmer des timbres sur des sujets rebattus (Leclerc) alors que la Coupe du monde de football pouvait, par exemple, être l'occasion d'en consacrer quelques-uns à de grands joueurs – vivants ou disparus. La « série européenne d'art contemporain » (de 1992 à 1996) reste pour le moment un bien beau souvenir.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

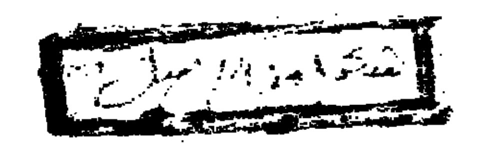
■ **La France en République tchèque.** La République tchèque a émis, le 12 novembre 1997, une série de trois reproductions de tableaux de Frantisek Bilek (1872-1941), Antonin Chittussi (1847-1891) et T. F. Simon (1877-1942). Les œuvres de ces deux derniers peintres représentent le château de Chantilly et des bouquinistes des quais de la Seine, à Paris.



■ ***Le Monde des philatélistes* de janvier.** Le dossier du *Monde des philatélistes* de janvier est consacré à la poste maritime française, qui connut ses heures de gloire de la fin du siècle dernier à la seconde guerre mondiale. Jean-Pierre Mangin, de l'Académie de philatélie, détaille – lettres rares à l'appui – les marques postales successivement apposées sur le courrier au départ du Sénégal pour la France dans la période qui précéda la mise en service des premiers timbres français, le 1er janvier 1849. Autres sujets au sommaire : cartes postales, la maison Félix Potin ; le bilan des émissions de timbres français de 1997 ; le monde merveilleux des oiseaux ; Prud'hon et Georges de La Tour ; Olivier Debré, le philatéliste-peintre.

★ 84 p. En vente en kiosques 27 F, abonnement, 255 F pour un an, rens. : 01-42-17-33-28.

■ **Hercule.** Le personnage du film de Walt Disney, Hercule (avec un s final en anglais), a fait l'objet d'un feuillet de dix timbres et de deux blocs à Grenade (Petites Antilles), dès le mois d'août.



MUSIQUE Auteur, compositeur et chanteur parmi les plus fascinants et les plus secrets de la scène musicale française, Alain Bashung publie le 5 janvier *Fantaisie militaire*, son dixième album en studio, sans doute le plus bouleversant et le plus émouvant à ce jour. Adepte de la distanciation et du second degré, le chanteur exhibe cette fois-ci ses blessures à vif. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, il décrit son état d'esprit pendant cet enregistrement, qui marque une rupture par rapport au cérébral *Chatterton*. ● IL Y A VINGT ANS, Bashung publiait *Roman-photos*, son premier album qui inaugurait une longue collaboration avec le parolier Boris Bergman. Il n'a cessé depuis de changer de directions et de dérouter, plongeant aussi bien dans le rock à la française que dans la new wave glaciale ou s'inspirant de ses idoles américaines des années 50, Gene Vincent, Buddy Holly ou Eddie Cochran.

Les blessures amoureuses d'Alain Bashung, sphinx du rock français

Le chanteur alsacien, parmi les plus secrets et les plus talentueux de la scène musicale française, publie le 5 janvier son dixième album en studio, « Fantaisie militaire », douze titres amoureusement imbriqués, qu'il décrit dans un entretien au « Monde »

A L'ABRI de Noël et d'une fébrilité festive qu'il n'a jamais partagée, Alain Bashung s'est calfeutré à Paris, dans l'intimité confortable d'un petit hôtel du 6e arrondissement. Dans un mois, l'icône énigmatique du rock français aura cinquante et un ans. Emacié, les traits raisonnablement tirés, le beau ténébreux a toujours fière allure. Et ses failles n'en finissent pas de charmer. Son image de sphynx en cuir noir s'humanise vite de timidité. Un gros rhume voile un peu plus son timbre nasal. Le chanteur aux textes ciselés s'escrime avec les mots. Il hésite, tâtonne, en quête de nuance et de justesse. Un ton adéquat, en fait, pour parler de *Fantaisie militaire*, son dixième album studio en trente ans de carrière. Un disque plein de blessures, le plus émouvant peut-être.

« Qu'est-ce qui finit par motiver l'écriture et l'enregistrement d'un nouvel album ?

– On se fixe un but pour avancer différemment, faire mieux et plus fort. Je me détermine par rapport à l'album précédent, j'élimine les mots qui ont déjà été dits. J'avais cette fois des besoins de lenteur. Pas une lenteur synonyme de douceur, une lenteur qui se rapprocherait plutôt du tragique. Enregistrer un nouveau disque, c'est aussi se servir de ce qu'on a vécu.

– Les émotions liées à la rupture amoureuse sont le fil conducteur de *Fantaisie militaire*.

– Brel a souvent parlé des femmes qui le rendaient lâche. Ça me foutait mal à l'aise, cette façon de perdre sa dignité. Quand j'avais vingt ans, je me disais : "Ne me quitte pas, *c'est pas une chanson d'amour*." "*Je serai l'ombre de ton chien*", c'est terrifiant ! Il faut passer par là pour se dire un jour "*je vois très bien ce qu'il a voulu dire*". Mais il s'agissait aussi de l'écrire autrement. Au lieu de raconter au premier degré mes blessures sentimentales, j'ai essayé de décortiquer de l'intérieur tout ce processus et d'éviter le jugement. Ce mec qui se barre, qui ne sait plus très bien qui il est, c'est moi et beaucoup d'autres. J'avais pris à l'époque un appartement à Belleville. Les premiers soirs, je ne sortais pas. Je restais écouter à la radio les gens qui téléphonaient pour confier leurs malheurs. Cela m'a aidé à relativiser mon histoire mais aussi donné envie de la partager. On est tous largués, plus ou moins. Ces sentiments, ces moments lourds constituent la base des chansons mais il faut ensuite trouver la force de décoller, de rêver des trucs fous.



PHIL POYNTER

Alain Bashung, décembre 1997.

– Comment s'est construit l'album ?

– Les chansons se correspondent les unes aux autres et deviennent comme un chapelet. Avec Jean Fauque, mon co-parolier, nous les avons toutes écrites ensemble, comme un village de douze maisons qui se fabriqueraient en même temps. Le matériau de l'une peut servir à l'autre. Une ligne s'impose parfois avec trop d'évidence dans une chanson. Déplacée dans une autre, elle apporte une contradiction plus riche. Nous évitons les morceaux où les thèmes se déroulent trop normalement. Nous nous fions au hasard et à la chance. Elles restent ouvertes jusqu'à la fin.

– Dans la musique comme avec les mots, le bizarre vous a souvent attiré.

– Pas par goût de l'étrange à tout prix ou pour jouer les branchés, mais par curiosité. Je me rappelle à quel point j'étais malheureux quand, à mes débuts, des directeurs artistiques m'imposaient la tiédeur de chanson au format archi-classique. J'ai bossé comme un malade pour pouvoir revendiquer ma singularité. Avant la mode du sampling, il m'est souvent arrivé de détacher une partie d'un morceau pour le coller au milieu d'une chanson d'une tonalité totalement différente. D'autres bricoleurs comme Zappa ou Todd Rundgren ont fait ça avant moi. Il faut garder cette capacité de surprendre. Le but n'est pas de se dissimuler mais de s'aventurer dans un endroit inconnu. Pour essayer d'appréhender quelque chose qu'on ne comprend pas, l'encercler pour en percer le mystère. Cela ne m'empêche pas d'enregistrer des chansons seul à la guitare. Parfois j'ai besoin de feeling, parfois j'ai envie de le mettre en pièces. Le romantisme et l'étrange cohabitent souvent. Cela a sans doute un rapport avec mon goût pour les films de série B et la littérature fantastique.

– De nouveaux musiciens vous ont suivi dans cette *Fantaisie militaire*.

– Sur *Chatterton*, j'avais invité trop de guitaristes. Cela devenait compliqué à gérer et un peu froid. Cette fois, à part Adrian Utley de Portishead – il est venu trois jours –, c'est Edith Fambuena qui a joué l'essentiel des guitares. Avec Jean-Louis Pierrot qui joue aussi sur l'album, elle fait partie des Valentins. Je les ai découverts quand ils accompagnaient Etienne Daho et Brigitte Fontaine, que j'admire beaucoup. Edith possède une intuition et une spontanéité qui, au-delà de la technique, en fait une guitariste d'exception. Les arrangements de cordes de Joseph Racaille ont aussi été très importants. Le personnage m'a plu, sa chevelure de poète... Il a un univers bien à lui, mélange de tristesse et de gaieté, piochant aussi bien dans Strauss que dans la musique orientale. L'album fonctionne beaucoup sur des oppositions entre bizarrerie et néoclassicisme. Racaille a renforcé la dimension romantique du disque.

– On a parfois critiqué l'hermétisme de certains de vos textes, ceux de *Fantaisie militaire* semblent plus explicites.

– Le but n'est jamais d'obscurcir le propos mais d'être plus vrai. C'est pour moi une façon de livrer une part d'inconnu qu'on ne prend généralement pas en compte. La langue française est bizarre, il faut parfois dire le contraire d'une chose pour l'évoquer au plus juste. J'ai l'impression de parler une langue parallèle qui en dit davantage parce qu'elle échappe à une logique cartésienne.

– Depuis vos débuts, vous travaillez avec des co-auteurs – Boris Bergman, Serge Gainsbourg, Tardieu, Jean Fauque... Sont-ils des accoucheurs ou des porteurs de masque ?

– Il ne s'agit pas de se cacher derrière les mots des autres. Cela tuerait l'émotion. Au contraire, je n'arrêtais pas de dire à mon compagnon de route : "*Si tu en as pris plein la gueule montre-le !*" En même temps, nous montrons un spectacle avec ses couleurs, ses reliefs, ses artifices... C'est un jeu très compliqué. Il ne faut pas que mon camarade aille trop dans mon sens. Je préfère le rejoindre ailleurs. Je disais à Fauque, "*Je te donne rendez-vous. – Où ? – Quelque part !*" Ça le rendait des fois très malheureux. Je me méfie de la complicité, de la fidélité. La paresse et de faux conforts peuvent s'installer. Il faut une certaine dose de déstabilisation pour créer ce genre d'album.

– Y a-t-il un personnage Bashung qui se perpétue ?

– Je n'aime pas trop penser à ça. On frise vite la caricature. Si ce personnage a existé, je l'ai joué avec 100 % de sincérité. Au début des années 80, j'avais une double idée : faire les disques fantasmés que Gene Vincent n'avait pas eu le temps d'enregistrer et en même temps le briser. J'aime l'expression "enfant du rock", il faut de temps en temps tuer le père et aussi lui dire qu'on l'aime par-dessus tout. Je me suis aperçu sur scène qu'il y avait une émotion bien plus importante à prendre en compte que la demi-douzaine de clichés habituels. Un sentiment de liberté indispensable à ce métier. Il ne faut jamais hésiter à plonger dans l'inconnu. En 1981, après les succès des albums *Roulette russe* et *Pizza*, je suis allé voir Gainsbourg pour faire une chanson qui raconte ma mort. Le début de *J'croise aux Hébrides* disait : "*J'dédie cette angoisse à un chanteur disparu/Mort de soif dans le désert de Gaby.*"

– Contrairement à d'autres disques de rupture, *Fantaisie militaire* recelle peu de cruauté et se termine par une requête : "*Sois encore à moi*"...

– Mes chansons me prennent tellement de temps qu'elles me permettent de me réconcilier. Je n'avais pas envie d'aller jusqu'à la haine, c'est trop triste. Je préfère laisser une porte ouverte. C'est bien joli de décortiquer tout ça mais en bout de course, j'ai besoin de cette idée du possible quand même. Sinon, on se flingue tous. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

Trente ans de carrière sinueuse

● **1947.** Naissance à Paris. Il grandit ensuite à Wingersheim, petite bourgade de la lointaine banlieue strasbourgeoise.

● **1960.** Avec sa première guitare électrique, il se produit avec des copains dans les kermesses. Plus tard, il fera la tournée des bases américaines. Ses modèles : Gene Vincent, Buddy Holly, Eddie Cochran, Bo Diddley...

● **1966.** Publie son premier enregistrement : *Pourquoi rêvez-vous des Etats-Unis ?*. Une douzaine de singles suivront, dont un réalisé sous le pseudonyme de David Bergen. Le chanteur de variétés n'a aucun succès. Alain Bashung hante clubs et tremplins parisiens sans parvenir à s'imposer. Il louera ses services à d'autres (dont Dick Rivers), tantôt musicien, tantôt producteur.

● **1977.** Premier album, *Roman-photos*, et première collaboration avec Boris Bergman. S'esquissent enfin les traits du vrai Bashung.

● **1979.** Le chanteur s'affirme davantage avec l'album *Roulette russe*, sans pour autant être reconnu.

● **1980.** La sortie du single *Gaby, oh Gaby* fait tout basculer. Il s'en vendra un million d'exemplaires.

● **1981.** Succès confirmé avec l'extravagant *Pizza*, qui contient entre autres le single *Vertige de l'amour*.

● **1982.** Virage à 180 degrés avec *Play blessures*, album hypnotique et anguleux cosigné par Serge Gainsbourg.

● **1983.** *Figure imposée*, autre disque à rebrousse-poil.

● **1985.** *Live Tour 95*.

● **1986.** Renoue avec Boris Bergman et une partie de son public avec *Passé le Rio Grande*, meilleur album aux Victoires de la musique.

● **1989.** *Novice*, aux ambiances de new wave claustrophobe.

● **1992.** *Osez Joséphine*, inspiré plus classiquement par l'Amérique, se vend à plus de 300 000 exemplaires.

● **1993.** Sortie d'un coffret de neuf CD, *Intégrale*, incluant douze morceaux inédits.

● **1994.** L'énigmatique *Chatterton* se définit comme country-new age.

● **1995.** Double album live, *Confessions publiques*.

● **5 janvier 1998.** Sortie de *Fantaisie militaire*.

Douze chansons immergées dans la pataugeoire existentielle

SUGGÈRE-T-IL une noyade, un bain amniotique ou un diable émergeant d'une mare ? Sur la pochette de son nouvel album, *Fantaisie militaire*, Alain Bashung trempe entre deux eaux dans un écrin de cresson. Dormeur du val aquatique, Ophélie mâle inondé de chagrin ? De l'œil, on palpe déjà le désarroi, la pataugeoire existentielle. L'oreille ne nous détrompera pas. Après les énigmes cérébrales de *Chatterton*, le cœur s'est brisé, laissant couler un sang chaud et neuf de ses blessures. *« Soldat sans joie/Va/Déguerpis/L'amour t'a faussé compagnie. »*

La sévérité de son enfance alsacienne, les frustrations professionnelles de trop longs débuts ont sans doute singularisé son inspiration autant qu'elles l'ont armée de pudeur et de dérision. Même les moments de déglingue les plus extrêmes – la folie incendiaire de *Play blessures* ou *Figure imposée* – ont maintenu une distance. Si, sur scène, le corps de cet hybride de Léo Ferré et Vince Taylor (ou de Serge Gainsbourg, Alan Vega et Johnny Hallyday) s'est laissé parfois aller à une sensualité sulfureuse, ses mots ont vite formé une carapace de mystère. Si Bashung fut l'un des premiers à donner de l'allure au français sur ces rythmes rock, c'est sans doute que ses textes avaient l'ambivalence et l'aura sibylline des chansons anglo-saxonnes pour des auditeurs non-anglophones. Bien sûr, en retournant les phrases et les calembours tragi-comiques cosignés par Boris Bergman ou Gainsbourg, en pistant la poésie cryptée de Jean Fauque, on découvrait souvent des éclairages éblouissants, des profondeurs de gouffre. Mais le Sphinx ténébreux rendant des oracles manquait souvent d'émotion.

SECOND DEGRÉ ET DÉSESPOIR

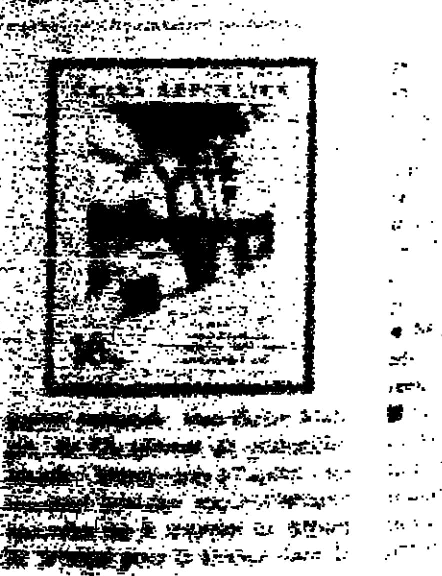
Fantaisie militaire ne renonce pas à l'étrangeté, ni à l'exigence du second degré, mais en s'ancrant dans la violence du désespoir amoureux, ces nouvelles chansons se réchauffent de vulnérabilité. Les serrures ne s'ouvriront pas toutes d'un tour de clef, mais on ressent une étreinte dès la première écoute. Le jeu des mots est aussi une analyse aiguë du mécanisme des sentiments. Titre d'ouverture, *Malaxe* évoque l'architecture bancale modelée par un couple d'apprentis Pygmalion. *« Entre tes doigts/L'argile prend forme/L'homme de demain sera/Hors Norme/Un peu de glaise/Avant la fournaise/Qui me durcira. »* De la même façon que son spleen a rêvé des mots justes, les musiques qui l'accompagnent s'émeuvent d'une juste gravité. Dans le passé, Bashung s'est parfois entouré de l'avant-gardisme apprêté de requins de studio. Grâce à la cohérence du duo instinctif formé par Edith Fambuena (guitares) et Jean-Louis Pierot (claviers) – rouage central des Valentins, combo français sous-estimé –, les mélodies donnent l'impression d'être jouées par un groupe plus que par des instrumentistes d'une froide virtuosité.

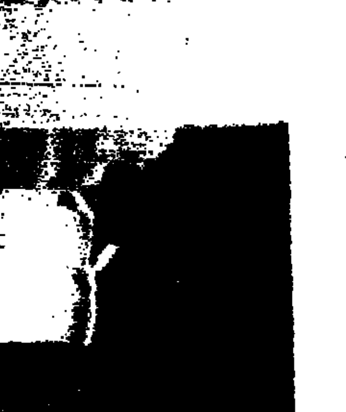
Seules les distorsions boursouflées de *Mes prisons* se privent d'une dimension humaine. Le chanteur s'est toujours tenu au courant des tendances les plus pointues des musiques actuelles. Suicide, les Talking Heads, Yellow, Wire, Einsturzende Neubauten ont eu le droit en leur temps à des citations plus ou moins explicites. Cette fois, le quinquagénaire semble n'avoir pas été insensible au charme de Björk et de Portishead (auquel il a d'ailleurs emprunté le guitariste Adrian Utley). Aucun plagiat, pourtant, juste une envie commune de marier machines futuristes et arrangements post-modernes. Le Belge Jean-Marc Lederman (ex-Front 242) a bricolé quelques ordinateurs. Joseph Racaille, surtout, et son ensemble de cordes, Alhambra – remarqués sur le dernier Arthur H et un très intrigant album solo –, ont perverti avec délectation de vieilles musiques.

La voix, enfin, a profité elle aussi de ces déchirures sentimentales. On est loin ici de toutes incantations affectées. Qu'elles fussent celles d'un crooner évanescent ou celles d'un névropathe kafkaïen et nasillard. Bashung avait rarement décliné autant de nuances dans son chant et utilisé avec autant d'à-propos les fêlures de son timbre. Dans *Angora*, clôture magnifique de l'album, le rocker entremêle l'évocation métaphorique de l'asthme de son fils et la main tendue à son amour perdu. La façon dont il prononce *« Sois encore à moi »* dans un dernier essoufflement laisse sans voix.

S. D.

★ ***Fantaisie militaire*, 1 CD Barclay 539488-2. Sortie le 5 janvier.**





Les montagnes russes du commerce des antiquités égyptiennes

Les amateurs d'égyptologie sont peu nombreux en France, mais exigeants et très spécialisés

Le marché des antiquités égyptiennes est surprenant. Habituellement d'une grande stabilité, il peut s'enflammer pour une pièce d'exception, comme lors de la vente, le 17 décembre dernier à Londres, d'une statue en basalte estimée à 1,5 million de francs et adjugée pour plus de 4 millions. Etonnante aussi, la passion de certains collectionneurs pour des domaines très spécialisés de l'égyptologie.

LE MARCHÉ des antiquités égyptiennes est bien mystérieux. Ainsi, Sotheby's a dispersé le 17 décembre à New York un très bel ensemble comportant, entre autres, une statue en basalte représentant le général Pa-Kyr, fils de Hor-Wejda, un chef de guerre de la 26e dynastie. Prix estimé du militaire monolithique : 250 000 dollars (environ 1,49 million de francs). Il s'est vendu pour plus de 4 millions de francs.

Pourtant, lorsque l'on interroge certains spécialistes, comme Didier Wormser, responsable de la galerie parisienne L'Etoile d'Ishtar, la réponse est troublante : certes, il juge ces pièces très convenables, mais s'enthousiasme, lui, pour un tout petit bout de faïence également proposé lors de la vente de Sotheby's.

« *C'est un très bel* ouchebti [littéralement « celui qui répond », une statuette destinée à accompagner le défunt dans la vie éternelle et à effectuer pour lui les travaux pénibles dans l'au-delà]. *Il me fait rêver. Il date de l'époque amarnienne, quand on a commencé à utiliser des incrustations en pâte de verre. Je n'en connais qu'un autre exemplaire, conservé au Musée de Brooklyn. Je l'achèterai volontiers, s'il est dans mes moyens.* »

L'ouchebti en question était estimé aux alentours de 358 000 francs. Didier Wormser était prêt à aller jusqu'à 600 000 francs, environ. Les enchères l'ont fait grimper jusqu'à 1,13 million de francs, et il a rejoint les vitrines d'un collectionneur privé. C'est que, contrairement à de trop nombreuses antiquités provenant de fouilles clandestines récentes, il est doté d'un pedigree impeccable : on retrouve sa trace dans une vente à Drouot, en 1905, puis dans la célèbre collection cairote du sultan Omar Pacha, et enfin dans la collection Barratt Brown.

Les ouchebtis ont leurs fanatiques, surtout en France. Certains amateurs accumulent dans leurs vitrines de véritables armées de ces statuettes funéraires, cherchant dans la mesure du possible à reconstituer la suite d'un même notable.

On l'aura compris, l'amateur d'art égyptien est très spécialisé. « *Notre clientèle a bon goût,* précise Didier Wormser. *Certains ne veulent que des statuettes funéraires, ou des vase canopes, ou des reliefs. Cela s'explique assez bien : bon nombre d'amateurs ont commencé leur collection lorsqu'ils étaient étudiants, avec peu de moyens. Aujourd'hui, on peut acheter une amulette pour 1 000 ou 2 000 francs. On commence par un œil oudjat* [qui représente l'œil fardé du dieu Horus et permet d'évoluer au complet dans le royaume des morts] *puis une petite déesse, ou un scarabée... Pour 1 000 francs, vous êtes propriétaire d'une œuvre créée il y a plus de 2 500 ans.* »

Mais si elle est exigeante, la clientèle est aussi restreinte. Ce que confirme Christiane Ziegler, conservateur général chargé du département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre : « Les collectionneurs d'art égyptien sont peu nombreux en France. C'est un art difficile d'accès qui intéresse quelques amateurs proches de ceux qui collectionnent l'art africain ou océanien. Les donations au musée sont donc rares. Elles arrivent, parfois. Ainsi, les héritiers de la comtesse de Béague nous ont donné une très jolie statuette datant du règne de Ramsès II. »

CONCURRENCE ASIATIQUE

« *C'est comme une collection de timbres,* explique Didier Wormser. *L'amateur d'art égyptien a une approche intellectuelle autant qu'esthétique, et acquiert progressivement une connaissance poussée de l'objet de sa passion. L'égyptologie fascine, mais elle est mal connue, et à peine survolée dans les programmes scolaires en France.* »

C'est sans doute la raison de la grande stabilité du marché de l'antiquité égyptienne, qui est resté à l'écart des mouvements spéculatifs des années 80. « *Les prix augmentent régulièrement, mais sans heurt, d'à peu près 10 % à 15 % tous les deux ans* », affirme Didier Wormser. La remarque ne vaut pas, cependant, pour les objets d'exception, intacts, ou simplement rares : les musées consentent en effet de gros efforts financiers pour compléter leurs collections.

Le Louvre a ainsi acquis dernièrement une statue de diorite représentant la reine Khénémet-Néféret-Hedjet, l'épouse de Sésostris II (1897-1878 av. J.-C.). Le musée refuse d'en divulguer le prix, mais les amateurs privés étaient prêts à débourser 2 millions de francs pour une telle pièce, caractéristique d'un style et d'une époque.

Or, de nouveaux musées ont vu le jour dans des contrées, comme l'Asie, où il n'existe pas de tradition d'égyptomanie. Leurs conservateurs doivent constituer des ensembles cohérents, et ne peuvent compter que sur le marché international. Le Louvre subit cette concurrence nouvelle : il a pu acquérir quelques pièces en vente publique grâce à un mécénat de l'EDF. Mais il ne peut guère lutter contre les musées asiatiques : les beaux objets sont très disputés et se raréfient.

Harry Bellet

A Vienne, les bonheurs troubles de l'opulence asiatique

CITIES ON THE MOVE, Sécession, Friedrichstrasse 12, Vienne. Tél. :00-43-1-587-53-07. Du mardi au samedi de 10 heures à 18 heures, dimanche et jours fériés de 10 heures à 16 heures. Jusqu'au 18 janvier.

VIENNE
de notre envoyé spécial

A l'origine, une question : où en est l'art en Asie aujourd'hui, dans l'Asie du développement économique et technologique ? La réponse se présente sous la forme d'un capharnaüm, dont chacun des participants s'est soigneusement appliqué à aggraver le désordre. Le bâtiment s'y prête. Construit en 1898 sous la direction de Joseph Maria Olbrich, il contient un grand espace vide en son centre, des escaliers étroits, des paliers et, au sous-sol, la salle où Klimt a exécuté en 1902 sa frise en l'honneur de Beethoven. Donc, un espace plutôt compliqué, d'un usage plutôt malcommode.

S'y sont engouffrés une centaine d'artistes, invités par les deux organisateurs de la manifestation, Hou Hanru et Hans-Ulrich Olbrist. Dans la salle principale, l'architecte pékinois Yung Ho Chang a construit des praticables, très utiles pour y accrocher des images, y loger des téléviseurs, des vitrines, quelques ordinateurs. Tout autour, un fatras de maquettes, de ready-made plus ou moins améliorés, des photos, des dessins d'architecture, des textes, un taxi, des statues grandeur nature de filles aux gros seins nus. Au sous-sol, sous les peintures de Klimt, des vidéos chinoises. Dans un coin sombre, d'autres films qui racontent des histoires d'émeutes et de guerres civiles. Il est à peu près impossible de savoir qui a fait quoi, mais ce détail n'a aucune importance. L'exposition n'a évidemment pas pour but de distinguer des noms, ni d'analyser des situations particulières, mais de montrer un spectacle permanent, foisonnant, confus – ce que serait l'Asie façon Taïwan, Kuala Lumpur, Séoul, Hongkong et Canton.

VISITER, C'EST ZAPPER

Imitation réussie. On se croirait au *duty-free* de l'aéroport de Singapour, haut lieu de la consommation, apothéose du virtuel, Olympe des technologies de pointe, eden du capitalisme au mieux de sa forme. Là-bas, des écrans, des spots publicitaires, des montages en boucle et des vitrines, une infinité de boutiques. Ici, les mêmes objets, les mêmes artifices de présentation, la même abondance. L'illusion serait parfaite, n'étaient les mines recueillies des visiteurs et l'absence d'annonces sonores.

C'est amusant, au début. On vagabonde dans ce luna-park, un bout de vidéo par-ci, un plan par-là. Visiter, c'est zapper. Très moderne, ça. Peut-être même postmoderne. Position flatteuse : par la vertu de ce show asiatique, nous voilà propulsés sans effort dans le prochain siècle, le prochain millénaire, l'âge de l'impalpable et de l'immatériel, du temps réel et du cybermonde. Nous voilà à la dernière mode. Formidable métamorphose. Pourquoi n'aurait-on pas la fascination naïve, puisque l'exposition fonctionne selon ce principe ? Les « petits dragons », le Grand Bond en avant, la mondialisation, l'explosion urbaine : tout est possible, sur un rythme de variété hongkongaise gentiment lancinant. Tout est possible pour célébrer un futurisme revu et corrigé à la japonaise, avec buildings flottants, tours transparentes, mégapoles de toutes sortes – cité multiénergétique, cité posturbaine, cité superfluide, cité mince, cité transnationale, cité postidentitaire. Etc. On n'invente rien. Ces concepts figurent tous dans le vade-mecum obligeamment distribué à l'entrée. Comique involontaire.

Seule petite réticence, à la longue : ces architectes et urbanistes – Kikutake, Tao Ho, Liu Thai Ker, Fumihiko Maki, par exemple – ne semblent que peu préoccupés par une réflexion critique. Leurs projets peuvent être d'une majestueuse géométrie, d'une logique inflexible. Ils n'en sont que moins humains, que plus anonymes. Comme cette exposition elle-même, qui vise à l'effet d'ensemble et réussit à supprimer presque entièrement l'idée d'un individu artiste. Elle se confond avec son sujet au point de se donner le mimétisme pour ambition. Elle tourne au trompe-l'œil, collection de morceaux choisis, dont ne se distinguent que les quelques œuvres où l'ironie, la suspicion ou la parodie se voient. Nobuyoshi Araki, Mariko Mori, Chen Zhen, Lee Bul, Yin Xiuzhen sont de ce côté-là, mais il faut les chercher, dans un angle, un escalier, en retrait, moins spectaculaires que ceux qui se veulent les zélateurs d'un développement urbain dont ils ignorent, ou veulent ignorer, les conséquences.

Philippe Dagen

Fermeture temporaire du club de jazz Le Baiser salé

LES ANIMATEURS du club de jazz parisien Le Baiser salé ont eu la mauvaise surprise, dans la soirée du 26 décembre, de voir débarquer deux inspecteurs de la préfecture de police de Paris pour les informer qu'ils devaient fermer leur lieu jusqu'au 4 janvier à cause du « *tapage nocturne* ». « *Fermer pendant neuf jours, à la période des fêtes de fin d'année, c'est gravissime, c'est nous mettre la tête sous l'eau* », s'indigne Nena Lillo, responsable de la presse, qui ne cache pas qu'il est difficile de faire vivre ce club. Les animateurs du Baiser salé ont dû annuler le vocaliste Gino Sistson, qui devait se produire les 31 décembre, 2 et 3 janvier. « *Nous avions fait des travaux d'isolation, après une première plainte, en mai 1997,* explique Nena Lillo, *mais nous manquons de moyens. Et je ne crois pas que la musique gêne vraiment les riverains.* » Le Baiser salé a été créé en 1983, au 58, rue des Lombards (1er) avec un bar-vidéo au rez-de-chaussée et un club de quatre-vingts places au premier étage. Il est devenu, en quinze ans, un important lieu d'échanges musicaux à Paris, dans une rue qui abrite également le Sunset et le Duc des Lombards. Les concerts reprendront le lundi 5 janvier à 22 heures avec le percussionniste François Constantin, qui animera une jam-session. Dorénavant, les concerts devront avoir lieu entre 22 heures et 2 heures du matin (renseignements : 01-42-33-37-71).

LES FILMS NOUVEAUX

■ CONTRAT SUR UN TERRORISTE

Les scénaristes ont imaginé que la CIA et les services secrets israéliens mirent au point, dans les années 80, une machination destinée à neutraliser Carlos. Le vrai Carlos, le croque-mitaine des Occidentaux, dont le film restitue de façon approximative et folklorique deux des actions, l'attentat du drugstore Saint-Germain, à Paris, et la prise d'otages à la conférence de l'OPEP, à Vienne. Il s'agit ici d'entraîner un sosie du terroriste dont le comportement convaincrait le KGB d'une trahison qui obligerait à sa liquidation. De ce postulat, Christian Duguay a tiré un film sombre, plus proche de John Le Carré que de James Bond. Les péripéties feuilletonesques s'effacent devant la description d'un monde où chasseurs et gibier se confondent, où manipulations et simulacres constituent les seules règles de comportement, où agents secrets a priori alliés n'hésitent pas à s'entre-tuer. Donald Sutherland, en agent de la CIA machiavélique et amoral, est parfait. *Contrat sur un terroriste* effleure ainsi (mais effleure seulement) les thèmes de la hantise du double et de la perte d'identité, ou de la séduction du mal. Déjà remarqué pour *Planète hurlante*, un petit film de science-fiction très réussi, Christian Duguay s'affirme comme un cinéaste au talent incontestable qui aurait choisi de jouer avec modestie des conventions cinématographiques.

Jean-François Rauger

Film américain de Christian Duguay. Avec Aidan Quinn, Donald Sutherland, Ben Kingsley (2 heures.)

■ BAMBOLA

Sorti à la sauvette dans une salle parisienne, *Bambola* (1996) est ce que la langue française a convenu de nommer un navet. La moindre comparaison – une version trash de *La Belle et la Bête* ? Une variation hard de *Baby Doll* ? – l'élèverait à un niveau qui n'est pas le sien. Disons que *Bambola* (la poupée) ressemble à un film pornographique maquillé en fable provocatrice, à partir d'un scénario qui s'évertue à vêtir d'un semblant d'intrigue sa fondamentale nullité – nulle autre que Valéria Marini, nouvelle bombe italienne sur le marché. On assiste aux fastidieux ébats de la demoiselle, lesquels consistent à se faire violenter à tout bout de champ par une brute épaisse sortie de prison, quand elle ne prépare pas la pizza en compagnie de son frère, homosexuel. Tout cela bâclé, mal filmé, exécrablement joué, et dépositaire d'une pseudo-philosophie de la cruauté (il la bat, elle aime ça) qui cultive à bon compte l'incorrection morale et prend les spectateurs pour des imbéciles.

Jacques Mandelbaum

Film espagnol de Bigas Luna. Avec Valéria Marini, Stefano Dossi, Jorge Perrugorria. (1 h 40.)

SORTIR

PARIS

Eddie King
Eddie King, qui a été le guitariste soliste de la chanteuse Koko Taylor pendant plus de vingt ans, vient de publier à 49 ans son premier album, *Another Cow's Dead* (Roesch/Média 7), sur lequel il s'adonne à un *Chicago Blues* bien charpenté et à un *soul blues* évoquant plus le *Memphis sound.* Parmi les autres protagonistes de cette soirée : Gary Wiggins, saxophoniste de Detroit qui joue une musique entre funk et rhythm'n'blues, et Byron Holmes, sosie de Jimi Hendrix, dont il interprète la musique.
Maxwell Café, 17, boulevard Vital-Bouhot, île de la Jatte, 92 Neuilly. Mº Porte-de-Champerret. 22 h 30, les 2 et 3 janvier. Tél. : 01-46-37-31-31. 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bambola (**)
de Bigas Luna (France-Italie, 1 h 30), avec Valeria Marini, Stefano Dionisi, Jorge Perugorria, Manuel Bandera.
Contrat sur un terroriste
de Christian Duguay (Etats-Unis, 1 h 59), avec Aidan Quinn, Donald Sutherland, Ben Kingsley, Claudia Ferri, Céline Bonnier, Vlasta Vrana.
8 Têtes dans un sac
de Tom Schulman (Etats-Unis, 1 h 35), avec Joe Pesci, Andy Comeau, Kristy Swanson, Todd Louiso, George Hamilton, Dyan Cannon.
Kairat
de Darejan Omirbaev (Kazakhstan, 1 h 37), avec Kairat Makhmedov, Indira Geksembaeva, Baljan Bisembékova, Samat Beysenbin.
Serge Peretti, le dernier Italien
de Dominique Delouche (France, 1 h 15), avec Serge Peretti, Elisabeth Maurin, Nicolas Le Riche, Jean-Yves Lormeau, Emmanuel Thibault, Damien Hermellin.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

L'Extravagant Mr. Deeds
de Frank Capra, avec Gary Cooper, Jean Arthur, George Bancroft.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Le Grand Sommeil
de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 54).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
Kardiogramma
de Darejan Omirbaev, avec Jasulan Asauov, Saule Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh, 1995 (1 h 13).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Le Limier
de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine.
Américain, 1972, couleurs (2 h 18).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
Mon épouse favorite
de Garson Kanin, avec Cary Grant, Irene Dunne, Randolph Scott, Gail Patrick.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Mr. Smith au Sénat
de Frank Capra, avec James Stewart, Jean Arthur, Claude Rains, Edward Arnold, Guy Kibbee.
Américain, 1939, noir et blanc (2 h 05).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Un Américain à Paris
de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron, Georges Guétary, Nina Foch, Oscar Levant.
Américain, 1951, couleurs, copie neuve (1 h 53).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; *Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).*

FESTIVALS

Ava Gardner, star de rêve (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). *Ville haute, ville basse,* vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
La nouvelle vague asiatique (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09). *L'Anguille*, vendredi 21 h 50, dimanche 15 h 45 ; *Kids Return*, vendredi 17 h 40 ; *Chungking Express*, vendredi 17 h 50 ; *Goodbye South, Goodbye*, vendredi 21 h 20.
Orson Welles (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). *Le Troisième homme*, vendredi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi *au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures,* le dimanche.
Opéras bouffes
de Sacha Guitry. Louis Beydtz : *La Société des messieurs prudents.* Franc-Nohain. Claude Terrasse : *La Botte secrète.* Edwige Bourdy (soprano), Vincent Vittoz, Yves Coudray (ténors), Lionel Peintre, Christian Crapez (barytons), Jacques Bona, Vincent Bouchot (basses), France Pennetier, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche-Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin). Paris 10e. Mº Jaurès. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.
Tango Pasion
Chorégraphie d'Hector Zaraspe.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.
Rhoda Scott Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Marie-Paule Belle
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.
La Boîte à outils
de Roland Dubillard, mise en scène de Pierre Chabert, avec Maria Machado, Léonore Chaix, Pierre Chabert, Wilhelm Queyras, René Remblier et Guy Bezançon.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.
Et soudain, des nuits d'éveil
mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le 2, à 19 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.
Le Toucher de la hanche
de Jacques Gamblin, mise en scène de Jean-Michel Isabel, avec Jacques Gamblin.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 160 F.

RÉSERVATIONS

Merce Cunningham Dance Company
Opéra-Garnier, place et Mº Opéra. Deux programmes (créations). Du 6 au 17 janvier, 19 h 30, sauf le 11 à 15 heures. Relâche le 12 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 280 F.
The Turn of the Screw
de Benjamin Britten, d'après Henry James. Myfanwy Piper (livret), David Syrus (direction musicale), Deborah Warner (mise en scène). Solistes du Royal Opera House Orchestra.
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 10, 14, 15 et 19 janvier ; 15 h 30, les 11 et 18. Tél. : 01-41-60-72-72. De 100 F à 200 F.
Mano Solo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F.
La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Aragon/Philippe Caubère
Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973).
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clémenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (intégrale + bal populaire) à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.
Arcadia
Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de *Stéphane Braunschweig.*
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

4 janvier :
Frantisek Drtikol (1883-1961)
18 janvier :
La Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.
4 janvier :
Gilbert & George
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi et 25 décembre. 40 F.
4 janvier :
La lune se couche (Moonlight)
de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz, Jean-Pierre Moulin, Sylvie Testud, Fabien Orcier et Quentin Baillot.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

VENDREDI 2 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

17.15 La Femme du bout du monde ■■
De Jean Epstein (France, 1937, N., 70 min). Ciné Cinéfil

17.25 Les Vikings ■■
De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min). France 2

20.30 The Guinea Pig ■
De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

21.05 Descente à *Paradise* ■
De George Gallo (Etats-Unis, 1994, 110 min). RTBF 1

21.55 L'Etoffe des héros ■■
De P. Kaufman (EU, 1983, 185 min). TSR

22.10 L'Honorable Monsieur Sans-Gêne ■■
De Sidney Gilliat *(Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 120 min).* Ciné Cinéfil

22.50 Gremlins 2 ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

23.55 Les Feux de la rampe ■■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 135 min). Arte

0.10 Mariage compliqué ■
De Don Hartman (Etats-Unis, 1949, N., 90 min). Ciné Cinéfil

0.20 My Fair Lady ■
De George Cukor (Etats-Unis, 1964, v.o., 165 min). France 2

0.40 Sept épées pour le roi ■■
De Riccardo Freda (France - Italie, *1963, 98 min).* Canal +

1.25 Un grand patron ■
D'Yves Ciampi *(France, 1951, N., 95 min).* RTL 9

1.40 Freddy und die Melodie der Nacht ■
De Wolfgang Schleif (Allemagne, 1960, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

3.40 Quand les étoiles rencontrent la mer ■■
De Raymond Rajaonarivelo (France - Madagascar, 1996, 75 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Black Power. La longue marche des Noirs américains, 1955-1995. Histoire
20.00 Temps présent. La Course aux étoiles. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec J.-L. Etienne. Paris Première
21.00 Thalassa. Furie de temps. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
22.05 Faut pas rêver. Roumanie : Les œufs peints. France : La lavande sauvage. Cuba : Les deux étoiles. France 3
22.55 Intérieur nuit. *Des lendemains qui chantent ?* RTBF 1

DOCUMENTAIRES

17.30 *Le Bal des maîtres du monde.* Planète
18.00 Around Jazz. Laurent De Wilde. France Supervision
18.20 *Jazz Collection.* Louis Armstrong. Planète
18.25 Ecoute le monde. Orchestre national de Barbès. Paris Première
18.30 *Le Monde des animaux.* Docteur chimpanzé. La Cinquième
19.10 Histoires de la mer. [11/13]. Les trésors de la mer des Antilles. Planète
19.15 Patti Smith. L'océan des possibles. France Supervision
20.00 Corpus Christi. [5/5]. Christos. Histoire
20.30 Titanic, anatomie d'un naufrage. Canal +
21.00 Dans le secret... Des palaces : *Luxe, calme et volupté.* TV 5
21.25 Un point d'eau pour la vie. Planète
22.00 Chroniques du studio 4. *[2/2]. Télé-révolution en Roumanie.* Histoire
22.15 Grand format. Comedian Harmonists [2/2]. Arte
23.55 *L'Esprit du temps.* Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 19.30 *Hockey sur glace.* Championnats du monde juniors (demi-finales). Eurosport

DANSE

0.20 Didon et Enée. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.00 Puppet Opera. *La Traviata.* Muzzik
18.30 Cosi fan tutte. Muzzik
21.00 *Marianne Faithfull* et Paul Trueblood. Muzzik
22.05 Claude Bolling. Cross Over the USA. Muzzik
22.15 Krzysztof Penderecki. France Supervision
23.35 La grande notte a Verona. Paris Première
0.45 La Nuit en fête. Tina Turner. TF 1

TÉLÉFILMS

18.40 Lise ou l'affabulatrice. De Marcel Bluwal. Festival
19.00 L'Etincelle de vie. De Buzz Kulik. Ciné Cinémas
20.10 Un cerveau artificiel. De Peyton Reed. Disney Channel
20.30 Charmante soirée. *De Bernard Murat.* Festival
20.45 Amours ambiguës. De Martin Enlen. Arte
20.50 et 22.25 Rebecca. *De Jim O'Brien [1 et 2/2].* France 2
23.20 Les Prisonnières de l'Empire. O D'Anthony Page. M 6
23.30 Autopsie d'un crime. O De Robert Greenwald. France 3
23.45 Un mari de trop. De Bill Corcoran. Téva

SÉRIES

20.50 Les Gardes-côtes. La Disparition de Jean. White Mamma. M 6
21.00 Star Trek. Le dilemme. Canal Jimmy
22.00 L'Homme de nulle part. Au cœur de la mémoire. Canal +
22.15 Twin Peaks. Ep. n° 13 (v.o.). Série Club
22.30 Dream On. Crise de foi (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Two. L'échéance. M 6
22.55 Seinfeld. Combat de coqs (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Angela, 15 ans. Premier chagrin d'amour (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Une fille à scandales. Les oiseaux (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Tom et Geri (v.o.). Canal Jimmy
3.40 Spin City. Coup de froid (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 17.30 Planète
Le Bal des maîtres du monde

Chaque année depuis 1970, à Davos, en Suisse, se tient le World Economic Forum. Un rendez-vous où se retrouvent les plus puissants hommes d'affaires de la planète. Avec la Télévision Suisse Romande (TSR), Lorenzo Gabriele et Bernard Rappaz ont été autorisés à pénétrer dans les coulisses de ce forum, l'Hôtel Seehof, qui héberge cette jet-set dans des suites dont la caméra nous dévoile les recoins, les cuisines où mijotent des repas de gala, le ballet incessant des cent limousines, jusqu'à l'impressionnant service de sécurité. Progressivement, les réalisateurs pénètrent au cœur de ce monde pour s'arrêter sur les personnages les plus symboliques ou les plus insolites. L'incontournable Bill Gates ou le patron de Nestlé, mais aussi la visite éclair de Yasser Arafat ou encore celle de Marc Blondel, le leader de Force ouvrière, venu rappeler à ces décideurs que le chômage est bien réel. – *F. H.*

★ **Autres diffusions : samedi 3, 19.45 ; dimanche 4, 15.40.**

● 22.10 Ciné Cinéfil
L'Honorable Monsieur Sans-Gêne (The Rake's Progress)

Dans ce film britannique réalisé en 1945 par Sidney Gilliat, un fils à papa irresponsable devient un héros *de la seconde guerre mondiale.*

● 0.20 France 2
My Fair Lady

En 1912, à Londres, un professeur de phonétique fait le pari de transformer en grande dame une pauvre marchande de fleurs à l'accent cockney. Adaptation, par George Cukor, en 1964, d'une comédie musicale tirée de *Pygmalion*, de Bernard Shaw. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 *Journal.*
20.50 La Grande Fête de Vidéo Gag.
23.00 T-Force. Téléfilm de Richard Pepin.
0.45 *La Nuit en fête.* Tina Turner.

FRANCE 2

19.20 *1 000 enfants vers l'an 2000.*
19.25 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval, Météo.
20.50 Rebecca. Téléfilm de Jim O'Brien [1 et 2/2].
0.00 *Journal, Météo.*
0.15 Ciné-club.
0.20 My Fair Lady ■ Film de George Cukor (v.o.).

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 *Le Journal du Dakar.*
20.50 Consomag.
21.00 Thalassa. Furie de temps.
22.05 *Faut pas rêver.*
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Autopsie d'un crime. Téléfilm O de Robert Greenwald.
1.00 Une nuit à Rio.
1.55 Tex Avery.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 « Titanic », anatomie d'un naufrage. Documentaire de David Elisco et Gary Hines.
22.00 L'Homme de nulle part. Au cœur de la mémoire.
22.40 Flash infos.
22.50 Surprises.
23.00 Diabolique. Film de Jeremiah Chechik.
0.40 Sept épées pour le roi ■■ Film de Riccardo Freda.

ARTE

19.00 Tracks. Suède : l'usine à tubes. Chumbawamba. Del Amitri.
19.30 7 1/2. Musikstrasse.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Amours ambiguës. Téléfilm de Martin Enlen.
22.15 Grand format. Comedian Harmonists [2/2].
23.55 Les Feux de la rampe ■■ Film de Charles Chaplin (v.o.).

M 6

18.20 L'Horoscope. Film de Jean Girault.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 *Susan !*
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Les Gardes-côtes. *La Disparition de Jean.* White Mamma.
22.35 Two. L'échéance.
23.20 Les Prisonnières de l'Empire. Téléfilm O d'Anthony Page.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pierre Séguret.
21.00 Black and blue. Le jazz est-il illimitable ?
22.10 Fiction. Les poèmes et chansons *de Philippe Soupault [2].*
23.00 Nuits magnétiques. Cirque, famille nombreuse.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 *Les Cinglés du music-hall.*

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. *Orphée aux enfers,* d'Offenbach.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Campo, Ustvolskaya.
23.07 Jazz-club. Le Best of 97.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Igor Markevitch, chef d'orchestre. Œuvres de Rimski-Korsakov, De Falla, Stravinsky, Boulanger, Britten, Rossini.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann, Rheinberger, Reger.

SAMEDI 3 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.15 Le Plaisir ■■■
De Max Ophüls (France, 1951, N., 100 min). Ciné Cinéfil

14.55 L'Honorable Monsieur Sans-Gêne ■■
De Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, *1945, N., v.o., 120 min).* Ciné Cinéfil

16.55 Mariage compliqué ■
De Don Hartman (Etats-Unis, 1949, N., 85 min). Ciné Cinéfil

18.20 *The Guinea Pig* ■
De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

20.45 Les dieux sont tombés sur la tête ■
De Jamie Uys (Botswana, 1981, 105 min). TSR

23.05 Une journée particulière ■■
D'Ettore Scola (Italie, 1977, 105 min). Ciné Cinémas

0.00 Stella ■■
De Laurent Heynemann (France, 1983, 100 min). Téva

0.40 *La Falaise mystérieuse* ■
De Lewis Allen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

1.40 La Lumière du lac ■
De Francesca Comencini (France - Italie, 1987, 90 min). Téva

1.45 Décroche les étoiles ■
De Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Canal +

2.20 J'ai le droit de vivre ■■■
De Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

2.55 L'Arnaque ■■
De George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.o., 130 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

12.10 et 16.10 Autour du *Monde.* *Invités : Jean-Paul Fitoussi ;* Christophe Aguiton. LCI

MAGAZINES

13.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
13.20 Va savoir. La Cinquième
13.40 Savoir plus santé. Santé : ce qui va changer en 1998. Invité : Bernard Kouchner. France 2
15.00 Le Magazine de l'Histoire. Sélection. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Black Power. La longue marche des Noirs américains, 1955-1995. Histoire
17.25 Collection Thalassa. Les Voisins de l'archange. France 3
18.00 L'Année du zapping. Canal +
19.00 T.V. +. L'année télé 97. Canal +
19.00 Cajou. *Spécial réveillon.* Canal J
19.30 ▶ Histoire parallèle. Semaine du 3 janvier 1948. Invité : Mikhaïl Gorbatchev. Arte
20.50 *Le Club.* Avec Ticky Holgado. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Sélection thématique. Histoire
21.20 *Cap'tain Café.* Avec Brigitte Fontaine ; Red Cardell ; Jean Bart. France Supervision
21.45 Metropolis. Vivre et écrire en Amérique centrale. etc. Arte
22.00 Ciné Cinécourts. Invité : François Ozon. Ciné Cinémas
22.20 T'as pas une idée ? *Invité : Peter Brook.* Canal Jimmy
22.35 Du fer dans les épinards. Y'a que les imbéciles qui ne changent pas de vie. France 2
23.50 *Musique et Cie.* Les mille et une vies d'Ute Lemper. France 3
1.00 La 25e Heure. Lucy ou le rire de la télévision américaine. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Je m'appelle Jacques Brel. *Paris Première*
17.20 Anges et démons de la cité. Planète
17.30 Autruches d'Afrique. La Cinquième
17.40 L'Europe sauvage. [2/4]. Montagne. TSR
17.55 Le Nil, fleuve des dieux. *La Cinquième*
18.00 Corpus Christi. [5/5]. Christos. Histoire
18.50 Noirlac, abbaye cistercienne, *forteresse de prière.* Planète
19.15 Joseph Mustacchi, dit Georges Moustaki. France Supervision
19.30 Si la mode m'était contée. [2/3]. Plus chic que jamais. Téva
19.45 Le Bal des maîtres du monde. Planète
20.30 Opéra de Lyon. Jean Nouvel. France Supervision
20.30 Cités et Merveilles. Nairobi. Téva
20.35 Jazz Collection. Louis Armstrong. Planète
20.35 Planète animal. Phoques : Le Peuple de la mer. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète. [3/3]. Les Kouriles du Sud, îles oubliées. Arte
21.00 Dmitri Chostakovitch. Muzzik
21.30 Histoires de la mer. [11/13]. Les trésors de la mer des Antilles. Planète
21.30 Planète terre. Viva la plata. TMC
22.00 Murs de sable. Planète
22.10 *Hollywood et ses oscars.* [7/9]. 1952-1955 : Des films meilleurs que jamais. Ciné Cinéfil
22.50 Trois villes en quête d'un second souffle. Planète
23.45 Un point d'eau pour la vie. Planète
23.50 *Music Planet. Bon Jovi.* Arte
23.55 Les Seigneurs des animaux. Le Joueur de singe. Disney Channel

SPORTS EN DIRECT

13.15 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2e manche). Eurosport
14.00 *Saut à skis. Tournée des Quatre* Tremplins (3e manche). Eurosport
18.00 Hockey sur glace. Championnats du monde juniors : Finale. Eurosport

MUSIQUE

17.15 Carrousel d'Edimbourg 1997. TSR
18.00 *Puppet Opera. Rigoletto.* Muzzik
18.25 Duke Ellington Orchestra. Muzzik
19.15 World Philharmonic Orchestra. Montréal. Muzzik
19.30 Ecoute le monde. Gipsy Kings. Paris Première
22.00 Didon et Enée. Mise en scène de Peter Maniura. Muzzik
22.05 Lenny Kravitz Live. Paris Première
22.15 Youssou N'Dour. France Supervision
23.00 Jazz 625. Art Farmer Quartet. Muzzik
0.30 Ecoute le monde. Madredeus. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.15 Conspiration. De Janet Meyers. Ciné Cinémas
17.55 Saint-Just ou la force des choses. De Pierre Cardinal [2/2]. Festival
19.00 Henri IV. De Paul Planchon. Histoire
19.30 Cœur de père. D'Agnès Delarive. Festival
20.00 Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe [2/2]. TV 5
20.30 Un père inattendu. D'Alain Bonnot. Canal +
20.30 The Hollywood Detective. De Kevin Connor. Ciné Cinémas
20.30 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. De Michel Favart [1/4]. Festival
20.55 *Heureusement qu'on s'aime.* De David Delrieux. France 3
20.55 et 22.30 La Fleur ensanglantée. De Jerry Thorpe [1 et 2/2]. Téva
22.15 *L'Enfer des neiges.* O De Peter Masterson. Canal +
22.15 L'Odyssée du capitaine Blood. D'Andreï Prachenko [1/2]. Festival
23.00 *Fréquence charme.* Δ De Naky Nosha. TF 1
23.00 Les Chemins de l'exil ou les dernières années de J.J. Rousseau. De Claude Goretta [1/2]. Histoire
23.30 Escrocs associés. De Bill L. Norton. M 6
23.30 Tous les hommes sont menteurs. D'Alain Wermus. Festival
23.45 En route, les enfants ! De Norman Stone. RTL 9
0.35 A cœur et à cris. De Franz Josef Gottlieb. TF 1
0.45 Benny l'Irlandais. De Joe Comerford. Arte
0.50 *Présumé coupable.* De Pierre Joassin. Festival

SÉRIES

20.50 Le Caméléon. Les jeux sont faits. M 6
21.40 Dark Skies. Futur antérieur. M 6
22.40 Profiler. O Planète intacte. M 6
23.00 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XVII. Série Club
23.20 *Des agents très spéciaux.* Le feu du ciel. Canal Jimmy
23.45 Mission impossible. L'ultimatum. Série Club
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. Vengeance (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Seinfeld. Combat de coqs (v.o.). Canal Jimmy
2.55 Une fille à scandales.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O *Accord* parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte *ou interdit aux moins* de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 12.45 Canal +
L'Année des Guignols

1997 relue par PPD

C'EST DE TRADITION : pendant les fêtes de fin d'année, toutes les chaînes de télévision y vont de leur rétrospective. Depuis un moment, Canal + se distingue en confiant aux Guignols le soin de relater, avec l'humour tour à tour potache et acide, et l'irrespect qu'on leur connaît, les moments forts de l'actualité politique, sociale, sportive et, bien sûr, télévisuelle de l'année écoulée.

Diffusé dimanche 27 décembre à 20 h 30 à l'attention des seuls abonnés, *L'Année des Guignols* est reproposée ce dimanche, en clair. Occasion de voir – ou revoir – défiler, souvent plus vrais que nature, les doubles en latex des stars du « *microcosme* » qui ont occupé la « une » de la presse ces douze derniers mois.

En 1997, dissolution oblige, les politiques ont eu la vedette. Vedettes assez pitoyables, une fois passées au prisme guignolesque. Chirac, qui s'autoflagelle « *Quel con, mais quel con !* », avant de se découvrir homme de gauche : « *Regardez d'Arvor, cette manie que j'ai de serrer les mains et tâter le cul des vaches, c'est écolo ! Et se balader en été en short avec des chaussettes en nylon dans des mocassins Bata, c'est pas communiste, ça ?* » Il y a aussi Juppé, réduit à jouer les Chippendales, Jospin et sa gauche plurielle, Léotard et ses multiples embrouilles, Balladur plus soporifique que jamais.

Parallèlement aux péripéties ordinaires de ce petit monde politique, les Guignols s'intéressent aussi, pour les épingler, aux états d'âme des demi-stars de la télé. La relève de Philippe Gildas par Guillaume Durand aux commandes de l'émission « Nulle Part ailleurs » a alimenté la chronique pendant des mois. Pas sûr que le téléspectateur accroche.

La rétrospective offre en outre des moments assez savoureux sur les échecs répétés du Paris-Saint-Germain, dont le président n'est autre que Michel Denisot, de Canal +, et sur les retards de la préparation de la Coupe du monde de football. Moins en verve que les années passées, Les Guignols offrent toutefois une relecture partiale, ironique et sévère, mais salutaire, de 1997.

Sylvie Kerviel

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Reportages. Je râle donc je suis.
13.55 MacGyver.
14.45 Scandales à l'Amirauté.
15.35 Brentwood.
16.30 et 16.55 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.20 Xéna la guerrière.
18.10 Sous le soleil.
19.05 Beverly Hills.
20.00 *Journal, Image du sport.*
20.40 Résultat des courses, Météo, Trafic infos.
20.50 Nom de code : Balasko.
23.00 Hollywood night. Δ Fréquence charme.
0.35 A cœur et à cris. Téléfilm de Franz Josef Gottlieb.

FRANCE 2

13.30 ▶ L'Esprit d'un jardin.
13.35 *Consomag.*
13.40 Savoir plus santé. Santé : ce qui va changer en 1998.
14.40 Tiercé.
15.00 *La Rêverie.* Téléfilm de Jean-Luc Trotignon.
16.35 Les Hommes de bonne volonté. Téléfilm de Paul Krasny.
18.05 La Piste du Dakar.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Farce attaque. Best of.
19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
19.50 *Au nom du sport.*
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval.
20.55 Fort Boyard.
22.35 Du fer dans les épinards. Y'a que les imbéciles qui ne changent pas de vie.
0.50 *Journal, Météo.*
1.00 La 25e Heure. Lucy ou le rire de la télévision américaine.

FRANCE 3

14.05 Rétro info.
15.05 Destination pêche.
15.35 Poursuite *dans l'Orient-Express.* Téléfilm de Francis Megahy.
17.25 Collection Thalassa.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 *et* 1.30 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.08 Fa si la chanter.
20.35 Tout *le* sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Heureusement qu'on s'aime. Téléfilm de David Delrieux.
22.25 *Le Bêtisier.* Tout le monde peut se tromper.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Musique et Cie. Les mille et une vies d'Ute Lemper.
0.45 New York District.

CANAL +

13.55 Hockey sur glace.
15.45 Football américain.
17.10 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.00 L'Année du zapping.
18.50 et 22.05 Flash infos.
19.00 T.V. +. L'année télé 1997.
20.00 Les Simpson.
20.30 Un père inattendu. Téléfilm d'Alain Bonnot.
22.15 *L'Enfer des neiges.* Téléfilm de Peter Masterson.
23.43 Clip des vœux.
23.45 Surprises.
0.00 Le Journal du hard.
0.10 Les Charmes secrets de Miss Todd. Film classé X de Michel Barny.
1.45 Décroche les étoiles ■ Film de Nick Cassavetes (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Va savoir.
14.05 Fête des bébés.
14.30 Lawrence d'Arabie.
15.35 Après-midi thématique. Sur les chemins du monde, l'Afrique. 15.40 Villes du monde : Marrakech. 16.10 Jangal. *16.35 L'Ecole nomade.* 17.30 Autruches d'Afrique. 17.55 Le Nil, fleuve des dieux.
18.50 Le Journal du temps.
19.00 Marty Feldman.
19.30 ▶ Histoire parallèle. De la guerre à la perestroïka. Invité : Mikhaïl Gorbatchev.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète [3/3].
21.45 Metropolis. *Vivre et écrire en Amérique centrale.*
22.45 Fallen Angels. 22.45 *Un jeton par danse,* de Peter Bogdanovich. 23.20 *Demain, je meurs,* de John Dahl.
23.50 Music Planet. Bon Jovi.
0.45 Benny l'Irlandais. Téléfilm de Joe Comerford.

M 6

13.15 V.
14.20 *Les Aventures fantastiques* de Tarzan.
15.00 Brisco County Jr.
16.00 Les Têtes brûlées.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.00 Amicalement vôtre.
19.15 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler O.
23.30 Escrocs associés. Téléfilm de Bill L. Norton.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

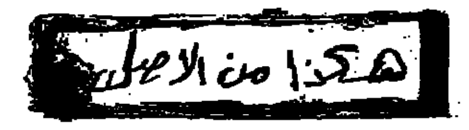
18.35 Profession spectateur.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. *De la dust,* de Julien Collet. 20.40 *Le Récit ou le dialogue refoulé.* 21.10 *Comment cela est-il arrivé ?* de Joris Lacoste.
22.35 Opus. Gérard Zuchetto, troubadour du XXe siècle.
0.05 Le Gai Savoir. Jacques Maître, psychanalyste, historien des religions.

FRANCE-MUSIQUE

19.01 Opéra. *Boris Godounov,* de Moussorgski. En direct du Metropolitan Opera de New York.
23.07 Présentez la facture. Roulez mécaniques !

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Beethoven, Spohr, Gade.
20.40 Dali, le journal d'un génie. Œuvres de Rossini, De Falla, Wagner, Poulenc, Offenbach, Bizet, Bach, R. Strauss.
22.40 Da Capo. Archives schubertiennes.



Le Monde
SAMEDI 3 JANVIER 1998

M. Jospin sera attentif aux prérogatives de M. Chirac

Les vœux du gouvernement au chef de l'Etat

SOBRE, constitutionnelle et non polémique. Telle devait être la teneur des vœux du gouvernement présentés par Lionel Jospin à Jacques Chirac, vendredi matin 2 janvier, quelques instants avant le premier conseil des ministres de la nouvelle année. Deux jours après que le président de la République eut souligné d'emblée, dans ses vœux radiotélévisés à la nation : *« En 1997, une nouvelle majorité a été élue. J'ai donc nommé un premier ministre issu de cette majorité. Le gouvernement applique sa politique. Conformément à la lettre et à l'esprit de nos institutions, j'assume dans leur plénitude les pouvoirs et les devoirs de ma charge »*, le premier ministre devait se situer sur le même terrain à la fin de son intervention.

« Dans la situation politique que le pays a appelée de ses suffrages, devait déclarer M. Jospin, sans faire référence, comme M. Chirac, à la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le chef de l'Etat, *l'esprit de la République veut aussi que ses institutions fonctionnent conformément à la volonté de nos concitoyens »*. Le chef du gouvernement devait assurer M. Chirac que le gouvernement *« s'y attachera pleinement »*, avant d'ajouter : *« En particulier son attitude et son action seront scrupuleusement attentives à vos prérogatives constitutionnelles éminentes, et aussi authentiquement respectueuses de votre personne. »*

Comme le président avait rappelé, dans ses vœux du 31 décembre : *« Responsable de l'avenir de la nation, j'interviendrai chaque fois que ses intérêts seront en jeu pour vous dire ce que je crois être bon pour les Français ou, au contraire, dangereux pour notre pays »*, le premier ministre devait indiquer : *« Nous savons que le service de la France est notre tâche et notre responsabilité suprême, lequel nous réunit au-delà de tout différend politique. »*

En introduction des vœux du gouvernement, M. Jospin devait insister sur *« la tradition républicaine »* et l'importance de la République, *« notre bien commun* [qui] *est une exigence de l'esprit, un ferment de lutte active et obstinée contre les menaces et les inerties de l'injustice »*. En osmose avec M. Chirac, qui avait souhaité *« une France rassemblée »* et ayant *« davantage foi en elle-même »*, le premier ministre devait dire que l'égalité, la frater-nité et la solidarité *« inspireront constamment l'action du gouvernement »*.

Olivier Biffaud

Les négociations s'intensifient entre les chômeurs et les pouvoirs publics

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, devait recevoir vendredi une délégation

LE MOUVEMENT d'occupation des Assedic par les organisations de chômeurs (AC !, APEIS, MNCP) et le comité CGT des privés d'emploi, continue, vendredi 2 janvier, mais les pouvoirs publics multiplient les négociations, sur le plan local, pour obtenir l'évacuation sans heurts des antennes occupées. A Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), les manifestants ont quitté les lieux, mercredi 31, après la signature d'un protocole d'accord avec la préfecture. A Champigny (Val-de-Marne), la cinquantaine d'occupants a aussi mis fin à son mouvement, après l'annonce, par la préfecture, d'une aide d'urgence globale de 320 000 francs pour des chômeurs en grande difficulté. *« Nous avons décidé de quitter les lieux pour mieux rebondir la semaine prochaine, certainement dans une autre Assedic ou une CAF* [caisse d'allocations familiales] *»*, a expliqué un responsable de l'APEIS.

A Paris, des négociations sont en cours entre les occupants du Centre d'action sociale de la Ville de Paris, occupée depuis mardi, et la direction de ce centre. Un accord a déjà été trouvé avec la direction sur l'obtention d'une aide exceptionnelle d'urgence de 1 000 francs pour une soixantaine de demandeurs d'emplois. En revanche, les négociations sont dans l'impasse avec la cellule d'urgence de la préfecture de Paris, qui annonce qu'elle ne peut prendre aucun engagement avant le 7 janvier. En cas d'accord toutefois, les occupants pourraient volontairement quitter les lieux, dans la journée. Au total, une dizaine de bureaux des Assedic, dont huit dans les Bouches-du-Rhône, sont encore occupés vendredi 2 janvier.

Une réunion devait se tenir, au siège de la CGT, à Montreuil, vendredi matin, avec des responsables des différentes organisations de chômeurs (AC !, APEIS, MNCP), pour discuter des suites à donner au mouvement, et notamment de la préparation de la manifestation nationale, prévue le 7 janvier, jour de la réunion du conseil d'administration de l'Unedic.

Les collectifs de chômeurs et la CGT appellent *« à la poursuite et à l'extension »* des actions. Ils veulent obliger les pouvoirs publics et le régime d'assurance-chômage à revoir le niveau de ressources des chômeurs, jugé insuffisant pour *« vivre décemment »*. Ils demandent la mise en place dans chaque département d'un guichet unique afin que les chômeurs en grande difficulté puissent obtenir plus facilement des informations et des aides. Ils réclament une révision de la gestion des fonds sociaux de l'Unedic (1,4 milliard de francs pour 1998) et des aides d'urgence.

UN SILENCE « INVRAISEMBLABLE »

La réforme de ces fonds sociaux, adoptée le 2 juillet par les membres du conseil d'administration de l'Unedic, à l'exception des administrateurs CGT, a rendu, selon eux, plus difficile le versement des aides aux demandeurs d'emploi. Ils réclament l'arrêt de la dégressivité de l'allocation-chômage, une hausse de 1 500 francs des minima sociaux, qui sont versés aux chômeurs non indemnisés, une extension du RMI aux moins de 25 ans et une prime de fin d'année de 3 000 francs.

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement doit recevoir, vendredi après-midi, les associations de chômeurs (AC !, APEIS, MNCP) et le comité des chômeurs CGT afin d'examiner les modalités d'une aide aux transports pour les demandeurs d'emploi les plus démunis d'Ile-de-France. Les représentants des chômeurs veulent élargir au niveau national l'objet de cette rencontre.

Les organisations de chômeurs espèrent que Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, apportera des précisions, mardi 6 janvier, lorsqu'elle présentera l'état actuel du projet de loi contre l'exclusion. Dans un entretien accordé, vendredi, à *Libération*, Christophe Aguiton, l'un des animateurs d'AC !, juge *« invraisemblable le silence des responsables de l'Unedic »*. Etale pour l'instant, la pression des associations de défense des chômeurs devrait de nouveau s'intensifier au début de la semaine prochaine.

Alain Beuve-Méry

Violente tempête sur l'ouest de la France

DES VENTS TRÈS FORTS d'ouest à sud-ouest devraient souffler, vendredi 2 janvier et dans les prochains jours, sur l'ensemble de la France, selon Météo France. Sur les côtes bretonnes, des rafales atteignant 150 km/h et des creux de 7 à 8 mètres ont été enregistrés dans la nuit de jeudi 1er à vendredi 2 janvier. Après une légère accalmie, une nouvelle tempête devrait toucher, vendredi soir, la Bretagne et la Manche. La situation devrait encore se détériorer dans la journée de dimanche. Les vents, couplés à de forts coefficients de marée, entretenant une forte houle, sont susceptibles de faire monter les eaux et de causer des inondations sur les parties les plus basses de la côte. Jeudi 1er janvier, un homme est mort noyé près du Croisic (Loire-Atlantique), après avoir été emporté par une lame. L'intérieur du pays ne sera pas épargné. Un avis spécial de vents violents a été émis par Météo France, pour la région parisienne et le Centre, pour l'après-midi du 2 janvier, des rafales de vent de 120 km/h pouvant être atteintes localement.

80 000 jeunes ont participé aux rencontres de Taizé, à Vienne

ORIGINAIRES DE TOUTE L'EUROPE, et notamment des pays de l'Est, quelque 80 000 jeunes se sont rassemblés du 29 décembre au 2 janvier, à Vienne, la capitale autrichienne, à l'appel de la communauté œcuménique de Taizé. Cette rencontre est la vingtième de ce genre animée par la communauté de Taizé. Frère Roger, fondateur de la communauté, a rappelé, dans sa méditation avec les jeunes, l'origine des rencontres : *« Peu à peu, toutes ces rencontres ont grandi en nombre de jeunes venant non seulement d'Europe mais de tous les continents. »* Pour Vladimir, étudiant à Saint-Pétersbourg, les rencontres de Taizé *« sont des ponts entre l'Est et l'Ouest. Les jeunes orthodoxes s'y sentent accueillis et on apprend à s'écouter les uns les autres »*. Le pape Jean Paul II, les patriarches de Moscou, Alexis II, et de Constantinople, Bartholomeos, l'archevêque de Cantorbéry, George Carey, et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ont adressé des messages aux jeunes rassemblés. – *(Corresp.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 2 janvier, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15258,74	+3,27	–21,19
Honk Kong index	10680,57	–0,39	–0,39

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/01	Var. en % 31/12	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3033,84	+1,16	+1,16
Amsterdam CBS	926,11	+1,36	+1,36
Bruxelles	16944	+0,82	+0,82
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4053,80	—	—
Londres FT 100	5152,20	+0,33	+0,33
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	25171	+0,92	+0,92
Zurich SMI	6265,50	–0,03	+58,93

Tirage du *Monde* daté vendredi 2 janvier : 405 957 exemplaires. 1

■ **SANTÉ : les autorités de Hongkong** ont commencé, vendredi 2 janvier, à nettoyer les lieux d'abattage de 1,4 million de volailles et décidé d'étendre le test de dépistage du virus de la grippe du poulet aux chiens, chats et rats attirés par les carcasses. Selon la directrice du *département de l'agriculture* et de la pêche, Leslie Wei, une vaste opération de nettoyage a été lancée : *« Nous devrons attendre dix à quinze jours avant de savoir si l'abattage des volailles a permis de mettre un terme à l'extension du virus H 5N1 »*. – *(AFP)*